

# INSCRIPTIONS ARABES DE SYRIE

PAR

MAX VAN BERCHEM.

En vue de réunir les matériaux d'un *Corpus*, j'ai entrepris depuis quelques années le relevé des inscriptions arabes de l'Égypte et de la Syrie. La collecte et la publication de ces textes exigent un travail considérable et soulèvent bien des difficultés. En attendant l'heure encore éloignée où toutes les inscriptions recueillies dès à présent en Syrie auront vu le jour, j'ai résolu de publier à part les plus curieuses. Si les pages suivantes, consacrées entièrement à des textes syriens, m'ont paru mériter une place dans les travaux de l'Institut Égyptien, c'est que la Syrie, depuis les Fatimites et durant tout le moyen âge, a été tributaire de la vallée du Nil. Aussi bien, l'on va trouver les noms des plus grands sultans de l'Egypte, Saladin, Baibars, Qalâwûn et Muhammed.

Pour la transcription des mots arabes et la description des textes, je renvoie aux explications données dans mon recueil.<sup>1</sup> Les planches qui accompagnent ce mémoire ont été préparées exclusivement avec des clichés et des estampages de ma collection.

1. *Matériaux pour un Corpus*, dans *Mémoires de la Mission du Caire*, xix, 7—16. Je cite cet ouvrage. Les lettres ئ, ؤ et ئ sont transcrites ici par les groupes *th*, *dh* et *kh*, non soulignés.

I

Le second milliaire du calife 'Abd al-Malik.

65—86 H.

En fouillant auprès de la tour de garde de Bâb al-Wâdi, à l'entrée du défilé où s'engage la route de Ramleh à Jérusalem, on découvrit en 1893 un milliaire arabe mutilé, analogue à celui qui a été retrouvé à Khân al-Hâthrârah, sur la route de Jérusalem à Jéricho.<sup>1</sup> Recueilli par les Pères Trappistes de Lâtrûn, ce milliaire a été publié et commenté par plusieurs savants, mais on n'en a pas encore donné un bon fac-similé.<sup>2</sup> Sans vouloir prendre part aux savantes discussions qu'il a provoquées, il m'a semblé qu'une fidèle image de ce curieux document pourrait servir à celui qui voudrait en reprendre l'étude.

La planche 1 reproduit deux photographies prises en 1893. La pierre a été disposée de telle façon que les rayons du soleil la frappassent obliquement, à droite sur l'une et à gauche sur l'autre. Ainsi, l'ombre portée dans les creux se projette ici à droite et là à gauche, et les détails, noyés dans la lumière sur l'une des photographies, apparaissent nettement ombrées sur l'autre. Comme il est assez rare qu'on puisse photographier un original dans des conditions aussi favorables, j'en reproduis les deux aspects. On a déjà décrit la pierre et donné ses dimensions; le mètre placé dans

1. Voir CLERMONT-GARNIER, *Recueil d'archéologie orientale*, 1, 201 et pl. xi.

2. De VOGÜÉ et CLERMONT-GARNIER, *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 4<sup>e</sup> série, xxii, 10, 27 et 259; R. P. LAGRANGE, *Revue bibliographique*, 1894, 136. M. CLERMONT-GARNIER a l'intention d'en reprendre l'étude.

la figure 2 a une longueur de 42 centimètres. Voici le texte et la traduction de ce fragment:

(1) الطريق . . . . (2) عبد الله عبد الملك (3) أمير المؤمنين رحمه الله (4) عليه من أيليا إلى هذا (5) الميل غالبة أميال \*

[A ordonné la construction (?) de cette] route le serviteur d'Allah 'Abd al-Malik, prince des croyants, que la grâce d'Allah soit sur lui. De Aelia (Jérusalem) jusqu'à ce mille, il y a huit milles.

Les caractères, gravés avec un soin particulier, rappellent ceux des inscriptions déjà connues du calife 'Abd al-Malik. Les curieux traits diacritiques du chiffre  $\text{كـ}$ , étudiés par M. CLERMONT-GANNEAU, ressortent ici avec une parfaite netteté.<sup>1</sup>

1. On a découvert récemment près de Jéricho un troisième milliaire arabe; voir *Comptes rendus etc.*, 4<sup>e</sup> série, xxiv, 306.

II

**Inscription de la citerne de Ramleh.**

172 H.

A quelques minutes au nord-ouest de Ramleh, près de la route de Jaffa, est une vaste citerne que les indigènes appellent 'Anéziyyeh. Elle a été décrite par plusieurs voyageurs sous le nom de citerne de Sainte Hélène. Son plan forme un rectangle d'environ 23 mètres sur 21. Elle se compose de six longues galeries parallèles et accolées, orientées de l'est à l'ouest et voûtées en berceau plein-cintre. Les parois latérales de chaque berceau sont percées de baies à arc brisé. Le tout est en blocage de mortier recouvert de ciment. La construction est entièrement enfouie et l'extrados des berceaux est au niveau du sol; le plus méridional est à peu près détruit. A l'angle nord-est s'ouvre un escalier qui conduit à l'intérieur jusqu'au sol de la citerne. En descendant quelques marches, on distingue sur la paroi opposée de la galerie une inscription confiuee gravée dans le ciment.

Ce texte a été signalé, mais on ne l'avait pas encore relevé.<sup>1</sup> L'opération présente de grandes difficultés. Les caractères, indiqués par de simples contours en creux et couverts d'un dépôt

1. *Survey of Western Palestine, Memoirs*, II, 264; DRAKE, *Pal. Expl. Fund, Quarterly*, 1874, 66; COXON, *Syriac Stone-lore*, 360, note 2; BAEDKEIN, *Palaestina*, éd. 1891, 15. M. COXON y voit un texte carmétique de l'an 372 de l'hégire; les caractères n'ont rien de carmétique et la date 172 est certaine. Sur la citerne, voir aussi GUÉAUX, *Description de la Judée*, I, 46. Son nom populaire, que je n'ai pas noté exactement, paraît répondre à la forme

calcaire, sont à peine visibles au demi-jour qui règne dans la galerie. En hiver, pendant la saison des pluies, la citerne se remplit et l'escalier plonge sous l'eau. Peu à peu, l'abreuvement des bestiaux et l'évaporation font baisser le niveau. En mars 1893, il me fut impossible d'y pénétrer. A la fin de mai 1894, l'eau était déjà basse et je pus dresser une échelle contre la paroi pour estampfer l'inscription. Mais elle est gravée au-dessus de la naissance des berceaux et surplombe sur le vide. Le papier n'y adhérait qu'avec peine; il fallut le découper en petits morceaux. L'extrême humidité de la citerne empêchant les feuilles de sécher, je dus les enlever encore mouillées et les emballer pêle-mêle, sans avoir eu le temps de les numérotter. En les reprenant deux ans plus tard, je désespérais d'en pouvoir rien tirer, les caractères étant à peine visibles. Toutefois, je réussis à les classer, grâce aux indications que j'avais prises sur place, et à rétablir après un long travail un texte à peu près complet.

L'estampage reproduit à la planche II, fig. 3, se compose de vingt morceaux rapportés après coup pour la photographie. Les contours des lettres sont passés au crayon et l'intérieur est légèrement estompé. Ce procédé, il est vrai, introduit un élément personnel dans une méthode de reproduction qui doit rester purement mécanique pour garder toute sa rigueur. Mais les caractères sont tellement indistincts que la photographie sans retouche n'aurait donné aucun résultat appréciable. Je l'ai employé aussi sobrement que possible; d'ailleurs le verso du papier reste intact pour une nouvelle enquête. Les parties entièrement frustes n'ont pas été retouchées et restent invisibles sur la figure.

L'inscription forme un rectangle d'environ 140 × 110. Elle comprend cinq lignes en coulique simple, à grands caractères larges, gravés sommairement au trait. La forme des lettres rappelle un peu celles de l'inscription du calife 'Abd al-Malik à la

Şakhrah, rédigée un siècle auparavant; mais elles sont d'un style plus avancé.<sup>1</sup> Elles n'offrent aucune trace de points diacritiques ni de signes orthographiques. Les curieux ornements qui les accompagnent sont indépendants des caractères, mais ils font déjà pressentir la naissance du coufique fleuri dit *carmatique*, lequel n'apparaît que beaucoup plus tard. Malgré son apparente grossièreté, le travail trahit une réelle sûreté de main et une certaine élégance massive. Le cadre de l'inscription, bien visible à droite, se distingue encore en haut et en bas.

(1) بِسْمِ اللَّهِ رَحْمَةً مِنْ أَنْهَمْ مَمَّا (2) أَمْرَ بِهِ (3) لَا . . . (4) كَاب (5) مَوْلَى  
أَمْيَرُ الْمُؤْمِنِينَ أَطَالَ (4) اللَّهُ بِقَادِهِ وَجَرِيَ عَلَى يَدِيْ عَبْدٍ . . . (5) فَذِي (sic) الْحِجَّةِ  
سَلَّمَةُ الْأَنْجَنِ وَبَعْدِهِ وَمَا تَرَى

Au nom d'Allâh! Bénédiction d'Allâh! Voici ce qu'a ordonné . . . le client du prince des croyants, qu'Allâh prolonge sa durée! Ce travail a en lieu par les mains de 'Abd . . . (?), en dhu l-hidjdjah de l'année 172.

L. 2 : Le mot *biki* n'est pas certain. Peut-être faut-il le réunir au groupe suivant, en un mot tel que *bi-imâratihî*, *bi-amâlihî*, etc. Le dernier mot de la ligne peut se lire *kitâb* et ferait allusion à l'inscription elle-même. Toutefois, on attend ici le nom propre du constructeur, lequel portait le titre fréquent *maulâ amîr al-mu'mînîn*.<sup>2</sup> Le groupe لاب est parfaitement clair; quant au *kâf*, il pourrait se rattacher au mot précédent. Je renonce à proposer ici des lectures trop risquées.

L. 4 : Le dernier mot, *'abd*, n'est pas certain; en tout cas, la forme initiale du *'ain* est bizarre. Il est suivi d'une hampe qui

1. Voir de Vocht, *Le Temple de Jérusalem*, 86 et pl. xxi.

2. Sur ce titre, voir Z. D. P. V., xvi, 103, note 4; C. I. A., *passim*. L'inscription de Ramleh en fournit, je crois, le plus ancien exemple connu.

semble être un *alif*; mais le sommet en est tourné du mauvais côté. On peut lire *'abd allih*, à la rigueur *'abdihi*, de son serviteur.

L. 5 : Le premier mot, parfaitement clair, paraît être un bourdon du graveur ou une orthographe archaïque pour *خ*, en deux mots. En tout cas, la date est certaine : le mois de dhu l-hidjdjah 172 correspond à mai 789 de notre ère. Le calife régnant alors était le célèbre Hârûn ar-Rachid. C'est la première inscription classée au règne du contemporain de Charlemagne et le cinquième en date des textes lapidaires musulmans découverts à ce jour.<sup>1</sup> Il faudrait le relever en automne, au moment où la citerne est vide, et la fouiller soigneusement dans tous les sens.

Suivant BAEDEKER, la citerne de Sainte Hélène aurait été bâtie par le fondateur présumé de Ramleh, le calife omayade Sulaimân.<sup>2</sup> Si ce détail est exact, l'inscription ne relate qu'une simple réparation de la citerne sous le calife Hârûn. Si rien n'autorise à en faire remonter l'origine à la mère de Constantin, le nom de Sainte Hélène prouve du moins que la tradition populaire a gardé le souvenir des belles citerne voûtées byzantines.

1. Les premiers sont les deux milliaires du calife 'Abd al-Malik et son inscription à la Sakhrâh, eufin celle du calife Mahdi trouvée à Ascalon et publiée par M. CTES-MONT-GARNIER, *Recueil*, 214 et pl. xi.

2. Plusieurs auteurs arabes vantent les belles citerne de Ramleh et attribuent la principale à Sulaimân. De là peut-être l'opinion du guide allemand, quoique les descriptions un peu maigrâces des auteurs ne suffisent pas pour identifier la grande citerne de Sulaimân avec celle dite de Sainte Hélène. Voir LE STRANGE, *Palestine under the Moslems*, 303—308, et les auteurs cités; GUÉAUX, *op. cit.*, 47.

III

Les inscriptions du calife Ma'mûn à la Sakhrah de  
Jérusalem.

216 H.

On sait que les quatre portes d'entrée de la Sakhrah, ou Mosquée d'Omar, sont percées dans les côtés nord, est, sud et ouest de l'octogone qui détermine le plan général de l'édifice. Les portes du nord et de l'est sont surmontées de grandes feuilles de bronze portant des inscriptions en relief, travaillées au repoussé, en petits caractères coufiques, peints en or sur fond bleu. La feuille de la porte nord, d'environ  $250 \times 60$ , renferme six lignes; celle de la porte est, d'environ  $250 \times 80$ , en contient neuf. Sur chaque feuille, les premières lignes n'offrent que des versets du Coran et des invocations à Mahomet, répétées avec quelques variantes d'une feuille à l'autre. Les deux dernières lignes comportent un texte historique reproduit deux fois sur chaque feuille, soit quatre fois en tout.

Ce texte a été publié, mais sans fac-similé.<sup>1</sup> La planche II, fig. 4, reproduit un estampage des deux dernières lignes de la feuille de la porte est, pris en 1894 à l'aide d'une échelle. Le papier n'adhérant qu'avec peine à la surface du métal, le relief des caractères n'y est que faiblement empreint et j'ai dû les passer légèrement au crayon pour la photographie. Le texte occupe la moitié droite des deux lignes, et se répète sans variante sur

1. Dr Vöölik, op. cit., 86.

leur moitié gauche. Je n'ai donc reproduit que la moitié droite de l'estampage, et l'on ne voit, à gauche de la figure, que l'amorce des deux demi-lignes du texte de gauche, identique au premier. Les deux textes de la porte nord sont disposés de la même façon, sans variante aux deux premiers, si mes souvenirs sont exacts. Je transcris donc le seul texte reproduit dans la figure, en numérotant 1 et 2 les deux demi-lignes.

(1) بِسْمِهِ . . . مَا أَمْرَ بِهِ عَبْدُ اللَّهِ الْإِمَامُ الْمُؤْمِنُ أَمِيرُ الْمُؤْمِنِينَ أَطْهَلَ  
اللَّهُ بِعَاهَ فِي وَلَايَةِ أَخِي أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ أَبِي إِسْحَاقِ بْنِ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ (2) الْمُؤْمِنِينَ (sic)  
الرَّشِيدِ أَبْقَاهُ اللَّهُ وَجْرًا عَلَى يَدِي صَلَحَ بْنِ يَحْيَى مَوْلَى أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ فِي شَهْرِ رَبِيعِ  
الْآخِرَةِ سَتَّ عَشَرَةَ وَمَا (أَتَيْنَاهُ) \*

A ordonné ceci le serviteur d'Allâh, 'Abd-allâh, l'imâm Al-Mâ'mûn, le prince des croyants, qu'Allâh prolonge sa durée, sous le gouvernement du frère du prince des croyants Abû Ishaq, fils du prince des croyants Ar-Râchid, qu'Allâh le fasse vivre longtemps! Le travail a été dirigé par la main de Shâlih fils de Yahyâ, le client du prince des croyants, au mois de rabî' II de l'année 216 (mai-juin 831).

L. 1 : Comme dans l'inscription de Ramleh, la formule *mimma amara bîhi* ne jette aucun jour sur la nature exacte des travaux exécutés par le calife. Son frère Abû Ishaq, le futur calife Mu'tasim, était alors, semble-t-il, gouverneur de Jérusalem; il lui succéda en 218, deux ans plus tard.

L. 2 : Le titre *maulâ amîr al-mu'mînîn*, donné au directeur des travaux, figure déjà dans l'inscription de Ramleh publiée plus haut; on le retrouve souvent plus tard.

J'ajoute une observation paléographique. L'estampage, ainsi qu'on le voit sur la figure, montre quelques mots de la ligne qui précède le texte historique; cette ligne, on le sait, contient la fin

des invocations qui forment la plus grande partie de l'inscription. En comparant avec soin ces lettres avec celles du texte de Ma'mûn, on verra qu'elles ne sont pas du même type. Plus allongées, plus droites et plus régulières, elles témoignent au premier coup d'œil d'un travail plus soigné et rappellent beaucoup les caractères du milliaire de Lâtrûn, au nom du calife 'Abd al-Malik, reproduit ici même à la planche I.

Or, on sait que dans l'intérieur même de la Šakhrah, au-dessus des arcades des bas-côtés, se déroule un long bandeau bleu portant une inscription en lettres d'or, en beau confique primitif, proche parent du milliaire de Lâtrûn. Ce texte, en grande partie coranique, se termine par le nom du calife Ma'mûn et la date 72 de l'hégire. En publiant ce curieux document, M. DE VOGLÉ a clairement montré que le nom de Ma'mûn, intercalé *en caractères plus petits et plus serrés*, a remplacé celui du calife 'Abd al-Malik, qui régnait en 72 et qui bâtit alors la Šakhrah, de l'avis unanime des auteurs arabes.<sup>1</sup> A la suite de quelque réparation, le calife Ma'mûn, semblable à Ramsès II, remplaça le nom du fondateur par le sien, oubliant de faire disparaître la date primitive, témoin irrécusable de sa supercherie. Il n'est même pas besoin de supposer que le calife ait fait travailler à l'édifice. Les premiers Abbassides, successeurs et ennemis des Omayades, avaient de puissants motifs politiques pour effacer la trace de leurs rivaux déchus, surtout dans la ville sainte de Jérusalem, au berceau même de l'islâm, que le califat de Bagdad, dominé par des influences persanes, avait quelque peine à maintenir sous son sceptre. Voici un passage curieux qui confirme cette supposition. Lors de son voyage à Damas, le calife Ma'mûn fit effacer, dans la grande mosquée, les inscriptions qui rappelaient qu'elle avait été bâtie par le calife

1. De Voglé, op. cit., 85 et pl. XXI.

Walid en l'an 86.<sup>1</sup> Or, Walid était le fils et le successeur de 'Abd al-Malik. Ma'mûn semble donc avoir détruit systématiquement les textes omayades.

Si l'on rapproche ce fait de la réelle analogie qu'offrent les caractères supérieurs des feuilles de bronze avec ceux du milliaire de Lâtrûn, on admettra que ces feuilles remontent, elles aussi, à 'Abd al-Malik et que le nom de ce calife était peut-être écrit dans les deux dernières lignes. Comme dans le bandeau de l'intérieur, Ma'mûn fit ici une substitution. Mais poussé peut-être par un scrupule religieux, il ne changea que le bas des feuilles, sans toucher aux textes coraniques, ne prévoyant pas que la critique s'en servirait un jour contre lui.

Cette hypothèse n'est pas appuyée, ici comme dans l'intérieur, par la date même des travaux de 'Abd al-Malik. Si l'examen des feuilles de bronze la confirme, leurs inscriptions prendront une valeur particulière.<sup>2</sup> Elles fourniront peut-être, elles aussi, des variantes anciennes au texte du Coran. J'ajoute qu'elles sont vivement éclairées et faciles à lire, tandis que le bandeau de l'intérieur, plongé dans une constante obscurité, ne peut être étudié qu'au moyen d'un vaste échafaudage.

1. *Système Maxéval*, II, 2, 270, d'après Ibn 'Asâkir.

2. Je n'ai pu me livrer à cette étude, l'hypothèse que je présente ici ne m'ayant été suggérée qu'après coup, en examinant l'estampage. On remarquera sur la figure, entre le fragment attribué à 'Abd al-Malik et la première ligne au nom de Ma'mûn, une légère ligne horizontale qui trahit une suture dans la feuille de métal.

IV

**Inscriptions seldjoukides à Damas.**

475 H.

En 1893, pendant qu'on en réparait la toiture, la grande mosquée de Damas prit feu et brûla jusqu'au sol. La toiture entière, les murs de refends et les colonnes qui séparaient les collatéraux des deux nefs centrales furent la proie des flammes, ainsi que le mobilier, les revêtements de marbre et de bois et surtout les précieuses mosaïques byzantines exécutées, au rapport des auteurs, par des artistes de Constantinople lors des travaux du calife Walid en l'an 86 de l'hégire. Seuls les gros murs de l'enceinte échappèrent au désastre, avec la coupole sur ses quatre piliers, lézardée jusqu'au faite, une rangée de colonnes et quelques débris de mosaïques.<sup>1</sup>

L'année suivante, je profitai d'un séjour à Damas pour faire quelques relevés dans ces ruines, avant qu'on eût entrepris la restauration de la mosquée. Les notes, les croquis et les photographies que j'ai pu prendre sur la carcasse de l'édifice fourniront quelques documents pour l'étude de la vieille église de Saint-Jean, convertie en mosquée lors de la prise de Damas et rebâtie par le calife Walid. Par une circonstance fortuite et inespérée, ses restes,

1. Noircies par les flammes et exposées au hasard des projets de reconstruction, ces dernières ont peut-être disparu à l'heure qu'il est. Il est à jamais regrettable que ces témoins de l'art byzantin du VIII<sup>e</sup> siècle et de son influence sur l'art arabo-primitif n'aient pas été étudiés à temps, comme les mosaïques byzantines de Jérusalem.

dépouillés par l'incendie d'une foule d'adjonctions successives, se montraient alors dans leur triste nudité.<sup>1</sup>

Malheureusement l'incendie a détruit bien des témoins archéologiques de la période musulmane, notamment une série d'inscriptions arabes de diverses époques. Parmi ces dernières figurent au premier rang quatre textes gravés sur les piliers de base de la grande coupole. Je les avais copiés en 1893, avant l'incendie. A mon retour à Damas, les piliers noircis par les flammes étaient dépouillés de leur revêtement et les inscriptions avaient disparu.

La coupole du sanctuaire de la mosquée repose sur des arcs doubleaux portés par quatre gros piliers à section rectangulaire.<sup>2</sup> Les quatre inscriptions occupaient les faces nord et sud des deux piliers sud-est et sud-ouest. Elles donnaient à peu près le même texte, avec quelques variantes dont je n'ai pas à tenir compte ici. Voici le texte de la face nord du pilier sud-ouest, dont j'ai pris une photographie reproduite à la planche IV, fig. 7. La plaque de marbre, d'environ 60 × 100, est encadrée de marbre blanc et flanquée d'ornements en rinceaux d'un style délicat, malgré le badigeon qui les couvre. Elle comprend dix-sept lignes en coulique, à petits caractères légèrement en relief, d'un style parent

1. La grande cour au nord du sanctuaire et les trois portiques qui l'entourent n'ont pas été touchés par l'incendie, non plus que les trois minarets. Nous n'avons pas d'étude archéologique complète sur la mosquée de Damas. Cette lacune est d'autant plus regrettable que l'incendie de 1893 et les restaurations qu'il entraîne effacent une partie des anciens vestiges de l'édifice. J'espère aborder cette étude ailleurs, à l'aide des sources arabes, des documents que j'ai recueillis et d'un plan exact que j'ai pu me procurer à Damas. En attendant, on consultera Le STRANGE, op. cit., 226-273; *Sultane Mamouls*, 111, 362 ss.; 'Abd al-Latif, éd. de SACV, 442 et 574 ss.; les ouvrages inédits d'Ibn 'Asikir, Ibn Chaddad, Bugrawi, etc.; parmi les auteurs modernes, THÉVENOT, PONTEA, KREMER, etc.

2. Voir le plan de l'édifice dans MUZAY, *Hasidost*, éd. 1868, p. 460, et dans Le STRANGE, op. cit., 226. Ce plan est plus exact que celui qui figure dans KREMER, *Topographie von Damaskus*, pl. 1.

de celui des inscriptions fatimites d'Égypte, mais plus simple et sans rinceaux ni queues décoratives.

(1-4) بِسْمِهِ . . . (الْإِسْلَامُ . . .) — أمر بعارة هذه  
(5) القبة والقصورة والسباع والطاقات (6) والأركان في خلافة الدولة العباسية  
(7) الإمام المقتدى بأمر الله أمير المؤمنين وفي (8) دولة السلطان المعظم  
شاهد الشاهزاد (9) عظيم سيد ملوك الأئمَّة أبي الفتح ملك (10) شاه بن محمد وأيام  
أخيه الملك الأجلَّ المؤيد (11) المنصور تاج الدولة وسراج الملة وشرف الأُلُوَّين (12)  
أبي سعيد نعش بن ملك الإسلام ناصر أمير المؤمنين (13) وفي أيام وزارة السيد  
الأجلَّ نظام الملك (14) أتابك أبي علي الحسن بن علي الوزير الأجلَّ السيد  
(15) فخر المعالي ناصح الدولة عيد الحضرتين أبو (16) نصر أحد بن القفضل من  
خاصَّ ماله ابتقاء ثواب (17) الله عزَّ وجلَّ في شهر سنة حسن وسبعين وأربعين مائة.

Sous le califat de la dynastie abbasside et le règne de l'imām Al-Muqtadī bi-amrillāh, le prince des croyants,

Pendant le règne du sultan vénéré, le très grand roi des rois, le seigneur des rois des nations Abu l-fath Malīk Chāh, fils de Muhammād (fils de Dāwūd, bras droit du prince des croyants).<sup>2</sup>

1. Le texte porte en réalité السُّنْنَ; cette leçon figure dans deux des autres textes, tandis que le quatrième donnait السُّنْنَى. Je préfère *sayyād*, titre fréquent à cette époque, à *shāikh*, qu'on ne trouve pas dans la titulature officielle des grands fonctionnaires publiques.

2. جن داود جيین أمير المؤمنين. Ces mots placés entre parenthèses figurent seulement dans l'un des trois autres textes. Le titre *gawāīt amīr al-mu'minīn*, conféré au sultan par le calife, est donné par Būdārī, éd. Houtma, 54, et par Ḥamdallāh Muṣṭafā, *Journal Asiatique*, 4<sup>e</sup> série, x, 461. D'après Mirkhond, trad. Vulcans, 91, ce titre était *gawāīt amīr al-mu'minīn*. Peut-être le sultan portait-il ces deux titres; je crois plutôt qu'il y a erreur dans le texte de Mirkhond.

Sous le gouvernement de son frère le roi très noble, assisté, victorieux, la couronne du royaume (*tâdj ad-daulah*), le flambeau de la religion, la noblesse de la nation, Abû Sa'id Tutnch, le fils du roi de l'Islâm, le soutien du prince des croyants,

Pendant le vizirat du très noble seigneur *Nizâm al-Mulk* l'atâbak Abû 'Ali al-Hasan, fils de 'Ali,

A ordonné la construction de cette coupole, de cette enceinte grillée, de cette toiture, de ces arcades et de ces piliers le très noble vizir, le seigneur, la gloire des dignités, le conseiller du royaume, le soutien des deux majestés, Abû Nasr Alîmad ibn al-Fâdîl, sur sa fortune propre et légitime, désirant obtenir la récompense d'Allâh. Dans les mois de l'année 475 (1082—83).

Ce texte est important pour l'histoire et l'archéologie. Il nomme tous les souverains dont relevait alors Damas, avec leurs surnoms et leurs titres officiels. C'est d'abord le calife Muqtâdî, qui régnait à Bagdad depuis 467; il occupe la place d'honneur. Malgré la puissance des Seldjoukides, le calife jouissait encore d'un universel prestige religieux, sinon d'un grand pouvoir temporel. Plus tard, sous les Mamlouks, la mention du calife dans les inscriptions syriennes devient excessivement rare; c'est que le califat, relégué dans la citadelle du Caire, n'était plus que l'ombre de lui-même.<sup>1</sup>

Après lui vient le sultan seldjoukide Malik Châh, monté sur le trône en 465, puis son frère Tutnch, qui s'était emparé de Damas en 471 et gouvernait la ville comme feudataire du sultan. L'inscription nomme encore le célèbre *Nizâm al-mulk*, le vizir de Malik Châh, enfin l'auteur de la construction, le vizir Abû Nasr Alîmad ibn al-Fâdîl. Ce personnage était peut-être le vizir de Tutnch à Damas.<sup>2</sup>

1. Sur la déchéance du califat d'après les sources épigraphiques, voir *Z. D. P. V.*, xvi, 92 ss.; *C. I. A.*, 1, 262, note 1, et *passim*.

2. Je n'ai rien trouvé de précis à son sujet. Peut-être s'agit-il d'Abû Nasr Alîmad ibn al-Fâdîl, surnommé *Mukhtâs al-mâlik Mu'in ad-dîn*, qui remplit diverses fonctions sous les sultans Bâqîyârûq, Muhammâd et Sâdjâr. Il était vizir de ce dernier quand il fut assassiné par les Batiniens en 521; *Bundârî, passim*; *Ibn al-Athîr*, x, 456.

Le détail des constructions payées par le vizir Ahmad offre un grand intérêt pour l'histoire de la mosquée. C'est d'abord la coupole centrale (*qubbah*) avec les quatre piliers (*arkān*) qui la portent et les quatre arcs doubleaux bandés sur les piliers. Ces arcs, en effet, me paraissent désignés par le mot *fâq*, *arcade*, dont j'ai expliqué ailleurs le sens général.<sup>1</sup>

Le mot *saqf* désigne le toit du sanctuaire tout entier ou seulement celui du transept qui séparait les deux nefs du sanctuaire; il était couvert en charpente au nord et au sud de la coupole. Enfin la *maqṣârah* était une enceinte grillée ménagée sous la coupole, devant le mihrâb central; elle avait disparu en 1893. Voici comment cette inscription éclaire l'histoire de l'édifice.

Nous savons que la grande mosquée de Damas brûla en 461 de l'hégire, à la suite d'une émeute populaire.<sup>2</sup> Le feu dévora l'édifice et n'en laissa debout que les quatre murailles. Même en tenant compte de l'exagération des auteurs arabes, il ressort clairement du style ampoulé de 'Imâd ad-dîn que la coupole fut atteinte par l'incendie.<sup>3</sup> Or, elle datait du calife Walîd, ainsi que le sanctuaire tout entier avec sa toiture; les nombreuses descriptions en font foi.<sup>4</sup> Ainsi, notre texte relate la restauration des parties

Comme il n'apparaît dans l'histoire que vers 485 et n'avait pas encore, semble-t-il, le titre de vizir, il est difficile de l'identifier avec l'auteur des inscriptions de Damas, malgré l'identité des noms propres. Ce dernier, à juger par ses titres et les importants travaux qu'il paya de sa bourse, jouissait dès l'année 475 d'une haute situation.

1. *Journal Asiatique*, 8<sup>e</sup> série, xxi, 400.

2. Ibn al-Athîr, éd. TORREBRO, n, 40; BUNDÂRI, 35, d'après 'Imâd ad-dîn; Abu l-fidâ', éd. COËT, n, 195; Yûqît, *Mâ'âjîs*, n, 593, traduit dans LE STRANGE, op. cit., 263; QUATRENIÈRE, *Mémoires sur l'Égypte*, n, 393, et *Sultans Mamelouks*, n, 285.

3. Reproduit par BUNDÂRI, 36. La phrase حَلَّتِ النَّسْرُ بِجَنَاحِ الْضَّرَام fait allusion au nom de la coupole, *qâbûl as-nasr*, appelée ainsi parce que son dôme, entouré par les charpentes du transept et des deux nefs, avait l'aspect d'un aigle aux ailes éployées. On sait que le style du Kâtib fournit de ces jeux de mots.

4. Notamment celle de Muqaddasi, antérieure à l'incendie de 461; elle fait mention de la coupole; éd. DE GORZ, 157; cf. LE STRANGE, op. cit., 227.

atteintes par l'incendie de 461. Mais en l'absence de tout document précis, il est impossible de déterminer exactement l'importance des travaux, et le terme '*imdrāh*', que l'épigraphie emploie indifféremment pour des constructions totales et pour de simples réfections, ne jette aucun jour sur ce point. La coupole, étudiée par M. CHOISY, trahit des méthodes byzantines, notamment dans la zone de raccord au plan carré.<sup>1</sup> Elle peut donc remonter à l'époque de Walid. D'autre part, elle présente certaines analogies avec les coupoles fatimites du Caire et pourrait être l'œuvre d'un architecte musulman du XI<sup>e</sup> siècle.

J'incline à croire que le sanctuaire tout entier, dont le plan original et sans analogue dans l'architecture musulmane se rapproche par bien des points du plan des basiliques syriennes, appartient dans son ensemble à l'œuvre de Walid et que les travaux relatés par notre inscription se bornaient à de simples restaurations. D'ailleurs, les nombreuses descriptions de la mosquée ne parlent pas des travaux du vizir Ahmad; on peut en conclure qu'ils ne modifièrent pas sensiblement l'aspect de l'édifice.<sup>2</sup>

Après l'incendie de 461, la mosquée de Damas courut encore de fréquents dangers. Ainsi le tremblement de terre de l'an 598 ébranla ses murs, ses minarets et sa coupole.<sup>3</sup> Mais le plus grand désastre fut l'incendie qu'y alluma Tamerlan lors du sac de Damas en cha'bān 803 (mars 1401). Quelques auteurs, prévenus contre Timur, ont prétendu à cette occasion qu'elle brûla presque jusqu'au sol avec la ville entière.<sup>4</sup> Leur exagération ressort de

1. *L'art de bâtir chez les Byzantins*, 85 et pl. xxi.

2. Voir notamment la description d'Idrisi, la première après l'incendie; trad. JACQUET, I, 351; LE STRANGE, op. cit., 238.

3. 'Abd al-Latīf, 417.

4. LE STRANGE, op. cit., 272, d'après Abu l-mahāsin, Ibn Khaldūn et le Zafar Nāmeh; cf. WEN, *Chalifén*, V, 91. Suivant Abu l-mahāsin (ms. de ma bibliothèque), Timur quitta Damas le 3 radjab (lire cha'bān). Toute la ville avait brûlé. La toiture démolie, V, 91.

l'existence même des inscriptions de Malik Châh et de plusieurs autres textes antérieurs à l'incendie de Tamerlan, conservés jusqu'en 1893 dans le sanctuaire de la mosquée. Ces témoins épigraphiques prouvent qu'une partie au moins de la construction a résisté à l'incendie de 1401 avant de disparaître dans celui de 1893. Or, puisque la coupole a survécu à ce dernier, qui a détruit les textes seldjoukides, on peut légitimement supposer qu'elle avait traversé, au moins dans ses œuvres vives, le désastre de 1401. Si j'insiste sur ce détail, c'est pour montrer comment les inscriptions peuvent servir à contrôler les assertions des auteurs

de la grande mosquée s'était effondrée dans l'incendie, ses portes avaient disparu, ses marbres s'étaient fendus de part en part; il n'en restait debout que les murailles. Les mosquées de Damas, ses maisons, ses entrepôts avaient disparu. Ibu Iyâs, éd. Boulaq, 1, 334, s'exprime dans des termes analogues. Ibu Khaldûn, qui se trouvait alors à Damas, prétend que la mosquée fut entièrement détruite, sauf quelques pans de mur qui ne renfermaient pas de bois.

Tous ces auteurs, ainsi que Maqrîzî, 'Aînî, Ibu Qâdî Chuhbâh et Ibu 'Arabchâh (éd. MASQUÉ, II, 132), hostiles à Tamerlan, lui imputent l'incendie de la ville et de la mosquée; voir *Sultans Mamelouks*, II a, 286 s.

Le voyageur Scherzer, qui se trouvait alors dans le camp de Tamerlan et fut peut-être témoin du désastre, va plus loin encore; il prétend que la mosquée fut brûlée sur son ordre avec tous les habitants qui s'y étaient réfugiés; Reissbach, éd. LANGMANTEL, 26; cité par LE STRANOS, loc. cit. GUILLEBERT DE LANNOY, qui visita Damas en 1422, dit que la ville fut brûlée par Tamerlan vingt-deux ans auparavant, «mais très fort se recommençâ à restaurer et réédefler»; éd. POTTIER, 159. BERTRANDON DE LA BROSQUIÈRE, qui visita Damas en 1432, attribue l'incendie à Tamerlan. Il en vit encore les traces, notamment dans le quartier oriental; éd. SCHERZER, 35.

Seul Yazdi, l'historien officiel de Timur et l'auteur du *Zafar Nâmeh*, dit que le feu prit par accident, mais il avoue que la mosquée fut gravement atteinte; SCHERZER, loc. cit., note 1. Suivant lui, le minaret oriental fut détruit. Je pense qu'il s'agit du minaret occidental, qui est bâti d'un seul jet dans le style de Qâyt-bây. Suivant l'inscription qui l'entoure au sommet, il fut reconstruit en 883, après avoir été entièrement détruit par le feu; cette phrase fait sans doute allusion à l'incendie de Tamerlan.

La mosquée elle-même avait été réparée dès le règne du sultan Malik Mu'ayyad Chaikh; *Sultans Mamelouks*, loc. cit. Cette assertion est confirmée par l'épigraphie de l'édifice.

et comment elles fixent, dans certains cas, le degré exact de confiance qu'on peut leur accorder.<sup>1</sup>

En résumé, je crois que la coupole et les grandes lignes du plan de la mosquée, telles qu'on les voyait avant l'incendie de 1893, remontaient au calife Walid et que les fréquentes restaurations subies par l'édifice n'en avaient pas modifié l'aspect général.

1. J'ai déjà fait cette remarque en publiant un fragment peu exact de l'inscription; *Journal Asiatique*, 8<sup>e</sup> série, xvii, 420; xix, 395.

---

V

**L'inscription de l'émir Anar à Bosra.**

544 H.

Cette curieuse inscription est connue depuis longtemps. Signa-  
lée d'abord par BURCKHARDT, elle a été estampée en 1857 par  
M. REY et publiée par REINAUD. En 1874, M. KARABACEK, sur une  
mauvaise copie du D<sup>r</sup> POLITZER, en donnait un essai de déchiffre-  
ment qu'il reprit plus tard, à l'aide d'une photographie du D<sup>r</sup> MER-  
RIL, en l'accompagnant de savants commentaires. Enfin M. CLER-  
MONT-GANNEAU lui a consacré quelques observations complémen-  
taires.<sup>1</sup>

En visitant Bosra au printemps de 1894, j'eus le plaisir d'y  
retrouver l'inscription d'Anar, gisant à la même place dans la cour  
de la mosquée Dair al-Muslim, dans un parfait état de conserva-  
tion. J'en pris un estampage et deux photographies, travail assez  
difficile, à cause de la profonde découpure des lettres et de la  
position de la pierre, appuyée dans un angle obscur et trop lourde  
pour être placée dans une lumière convenable. La planche III re-  
produit l'estampage (fig. 5) et l'un des clichés directs (fig. 6).

La pierre, un gros bloc de basalte de 118 × 66, a une épaisseur  
d'environ 12 centimètres. Elle est rectangulaire, mais un de ses

1. BURCKHARDT, *Reisen*, 1, 372 et pl. 1, avec la copie des premiers mots; REY, *Voyage dans le Hauran*, 192 et pl. xv; KARABACEK, *Beiträge zur Geschichte der Muzjadeniten*, et *Z. D. M. G.*, xxxi, 135 et pl. 1; CLERMONT-GANNEAU, *Journal Asiatique*, 7<sup>e</sup> série, x, 518, et *Recueil*, ii, 24.

angles est taillé en pan coupé. Cette irrégularité existait avant la gravure de l'inscription, car le texte et le boudin qui l'encadre n'offrent aucune solution de continuité, et l'alif qui termine la quatrième ligne a été gravé en biais, faute de place. Douze lignes en coufique; petits caractères en creux, sans ornements.

(1) بِسْمِهِ . . . أَمْرٌ بِعِمَارَةِ هَذَا الْقُرْنِ وَالْمَدَارِ الْبَارِ (2) رَكِ الْمَوْلَى الْمَالِكِ الْعَالَمِ الْمَادِلِ  
الْمَوْيَدِ الْمَظْفُرِ الْمُنْصُورِ الْمُجَا (3) هَدِ الْمَرْبِطِ نَاصِرِ الْحَقِّ مُعِينِ الدِّينِ سِيفِ الْإِسْلَامِ  
بَهْلَوَانِ الشَّامِ الْبَشَّارِ (4) يَلْكَابِكَ أَتَابِكَ أَبِي مَنْصُورِ أَزْعَمَدَةِ أَمِيرِ الْمُؤْمِنِينَ  
وَجَسَّهُمَا وَأَوْقَهُمَا (5) لِوَجْهِهِ الْهَنَّ وَجَعَلَ مُسْتَغْلَهُمَا يَرْسِمُ فَكَالَّكَ الْمُسْلِمِينَ مِنْ  
حُبُوسِ الْكُفَّارِ (6) لَمَنْ لَا يَكُونُ لَهُ أَهْلٌ وَلَا يَقْدِرُ عَلَى فَكَالَّكَ قَسِهِ وَيَخْصُّ بِذَلِكَ  
أَهْلَ السُّنَّةِ وَالْجَمَاعَةِ (7) حَفَظَةُ الْقَرْآنِ فَإِنْ سَهَلَ اللَّهُ وَعْدَ الْأَسْرَى فَيُصْرَفَ  
الْمُغْلَى فِي الْيَتَامَى وَالْأَرْدَأِ (8) مَلِ وَالْمَسَاكِينِ وَأَبْنَاءِ السَّبِيلِ وَأَحْقَى بَهَا وَأَوْقَتَ الْبَدْ  
الْقَعِيرَ إِلَى اللَّهِ سُرْخَكَ (9) السُّدُسُ مِنْ الْجَدِيدَةِ الْمُعْرُوفَةِ بِرَجْ حَرَاسِهِ عَلَى مَنْ  
تَقْدَمَ ذِكْرَهُ فِي هَذَا الْوَلَوَ (10) قَفْ فَنْ غَيْرَ شَيْئًا مِنْ هَذِهِ الْأَوْقَافِ أَوْ بَدَلَهُ بَعْدَ مَا  
سَمِعَهُ فَإِنَّمَا إِلَيْهِ عَلَى أَنَّهِنَّ (11) يُبَدِّلُونَهُ وَقَدْ ظَلَمَ نَفْسَهُ وَدَخَلَ فِي سُخْطِ اللَّهِ وَفِي  
دَمِ الْحَسَنِ وَالْحَسِينِ وَمَنْ يَتَعَدَّ (12) حُدُودَ اللَّهِ فَأَوْلَيْكُمْ هُمُ الظَّالِمُونَ وَكَانَ عِمَارَةُ  
ذَلِكَ عَلَى يَدِ الْبَدِ القَعِيرِ إِلَى اللَّهِ سُرْخَكَ «

... A ordonné la construction de ce four et de ce moulin bénis le maître, le souverain, le savant, le juste, le puissant, le victorieux, le vainqueur, le guerrier pour la foi, le combattant, le défenseur du droit, Mu'in ad-din (le soutien de la religion), le glaive de l'islâm, le héros de la Syrie, Alp Gâzî (le brave guerrier) Yalkâbak (le gouverneur), l'atâbak Abû Mansûr Anar,

le soutien du prince des croyants. Il les a immobilisés et constitués en waqf pour l'amour d'Allâh.<sup>1</sup> Il en a destiné le revenu au rachat des musulmans retenus dans les prisons des Frères, (c'est-à-dire) de ceux qui n'ont pas de famille et qui n'ont pas les moyens de se racheter eux-mêmes.

Il réserve cette fondation aux seuls musulmans faisant partie de la communauté sunnite et à ceux qui ont appris le Coran par cœur. Mais si Allâh améliore la situation et qu'il n'y ait pas de prisonniers, le revenu sera dépensé pour les orphelins, les veuves, les indigents et les pauvres voyageurs.

En surplus de ces dispositions, le serviteur d'Allâh, Surkhak, a constitué en waqf le sixième du petit village (*djudaidah*) appelé Mardj Harâsah (?) en faveur des personnes nommées dans le présent acte.

«Celui qui» changera quelque disposition de ces waqfs ou qui «les détournera après en avoir pris connaissance, commet un crime qui retombera sur «ceux qui les détournent et pèche contre lui-même.»<sup>2</sup> Il fera retomber sur lui la colère d'Allâh et le sang de Hassan et de Hussain. «Car ceux qui enfreignent les décrets d'Allâh, ceux-là sont les pécheurs.»<sup>3</sup>

La construction a été dirigée par le serviteur d'Allâh Surkhak.

Au point de vue des caractères, ce texte se rattache au groupe épigraphique des Seldjoukides et des Atâbeks de Damas. Le coufique de ces inscriptions se distingue en général du coufique fatimite égyptien, dit *carmatique*, par l'absence d'ornements et de queues de lettres en rinceaux.<sup>4</sup> Elles sont parfois gravées en creux, comme ici, d'un trait mince et anguleux. Même dans les textes en relief, les lettres n'ont pas la même ampleur que leurs contemporaines d'Égypte; leur style garde un aspect provincial. Quoique franchement coufique, le style trahit ici une époque avancée, voisine de l'apparition du caractère arrondi. Celui-ci pénétrant à Damas vers 550,<sup>5</sup> on peut à priori dater notre texte de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle.

1. C'est-à-dire comme œuvre pie et charitable; voir *C. I. A.*, 1, 230.

2. *Coran*, II, 177, et II, 231 ou LXX, 1.

3. *Coran*, II, 229.

4. Voir plus haut, 430.

5. Voir plus loin les inscriptions de Nûr ad-dîn.

Les figures de la planche III confirment presque en tout point la lecture de M. KARABACEK et les remarques de M. CLERMONT-GANNEAU; j'ajouterai quelques observations à leurs savants commentaires.

La valeur historique de ce document a été mise en lumière par ses éditeurs. Il s'agit de la fondation d'un four et d'un moulin banaux dont les revenus seront consacrés au rachat des musulmans tombés aux mains des Francs. Cette coutume était alors fort répandue en Orient; REINAUD l'a montré en citant plusieurs passages à l'appui.<sup>1</sup> Le nombre considérable des prisonniers faits par les Croisés s'explique aisément si l'on songe que ceux-ci possédaient alors, à l'est du Jourdain, une partie du territoire que traversait la route du pèlerinage de Damas à la Mecque. Les Francs, qui se gardaient de négliger aucun des avantages de leur position, exerçaient sur les pèlerins de véritables razzias, soit pour les réduire en esclavage et les incorporer à leur armée en qualité de turcoples, soit pour les revendre à prix d'or aux princes musulmans.

Ce détail est confirmé par un curieux passage des mémoires d'Usāmah, seigneur de Chaizar. Ce prince s'était lié d'une étroite amitié avec Mu'in ad-dīn Anar, l'auteur même de notre inscription. Dans le passage auquel je fais allusion, on voit les deux amis rivaliser de zèle pour le rachat de pèlerins enlevés par les Francs.<sup>2</sup> Or, l'inscription, on le verra plus loin, a été rédigée en 544, à l'occasion d'une expédition d'Anar dans le Haurān contre le royaume de Jérusalem. Il n'est pas téméraire de supposer qu'un des buts de cette campagne était de dégager la route du pèlerinage.

1. *Hist. or. des Crois.*, 1, 542, note 4; Rax, *op. cit.*, 183. La petite inscription de Bozrn publiée dans le même ouvrage, relative aussi au rachat des prisonniers, semble avoir disparu; je n'ai pas pu la retrouver.

2. DEIXEKTCH, *Autobiographie d'Osman*, 183. Cet ouvrage important est aujourd'hui la source principale pour l'histoire d'Anar.

Pour montrer combien ce pieux devoir tenait à cœur aux princes musulmans de la Syrie, tous zélés sunnites, il suffit de rappeler qu'après la bataille de Hittin, Saladin, dont le caractère chevaleresque ne saurait être mis en doute, tua de sa propre main Renaud de Châtillon, le seigneur de Kerak, parce qu'il avait menacé les villes saintes et attaqué en pleine paix la caravane des pèlerins.<sup>1</sup>

La coutume d'instituer des fondations pieuses pour le rachat des prisonniers se perpétua jusqu'à la fin des Croisades. Sous le sultan Baibars, un gouverneur de Damas avait constitué un fonds spécial à cet effet.<sup>2</sup>

On remarquera que la fondation d'Anar est faite pour les membres de la communauté sunnite et pour les lecteurs du Coran. A leur défaut, les revenus seront distribués en aumônes. Ce détail curieux caractérise les tendances religieuses qui régnaien alors chez les princes musulmans. Il se rattache au grand mouvement que j'ai décrit ailleurs sous le nom de réaction sunnite.<sup>3</sup>

L. 3 : Le groupe *اَصْرَ لِلْحَقِّ* avait résisté jusqu'ici à tous les efforts, faute d'une copie exacte. La leçon *nâṣir al-ḥaqq*, parfaitement distincte sur l'original, a été adoptée récemment par M. CLERMONT-GANNEAU, à la vue de ma photographie.<sup>4</sup>

L. 4 : M. KARABACEK a traduit le groupe *أَبْنَكَ أَبْنَيْ مَصْوِر* par «atâbak d'Abû Mansûr» et suppose que ce surnom désigne le prince de Damas, Mudjir ad-dîn Abaq. Cette leçon est la seule correcte au point de vue de la grammaire. Toutefois, le savant orientaliste remarque lui-même que ce prince ne paraît pas avoir porté ce

1. REINAUD, *Extraits*, 198, et toutes les chroniques; SCHUMMEN, *Nuismatique de l'Orient Latin*, 116; *Archives de l'Orient Latin*, 1, 666.

2. *Sultans Mamelouks*, 1 b, 25; REINAUD, *Extraits*, 494.

3. Z. D. P. V., XVI, 94; C. I. A., 1, 256.

4. *Recueil*, loc. cit.

surnom. D'ailleurs, il serait étonnant qu'Abaq, dont Anar n'était, officiellement du moins, que le subordonné, soit désigné par un simple surnom, perdu au milieu des titres pompeux de son gouverneur.

Enfin, dans les inscriptions des Seldjoukides et des Atâbeks de Damas, le nom propre du titulaire est toujours précédé directement d'un surnom en *abâ*, ou *kunyah*; celui-ci est précédé parfois, mais pas toujours, du titre *atâbak*. Or, dans les textes où ce dernier titre ne figure pas, la *kunyah* ne peut désigner que le titulaire lui-même; on peut en induire qu'il en est de même dans les textes où figure le titre d'*atâbak*.

Pour illustrer ce raisonnement un peu compliqué, voici la liste chronologique des textes dont je parle. Dans la longue série des titres qu'ils renferment, je ne choisis que le surnom habituel et la *kunyah* du titulaire, et le titre d'*atâbak* là où il figure. J'indique aussi le cas (nominatif ou génitif), parce que ce détail de grammaire joue un rôle dans la suite de la discussion.<sup>1</sup>

475. Tâdj id-daulah . . . Abî Sa'id Tutueh (Damas, 4 fois).
475. Niğüm il-mulk . . . atâbak Abî 'Ali al-Uasan ibn 'Ali (Damas, 3 fois).
482. Tâdj ud-daulah . . . Abû Sa'id Tutueh (Damas).
503. Zahir ud-dîn . . . atâbak Abû (Abî?) Sa'id Tugtakin (Damas).
514. Zahir id-dîn . . . atâbak Abî Sa'id Tugtakin (Damas).
- Sans date. Zahir id-dîn . . . atâbak Abî Mansûr Tugtakin (Damas).
514. Tâdj il-mulîk . . . Abî Sa'id Bûrî ibn atâbak (Damas).
529. Chihâb id-dîn . . . Abî l-Qâsim Maâmûd ibn Bûrî ibn atâbak (Damas).
528. 'Izz ud-dîn . . . Abî Mansûr Kumuchtakin (Bosra).
530. Atâbak 'Izz ud-dîn . . . Abî Mansûr Kumuchtakin (Bosra).
544. Mu'in ud-dîn . . . atâbak Abî Mansûr Auar (Bosra).

Cette liste est instructive à plusieurs égards. D'abord, on voit

1. Ces inscriptions figurent toutes dans mes carnets, sauf celle de l'an 514 au nom de Tugtakin et de Bûrî, que j'emprunte au recueil SAUVAIRE-WAEGENBERG, n° 767. MÉMOIRES, T. III.

que le nom propre est invariablement précédé d'une kunyah, avec ou sans le titre d'atâbak. Il semble donc que la kunyah ne dépende pas de ce titre, mais qu'elle se rapporte toujours au titulaire lui-même. Je relève deux cas particulièrement significatifs.

D'abord, celui de Kumuchtakin, un gouverneur de Bosra et de Salkhad connu de l'histoire. La première inscription de cet émir, celle de l'an 528, renferme une longue série de titres entre le surnom 'Izz ad-din et la kunyah Abû Mansûr. Tous, *y compris la kunyah*, ne peuvent se rapporter qu'à Kumuchtakin, puisque le titre d'atâbak n'y figure pas. Dans la deuxième inscription, celle de 530, la série des titres est exactement la même. On trouve notamment dans les deux textes les titres Rabî' al-islâm et Amin ad-daulah et le surnom *al-atâbaki* (serviteur de l'atâbak Tugtakin), que les auteurs donnent à Kumuchtakin.<sup>1</sup> La seule différence, c'est que la série des titres est précédée ici du titre d'atâbak, lequel, par exception, se trouve ici tout au début. Il est donc évident que dans la deuxième inscription comme dans la première, tous les titres, *y compris la kunyah*, se rapportent à Kumuchtakin et ne sont pas régis par le terme *atâbak*.

Le deuxième exemple décisif est celui du vizir Nizâm al-mulk, dans les textes de l'an 475, décrits au chapitre précédent. Son nom propre, Hasan ibn 'Ali, est précédé de la kunyah Abû 'Ali. Or, tous les auteurs s'accordent à l'appeler Abû 'Ali Hasan ibn 'Ali.<sup>2</sup> Si la kunyah qui suit le titre d'atâbak se rapportait au maître de

1. Ibn al-Athîr, xi, 31 *ult.*; *Hist. or. des Crois.*, 1, 418; Abû Châmah, *Kâdib ar-râbi'atâbi*, 1, 50; WÜSTNERLE, *Fatâwidhushâfi'îs*, 509; DEBROZE, *op. cit.*, 178; SAUVAGE, *Description de Damas*, tir. à part, 79 et 145. Ce dernier auteur a déjà corrigé كمشتكيين, au lieu de *Amîn ad-dîn*; طغتكين, au lieu de *جبلتكين*; enfin المافتكي (serviteur de Tugtakin) ou الأتابكي (serviteur de l'atâbak, c'est-à-dire de Tugtakin), au lieu de المافتكي, المسقفيكي. Les titres *rabî'* *al-islâm*, *amin* *al-daulah* figurent dans la plupart des auteurs cités; le titre *al-atâbaki* dans Abû Châmah, *loc. cit.*

2. BUNDARI, Ibn al-Athîr, Ibn Khalîkân, etc.

Nizâm, on trouverait ici soit Abû Chudjâ<sup>1</sup>, qui était la kunyah d'Alp Arslân,<sup>2</sup> soit Abu l-fath, qui était celle de Malik Châh,<sup>3</sup> soit Abû Sa'id, celle de Tutuch. Si l'on objecte qu'un même personnage pouvait porter plusieurs kunyahs, je répondrai que celle d'Abû 'Alî ne convient guère à un sultan seldjoukide.

D'ailleurs, le titre d'atâbak, octroyé à Nizâm par Alp Arslân ou par Malik Châh,<sup>4</sup> semble n'avoir plus désigné, dès cette époque, une charge de gouverneur ou de précepteur. C'était alors un titre militaire, comme plus tard sous les Mamlouks, puisque Mirkhond observe, à l'occasion de Nizâm, qu'il était réservé alors à des émirs, c'est-à-dire à des officiers ou feudataires de l'empire, et qu'il fut accordé pour la première fois alors à un fonctionnaire civil.<sup>5</sup> On peut en induire qu'il en fut de même sous les Atâbekhs de Damas. En effet, le titre complet de Kumuehtakin était *atâbak al-'asâkir*, *atâbak des armées*. C'est exactement le titre qui désignera plus tard, sous les Mamlouks, le commandant en chef de l'armée égyptienne.

En effet, si le titre d'atâbak avait conservé jusqu'à l'époque d'Anar le sens de précepteur ou de gouverneur de prince, on ne voit pas bien comment l'atâbak Mudjir ad-din Abaq aurait été gouverneur d'un prince seldjoukide quelconque et aurait en lui-même un gouverneur dans la personne d'Anar. Aussi bien, je ne trouve pas dans les auteurs la mention des princes obscurs qui auraient été les pupilles des nombreux atâbaks de cette époque.

1. Bündâri, 28; Ibn Khallikân, trad. de SEANE, III, 230.

2. Bündâri, 54; Ibn Khallikân, *Idem*, 440.

3. Par le premier, suivant Mirkhond, trad. VULLENS, 78; par le second, d'après Ibn al-Athîr, x, 54, et Abu l-fidâ<sup>5</sup>, éd. C. P., II, 198. Sur ce titre, voir les sources citées dans *C. I. A.*, I, 290, note 3.

4. Tel est, sans doute, le sens de ce passage, que VULLENS semble n'avoir pas exactement compris, puisqu'il ajoute en note : «Nitham-elmulk war also nach dieser Stelle der erste, der den Titel Atabeg erhielt.» Cf. *Sultans Mamlouks*, I, 2, note 5.

En résumé, je crois que, dans tous ces textes, le titre d'atâbak désigne une charge féodale ou purement militaire, non la fonction d'un gouverneur de prince; par conséquent, la kunyah qui le suit se rapporte à l'atâbak lui-même et non à un prince ou à un souverain. En termes de grammaire : ces deux mots sont en rapport d'*apposition* (*atf*), non en rapport d'*annexion* (*idâfah*).

Cette conclusion soulève quelques objections qu'il reste à écarter.

1<sup>o</sup> Si l'on traduit «l'atâbak *Abû Mansûr Anar*», le texte devrait porter *abû* et non *abi*, puisque toute la phrase est au nominatif. Mais on admettra que le graveur a pu se tromper, si l'on songe que cette erreur est très fréquente en épigraphie. On peut dire que la permutation du *wâw* et du *yâ* finals dans les mots *abû* et *dhû* est une des seules erreurs fréquentes, même dans les textes soignés.<sup>1</sup> Elle s'explique aisément par la similitude de ces deux caractères, en naskhi comme en coufique. En outre, après une longue suite de titres où le cas n'est pas marqué dans la partie consonantique des mots, le graveur oublie facilement en face du mot *abû*, si les titres et le nom forment le sujet de la phrase ou s'ils sont à l'état construit, régis par les mots *fi ayyâdm*, *sous le règne de*, *bi-amr*, *par l'ordre de*, etc. C'est ainsi que dans les deux inscriptions de Kumuchtakin, la kunyah *Abû Mansûr*, non précédée du titre d'atâbak, est écrite *Abî Mansûr*, quoique la phrase soit au nominatif; l'erreur est évidente. Je pense donc que dans l'inscription d'Anar il faut lire *abû* au lieu de *abi*, comme dans celle de Tugtakin de l'an 503. Quant aux autres textes de la liste, ils sont rédigés de telle façon que la série des titres et surnoms est tout entière au génitif; ils ne jettent donc aucune lumière sur ce point.

1. J'insiste sur ce point pour ne pas être accusé de prêcher ici pour ma paroisse. Voir *C. I. A.*, *passim*, et le texte complet des inscriptions de Kumuchtakin dans *Z. D. P. V.*, xix, 105 s.

2<sup>e</sup> Le titre *atâbak* n'étant plus déterminé par un terme régi (*mudâf ilaihi*) devrait, semble-t-il, prendre l'article : *al-atâbaku abâ mansûr*, au lieu de *atâbaku abî mansûr*. Mais ce titre figure sans l'article arabe, du moins à cette époque, dans les chroniques comme dans les inscriptions.<sup>1</sup> Il en est de même d'autres titres empruntés à la langue turque, avant qu'ils soient complètement arabisés. Ainsi le titre *yalkâbak*, ingénieusement rétabli par M. KARABACEK, figure ici sans l'article, quoiqu'il soit déterminé et sans terme régi.

On peut en dire autant d'un titre analogue qui fournit une preuve de plus à l'appui de ma thèse. Dans les trois textes de Tugtakin, le titre *atâbak* est précédé du mot *qutlug*, *béni*, *fortuné* (écrit ). Ce mot ture<sup>2</sup> entre dans la composition de noms propres et de surnoms; ici, on le voit, il sert d'épithète au titre *atâbak*.

Or, dans le texte de 529 au nom de Mahmûd, la kunyah Abu l-Qâsim est précédée des mots *alp qutlug-bak*, vrai titre analogue à *atâbak*. On voit de suite qu'il ne peut y avoir un rapport d'annexion entre ce titre et la qunyah Abu l-Qâsim.

3<sup>e</sup> Anar portait déjà, paraît-il, la kunyah Abu l-Hasan. Mais les surnoms en *abû* étaient des titres honorifiques plutôt que des noms personnels et l'on sait qu'un même personnage pouvait en porter plusieurs. Ce détail, affirmé par un auteur fort au courant de la titulature officielle, est confirmé par plusieurs inscriptions.<sup>3</sup> Il explique du même coup pourquoi, dans la liste donnée plus haut, l'atâbak Tugtakin est appelé Abû Saïd et Abû Mansûr.

En résumé, malgré les apparences, j'incline à croire que le surnom Abû Mansûr désigne ici Anar lui-même et non le prince de Damas, et que cette règle s'étend à tous les cas analogues.

1. Voir, par exemple, *Hist. ar. des Crois.*, 1, 3 et 194—382, *passim*; II b, 70, 180, etc.

2. PAVET DE COURTEILLE, *Dictionnaire turc-oriental*, 422; *Hist. ar. des Crois.*, 1, 387.

3. Voir *C. I. A.*, 1, 153; *Dîbâdu al-inchâ'*, Paris 4439, fo. 157 v<sup>o</sup>.

L. 9.: M. KARABACEK a rétabli fort ingénieusement le nom du village qui figure ici. Le texte porte . . . .  
الْجَدَدَةُ الْمَرْوَةُ بَرْجُ حَرَانَ حَرَاسَةُ عَلَى . . . .  
Le savant orientaliste a lu . . . . et traduit : « le sixième du village d'Al-Djudaidah, appelé Mardj Harrân, constitué en faveur de, etc. » Ne trouvant aucune localité appelée حَرَانَ, il suppose que le graveur a sauté le mot حَرَانَ, trompé par la répétition du groupe حَرَانَ. Le village de Harrân al-'Awâmid est à 25 kilomètres à l'est de Damas, au bord des lacs salés.<sup>1</sup> Cette hypothèse est d'autant plus séduisante qu'il existe un village de Djudaïdah à sept kilomètres au sud de Harrân.<sup>2</sup> Or, le terme *mardj, prairie*, figurant souvent dans les noms de lieux de la plaine de Damas, il se peut fort bien que ce petit village ait été désigné sous le nom de Mardj Harrân.<sup>3</sup>

Voici la principale objection que soulève cette hypothèse. Si l'on restitue حَرَانَ, le mot حَرَاسَةُ ne fait plus partie du nom de lieu. Il faut alors le rattacher à la phrase suivante et lire حَرَاسَةُ عَلَى, constitué en faveur de, en le prenant comme nom d'action (*masdar*) du verbe *harasa, garder*. Le sens est acceptable, mais à ma souvenance, ce mot ne figure dans aucun des nombreux actes de waqf que j'ai relevés dans les inscriptions syriennes. La phrase usuelle *en faveur de*, etc., est toujours introduite par les mots *'alâ* ou *'alâ masâlih* tout court, ou avec répétition du verbe *waqafa* ou *auqafa*. Si l'on songe que les erreurs sont beaucoup plus rares dans les inscriptions que dans les manuscrits et que dans un texte aussi soignement gravé que celui de Bosra, il est bien difficile d'ad-

1. Voir la carte du Harrân du Dr Štúba, dans *Z. D. P. V.*, xii, pl. 6. Cf. Yâqût, *Mâdjam*, ii, 232; *Muhtârik*, 125.

2. Il s'agirait bien de ce village, marqué sur la carte citée, et non du village plus connu de Djudaïdah, situé au sud-ouest de Damas.

3. Peut-être faut-il lire *جَهْرَجَى* au duel construit, comme le propose M. CLAUSSER-GANNBAU; au point de vue paléographique, les deux leçons sont permises.

mettre une pareille négligence, on préférera peut-être chercher le nom de lieu dans le mot **أَنَارٌ** lui-même, sans rien changer au texte.

J'avoue que je n'ai pas été plus heureux que M. KARABACEK. Les listes toponymiques accompagnant les cartes récentes du Haurân et du Djaulân, de MM. STÜBEL et SCHUMACHER, ne renferment aucun nom qui prête à l'une des combinaisons du mot **أَنَارٌ**.<sup>1</sup> Peut-être en retrouverait-on la trace en consultant les habitants de Bosra, ce que je n'ai pas songé à faire. Il ne faut pas oublier que les noms de lieux qui figurent dans les actes de waqf désignent parfois des villages aujourd'hui détruits, souvent de simples domaines ou des pièces de terrain que l'on chercherait vainement dans les dictionnaires arabes ou sur les meilleures cartes modernes.

Si l'on admet que le texte est correct et que le groupe **أَنَارٌ** désigne un terrain ou un village quelconque aux environs de Bosra, il n'est plus nécessaire de chercher aux environs de Harrân un village du nom de Djudaïdah. Dès lors, il est plus naturel de voir dans *al-djudaïdah* un simple nom commun signifiant *nouveau village, nouveau domaine* (sous-entendu *qaryah, qas'ah*, etc.), et de traduire : « la moitié de la *djudaïdah* appelée Mardj . . . ». En effet, si *djudaïdah* était ici nom propre, le texte n'ajouterait pas *appelé*, etc. On trouverait plutôt une épithète déterminant la position de ce village de Djudaïdah, pour le distinguer des autres. Le mot *djudaïdah*, il est vrai, ne figure pas dans les dictionnaires. Mais il doit avoir existé, puisqu'il a donné naissance à une foule

1. On ne peut en tout cas songer à lire *Djersach*, comme le proposait M. WARTABE dans son étude sur l'inscription d'Anar (cité par FLEISCHER, *Z. D. M. G.*, xxxi, 146). L'orthographe arabe de ce nom est **جَرْشٌ**; c'est ainsi qu'il figure dans les auteurs et sur une inscription coufinée de lampe en terre cuite, étudiée tout récemment par M. CLERMONT-GARNIER, *Bacchus*, n° 21 et 47. D'ailleurs, la combinaison **مَرْجُ جَرْشٌ** est peu vraisemblable, car *Djersach* est bâti sur des collines.

de noms de lieux. Ce phénomène est si fréquent dans l'onomastique géographique qu'il est inutile d'y insister ici.<sup>1</sup>

L. 10 : L'original porte, au premier mot de la ligne, **فَنْ** et non **فَنْ**, tout court; d'ailleurs, la conjonction est ici de rigueur, car ce mot fait partie du texte sacré.

Grâce à un important passage d'Ibn Furât, M. KARABACEK a fixé avec une grande vraisemblance la date, que l'inscription ne donne pas. En 544, peu de temps avant sa mort, Anar entreprit une expédition dans le Haurân pour attaquer le royaume de Jérusalem, qui se vit obligé de traiter avec lui. Bosra, qui formait une étape importante sur la route de Damas au Jourdain, était alors une ville florissante, ainsi que l'attestent ses ruines; Anar y a sans doute passé. La longue suite des titres de l'inscription, qui trahit la puissance dont jouissait alors l'atâbak, le but même de sa fondation, tout concourt à faire de cette hypothèse une quasi-certitude. Cette date confirme les présomptions générales tirées de la forme des caractères.

Aux détails biographiques donnés par M. KARABACEK, ajoutons seulement qu'Anar avait fondé une madrasah à Damas.<sup>2</sup> Cet édifice a disparu, mais je crois en retrouver la trace dans le recueil épigraphique de SAUVAIRE, dont le n° 228 porte le texte suivant :

بِسْمِ اللَّهِ . . . أَنْشَأَ هَذِهِ الْمَدْرَسَةَ الْمَبَارَكَةَ الْأَمْيَرُ الْكَبِيرُ الْإِبْرَاهِيمُ لَدِرْمِعَنَ الدِّينِ أَنَّرِ بنِ  
عَبْدِ اللَّهِ عَتِيقِ الْمَلَكِ الْمُجَاهِدِ الْمَرَابِطِ الْفَازِيِّ حَفَّتَكِينَ مِنْ خَيْرَاتِ سَيِّدِهِ الْمَرْحُومِ  
وَذَلِكَ فِي سَنَةِ أَرْبَعِ وَعِشْرِينَ وَخَمْسَانَةَ \*

1. Cf. VILLENEUVE, Neuville, Neuviè, Neuuy, etc., et les nombreux noms analogues dans toutes les langues européennes.

2. Ibn Khallikân, trad. de SLANE, I, 275. Elle est décrite par Ihsâwi (traduit par SAUVAIRE, *Description de Damas*, tir. à part, 224) et par Ibn Chaddâd, Leide, Or. 1466, p. 46 r°. Ces auteurs donnent, sans doute par erreur, la date 555; Anar mourut en 544.

A fondé cette madrasah bénie le grand émir, l'isfahsalâr, Mu'in ad-din Anar ibn 'Abdallâh, l'affranchi de Malik Mudjâhid.... Tugtakin, à l'aide des munificences de son défunt maître, en l'an 524 (1130).<sup>1</sup>

On sait qu'Anar était un affranchi de l'atâbak Tugtakin, mort en 522; ces faits sont confirmés par les termes et la date de l'inscription. A cette époque, la puissance d'Anar n'avait pas encore atteint son apogée, c'est pourquoi les titres qui figurent ici sont plus modestes que ceux de l'inscription de Bosra.

Il serait intéressant de déterminer la provenance de la pierre de Bosra. Elle était sans doute encastrée dans le mur de l'édifice servant de four et de moulin. A quelle distance s'élevait-il? La pierre gît dans la cour de la mosquée de Dair al-Muslim, à l'endroit même où BURCKHARDT la signale en 1812. Aucun indice ne fait croire qu'elle ait jamais été fixée dans le mur de cette mosquée. Si les habitants n'ont pas perdu tout souvenir de son origine, une enquête sur les lieux fournirait peut-être quelque indication; je n'ai pas songé à l'entreprendre.

1. Lors de ma première visite à Damas en 1888, je me souviens d'avoir vu, dans un des angles du carrefour des bazars qui précède l'entrée ouest de la grande mosquée ou Bâb al-Barid, une inscription coufique, fruste et noireie par le contact journalier de la foule. D'après la courte description donnée dans le récueil SAUVAGE, je ne doute pas que ce texte ne fût le dernier vestige de la madrasah d'Anar. Il a disparu depuis dans une démolition, et je n'ai pu contrôler la copie ci-dessus. La traduction en a été donnée par SAUVAGE, op. cit., 264 (lire la date 524, au lieu de 521).

VI

**Les inscriptions de Nûr ad-din et l'origine du caractère arrondi dans l'épigraphie syrienne.**

541—569 H.

Nûr ad-din, le fameux sultan d'Alep et de Damas, le redoutable adversaire des Croisés, a laissé plusieurs inscriptions en Syrie, notamment à Alep, à Hamah, à Damas, à Baalbek et à Jérusalem. Outre leur valeur historique, ces textes offrent un intérêt spécial pour la paléographie arabe; voici comment.

J'ai montré que vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle de l'hégire, le caractère carré, dit *coufique*, employé jusqu'alors exclusivement dans les inscriptions, fut remplacé par le caractère arrondi appelé vulgairement *naskhi*.<sup>1</sup> Ce phénomène paraît se rattacher au grand mouvement de réaction sunnite qui, parti de la Perse au V<sup>e</sup> siècle, envahit peu à peu Bagdad, la Mésopotamie, la Haute Syrie, la Palestine et l'Égypte, porté par les Seldjoukides, les Atâbeks, Nûr ad-din et Saladin.<sup>2</sup> La parenté de deux phénomènes en apparence aussi dissemblables s'explique aisément si l'on songe que la réaction sunnite, coïncidant avec les invasions mongoles et l'arrivée des Croisés en Syrie, fut accompagnée d'une série de réformes religieuses, politiques, militaires et administratives. Cette révolution s'étendit naturellement à l'architecture et aux arts et métiers qui en dépendent.

1. Voir *Journal Asiatique*, 8<sup>e</sup> série, xviii, 74; 9<sup>e</sup> série, vi, 499; *C. I. A.*, 1, 85.

2. Sur ce mouvement, voir surtout *C. I. A.*, 1, 254 ss.

Un autre indice de l'origine orientale du caractère arrondi, c'est qu'il apparaît plus vite dans l'Orient musulman. Les inscriptions des régions situées à l'est de la Syrie sont trop mal connues pour fournir dès à présent des documents positifs, mais la numismatique permet d'y suppléer. Grâce à elle, on peut suivre l'évolution du caractère d'étape en étape depuis la Perse, où le type arrondi paraît déjà vers le IV<sup>e</sup> siècle, jusqu'en Égypte, où il pénètre au VI<sup>e</sup> siècle avec les monnaies de Saladin.

A priori, le caractère épigraphique a dû suivre la même route, puisqu'il pénètre en Égypte à la même époque. La dernière inscription fatimite du Caire, datée de 555, est en pur coufique; le premier texte en caractère arrondi est celui de Saladin à la citadelle du Caire, daté de 579. Mais si l'apparition du nouveau caractère en Égypte est nettement circonscrite, sa marche en Syrie restait encore indécise. Or, l'étude des inscriptions syriennes montre qu'avant d'entrer en Égypte avec Saladin, le nouveau caractère évolue à travers la Syrie avec Nûr ad-dîn. Voici la liste chronologique des textes de ce sultan que j'ai recueillis en Syrie.<sup>1</sup>

543. Madrasah Halawiyyah, Alep (arrondi).

545. Fragment anonyme, Alep (coufique).

549. Grand hôpital de Damas (arrondi).

1. Je ne puis garantir que cette liste soit complète. Il faut y ajouter une inscription de la mosquée de la citadelle d'Alep (BISCHOF, 136) et une sur une tour de l'enceinte de Damas (KRAMER, *Topographie von Damascus*, 1, 13), datées toutes deux de 554. Je ne les ai pas retrouvées et j'ignore le style de leurs caractères, qui étaient sans doute arrondis.

L'inscription d'Alep, an 543, est dans BISCHOF, 138, avec quelques fautes. Celles de Damas, ans 560 et 567, sont traduites dans SAUVAINE, op. cit., tir. à part, 270, et *Journal Asiatique*, 9<sup>e</sup> série, vii, 409. Celle de Baalbek, an 563, a été publiée à peu près correctement par M. ALOU, *Histoire de Baalbek* (Beyrouth, 1890), 135. Celle de Jérusalem, an 564, signalée par M. VOGÜE, *Temple de Jérusalem*, 103, et par plusieurs auteurs, n'a pas été publiée intégralement; les autres sont inédites. Elles figureront toutes dans le *Corpus*, avec plusieurs fac-similé.

- 551. Décret du Bâb aṣ-ṣ-Châgûr, Damas (coufique).
- 552. Mosquée Ḥasanain, Hamah (arrondi).
- 558 et 559. Mosquée Nûri, Hamah (arrondi).
- 560. Bâb al-Djâbiyah, enceinte de Damas (arrondi).
- 563. Porte de Damas, Baalbek (arrondi).
- 564. Chaire de la mosquée Al-Aqṣâ, Jérusalem (arrondi).
- 567. Tombeau-madrasah du sultan à Damas (arrondi).
- 569. Tour de l'enceinte de Damas (arrondi).

Le coufique du fragment d'Alep rappelle celui des inscriptions fatimites de l'Égypte. Celui du décret de Damas, plus sobre et moins artistique, se rapproche plutôt des inscriptions des Atâbekhs de Damas, invariablement écrites en coufique; j'en ai donné la liste dans le chapitre précédent. En tout cas, ces deux inscriptions sont franchement coufiques, sans aucune parenté avec le nouveau caractère. Le naskhi de Nûr ad-dîn est un caractère arrondi d'un aspect particulier, commun à tous les autres textes. Les lettres sont pleines mais allongées, d'une rare élégance, dessinées et gravées avec une entière sûreté de main. Sans parenté avec le coufique contemporain, ce caractère ne peut en être issu. Il a dû se développer à côté de lui; sa perfection même trahit un long passé. Tel qu'il apparaît soudainement en Syrie, il doit avoir été importé et ne peut venir que d'Orient. Dès lors, il est naturel d'en rattacher les destinées au mouvement dont j'ai parlé plus haut.

Bien plus, si l'on reprend un à un les textes de cette liste, on verra que le nouveau caractère s'avance en Syrie avec le nouveau régime. Nûr ad-dîn monte sur le trône d'Alep en 541 et la première inscription qu'il signe dans cette ville, celle de la Halâwiyyah, offre le nouveau caractère. Deux ans plus tard, le fragment anonyme apparaît comme le dernier vestige du type ancien, dominé par les traditions fatimites de Rîdwân ibn Tutuch. Nûr ad-dîn s'empare de Damas en 549 et la même année, il fait gra-

ver dans son hôpital des inscriptions du nouveau type. Deux ans après, le décret du Bâb ach-Châgûr, écrit dans le coufique des Atâbeks de Damas, semble le testament paléographique d'une époque mourante. Dès lors, le nouveau type, porté par les maîtres tailleurs de pierre du grand conquérant, se répand dans toute la Syrie, à Damas, à Hamah, à Baalbek, à Jérusalem. En 569, à la mort de Nûr ad-dîn, il est définitivement établi. Enfin, il pénètre en Égypte avec Saladin et s'y affirme dans l'inscription de la citadelle du Caire.

Pour remonter plus haut dans son histoire, il faudrait étudier à fond l'épigraphie alépine et pousser en Perse à travers la Mésopotamie. Les inscriptions de ces régions sont encore trop mal connues pour permettre aucune conclusion, mais si la thèse émise ici est juste, on verra le nouveau type apparaître de plus en plus tôt à mesure qu'on s'avancera vers l'Orient.

Pour illustrer les observations qui précèdent, je reproduis à la planche IV, fig. 8, l'estampage du décret de Damas, daté de 551, et à la planche V, fig. 9, la photographie de l'inscription de la tour, datée de 569, la dernière au nom de Nûr ad-dîn. Les caractères de cette inscription sont moins élégants que ceux de la plupart des textes en arrondi de Nûr ad-dîn, tous antérieurs à elle; mais c'est la meilleure photographie que je possède.

La première inscription est gravée sur une stèle d'environ 100 × 110, encastrée au-dessus du Bâb ach-Châgûr, à l'intérieur. Elle renferme douze lignes en coufique sobrement orné de rinceaux. C'est un curieux décret ordonnant l'abolition d'une taxe prélevée sur les caravanes sur la route de Damas en 'Irâq et retour.<sup>1</sup> Ce texte est assez difficile; il exige un commentaire détaillé que je ne puis entreprendre ici, puisque mon seul but est d'en

1. Sur les franchises de taxe accordées par Nûr ad-dîn, voir *Hist. or. des Crois.*, II, 301.

faire ressortir l'intérêt paléographique. J'en renvoie la publication intégrale à une prochaine étude et je me contente de signaler la présence de plusieurs points diacritiques. Ce détail, assez rare dans l'épigraphie coïfique, même à l'époque de son déclin, fait pressentir la très prochaine apparition du caractère arrondi, qui marque d'emblée les points diacritiques.

La deuxième inscription est gravée sur une tour ronde de l'enceinte de Damas, cachée aujourd'hui dans la cour d'une maison du Sūq as-Sināniyyah. Le champ creux, d'environ 120 × 50, renferme trois lignes en caractères arrondis, du style décrir plus haut.

(1) بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ أَمْرٌ يَأْنِشَأُ هَذَا (2) لِبَرْجِ الْمَبَارَكِ الْفَقِيرِ إِلَى رَحْمَةِ رَبِّهِ  
محمود (3) بْنُ زَنْكَى بْنُ أَقْ سَنْقَرِ طَلْبٌ لِلثَّوَابِ سَنَةِ تَسْعَ وَسَيْنَ وَخَسْ مَائَةٌ \*

... A ordonné la construction de cette tour bénie celui qui a besoin de la grâce de son maître, Maḥmūd, fils de Zanki, fils d'Aq-sunqur, pour obtenir la récompense (d'Allāh). En l'année 569 (1173—74).

Ce texte est muni de points diacritiques, de points voyelles et d'autres signes orthographiques, le *sukūn*, le *tachdīd* et le signe distinctif du *sīn*, en queue d'aronde, que nos imprimeries n'ont pas adopté. Ces points ne sont pas au complet; il en manque et il y en a quelques-uns de trop.<sup>1</sup> Toutefois on sent, dès l'abord, l'intention de les placer avec une certaine méthode. C'est là un des caractères distinctifs du *naskhi* de Nūr ad-dīn et des Ayoubites. Plus tard, sous les Mamlouks, les points et les signes figurent en plus grand nombre encore, mais ils sont placés avec moins de méthode; traî-

1. Ainsi le chiffre *تَسْعَ* a deux points inutiles sous le *sīn*. On pourrait être induit à lire *سَبْعَ*, en considérant l'un de ces points comme celui du *م*. La lecture *تَسْعَ* est assurée par la forme des lettres, par les deux points du *م*, qui ne semblent pas appartenir au mot précédent, enfin par la position du signe distinctif du *sīn*. — On remarquera l'orthographe du mot *طَلْبٌ*, avec le double *سَلْوَانَ* du *سَّمْكَنَةِ*, mais sans l'*الْي* final.

tés comme élément décoratif, leur rôle consiste surtout à remplir les vides du champ.

Ainsi, tandis que le coufinque lapidaire n'emploie les points qu'à titre d'exception, l'arrondi s'en sert dès l'origine avec méthode. C'est une preuve de plus que les deux caractères ont suivi deux routes distinctes et que l'arrondi a déjà un long passé lorsqu'il paraît subitement en Syrie.

---

VII

**Les inscriptions de Saladin.**

564—589 II.

Saladin, le conquérant de l'Égypte, le vainqueur des Croisés, le réformateur religieux, politique et militaire, Saladin n'a laissé que peu d'inscriptions. La plupart des édifices bâties par lui ont disparu; d'ailleurs, les époques héroïques sont souvent sobres de documents épigraphiques, parce qu'on n'y songe guère au jugement de la postérité. Les textes du grand sultan n'en sont que plus précieux à recueillir. Voici la liste chronologique de ceux que je connais.

- 574. Décret; Damas.
- 575. Grande mosquée; Damas.
- 579. Citadelle du Caire.
- 583. Mosquée Al-Aqṣā; Jérusalem.
- 585. Qubbat as-Ṣakhrah; Jérusalem.
- 587. Qubbat Yūsuf; Jérusalem.
- 588. Église Sainte Anne; Jérusalem.
- 589. Tombeau du sultan; Damas.

Deux mots d'explication sur ces textes, qui figureront à leur place dans le *Corpus*.

Le premier est un décret inédit relatif à l'endigage des cours d'eau de Damas, un des plus vieux textes administratifs. Ce curieux document, relevé par WADDINGTON, était gravé sur un bloc de basalte occupant le centre de l'ancien marché aux chevaux, à

Damas. Il a malheureusement disparu; tous mes efforts pour le retrouver sont restés infructueux.<sup>1</sup>

Le deuxième est un texte également inédit, relatif à la restauration de deux piliers sous la coupole de la grande mosquée de Damas. Il était gravé sur l'un de ces piliers, où je l'ai copié en 1893, avant l'incendie déplorable qui l'a fait disparaître avec un grand nombre de documents archéologiques de cette mosquée.

Le troisième, le quatrième et le cinquième ont été publiés à diverses reprises et je ne m'y arrête pas.<sup>2</sup> Le sixième, relatif au creusement d'un fossé, s'abrite sous une petite coupole, sur le bord méridional de la terrasse supérieure du Haram; je le crois inédit.

Le septième est une dédicace gravée par Saladin au-dessus du portail de Sainte Anne, lorsqu'il convertit cette église en une madrasah chafite. Ce texte déjà connu a une grande valeur historique.<sup>3</sup> Enfin le dernier ne figure ici que pour mémoire. Ibn Khallikān rapporte qu'il a lu sur le tombeau de Saladin, à Damas, une épitaphe rédigée par le qādī Al-Fādīl et portant la date de la mort du sultan.<sup>4</sup> J'ignore depuis quand ce texte a disparu. Le tombeau actuel et l'inscription qui l'orne sont d'une date très récente.

Après ce que j'ai dit du caractère des inscriptions de Nûr ad-

1. Il porte le n° 745 dans le recueil manuscrit de SAUVAIRE.

2. Pour le troisième, voir MENECH, *Qâbirâh og Kerafat*, 18; *C. I. A.*, 1, 80; CASAROVA, *Mémoires de la Mission du Caire*, vi, 569. — Pour le quatrième, de VONTE, *Temple de Jérusalem*, 101; *Mudjîr ad-dîn*, 301 (trad. SAUVAIRE, 76); cf. COEDES, *Syrian Stone-Lore*, 445. — Pour le cinquième, de VONTE, op. cit., 91. Ce dernier texte a été repeint à diverses reprises, lors des fréquentes restaurations de la coupole de la Ṣakhrâh; les fragments relatifs à Saladin sont une copie moderne. La date 585 est donnée par M. de VONTE; en 1893, j'ai lu la date 586, repeinte sans doute depuis l'étude du savant archéologue français.

3. Voir de VONTE, *Églises de Terre Sainte*, 244; MENECH, *La Piscine de Bethsada*, 23, avec un bon dessin.

4. Ibn Khallikān, trad. de SLANE, iv, 547.

MÉMOIRES, T. III.

din, il est inutile d'ajouter que tous les textes historiques de Saladin sont en caractères arrondis. Le coufique est relégué dès lors dans les inscriptions coraniques et décoratives, où il se maintient jusqu'à la décadence complète de l'art arabe.<sup>1</sup> La planche V, fig. 10, reproduit l'estampage du plus beau de ces textes, celui de Sainte Anne de Jérusalem. Le style en est plus soigné que dans l'inscription du Caire, mais il est moins élégant que celui de Nûr ad-din.

1. Voir notamment *C. I. A.*, I, 86.

---

VIII

Les inscriptions du Mont Thabor et la trêve entre Malik  
'Adil et les Francs.

607—612 H.

Parmi les ruines diverses qui couvrent le sommet du Thabor, se voient les restes de la forteresse construite par Malik 'Adil et son fils Malik Mu'azzam, sultans de Damas, et détruite par ce dernier peu d'années plus tard, pour des motifs stratégiques. Là, trois blocs gisent à terre, portant trois inscriptions arabes. Ces textes, publiés dans un opuscule peu connu, mentionnent la construction de la forteresse.<sup>1</sup> Le premier, au nom de Malik 'Adil, est daté de l'an 607 de l'hégire; les deux autres, au nom de Malik Mu'azzam, sont datés de 610 et de 612. Je néglige ceux-ci pour consacrer quelques remarques au plus long et au plus important, celui de Malik 'Adil.

Je n'ai pas visité le sommet du Thabor et je ne connais ces inscriptions que par l'ouvrage cité plus haut. Voici le texte de Malik 'Adil, avec les corrections et les réserves qui m'ont paru nécessaires en l'absence d'un fac-simile et d'une copie parfaitement sûre.<sup>2</sup>

1. ΙΩΑΝΝΙΔΟΣ, Το Θρήνος, Jérusalem 1867, 15 ss.; cf. GUÉRIN, *Description de la Galilée*, 1, 148.

2. Ce travail était sous presse quand j'ai reçu de M. SCHUMACHER, ingénieur à Haïfa, un estampage de l'inscription, avec plusieurs autres, provenant du Thabor et qu'il a bien voulu faire à ma demande. Ce document confirme de point en point les corrections que j'ai faites au texte de JOANNIDES. J'ai ajouté celle de ركب en رسم on ركن, et la coupure des lignes; le mot هذا, placé entre crochets, ne figure ni dans

— أمر بإنشاء<sup>٢</sup> (٤) [هذه] القلعة المباركة مولانا

السلطان الأعظم الملك العادل<sup>٥</sup> المجاهد للنصر سيف<sup>٦</sup> الدنيا والدين سلطان  
الإسلام والملائكة<sup>٧</sup> أبو بكر بن أبي خليل أمير المؤمنين عند عوده من الشرق  
إيجاع<sup>٨</sup> المكر للنصر وروله بظاهر العلور بعد اقضاه المدنة<sup>٩</sup> وكان  
الإيجاع بالعمل<sup>١٠</sup> في يوم الأحد لخمس مصاعب من ذي<sup>١١</sup> الحجة سنة سبع وستمائة  
ورُكِب (رُكِب؟) هذا في<sup>١٢</sup> ولاية الأمير حسام الدين لولو ابن عبد الله الملكي<sup>١٣</sup>

المعظى \*

ordonné de bâtir cette forteresse bénie, notre maître le très grand sultan  
Al-Malik al-‘Adil, le guerrier, le victorieux, Saif ad-dunyā wad-dīn, le sultan  
de l’islām et des musulmans, Abū Bakr, fils d’Ayyūb, l’ami du prince des  
croyants,<sup>٤</sup> quand il revint de l’est, rassembla l’armée victorieuse et campa  
en dehors du Thabor, après l’échéance de la trêve. Les travaux ont été  
commencés le dimanche ٥ dhu l-hidjdjah ٦٠٧ et ceci a été construit<sup>٧</sup> sous  
le commandement de l’émir Husām ad-dīn Lu’lu’, fils de ‘Abdallāh, le ser-  
viteur de Malik Mu’azzam.

JOANNIDES, ni sur l'estampage, où l'on peut le restituer dans une lacune du papier. Il était trop tard pour compléter sur d'autres points ce mémoire, dont les conclusions restent les mêmes; en publiant ces estampages, je dirai les observations nouvelles qu'ils m'ont suggérées.

1. On remarquera que ce verset, qui parle de l'argent dépensé dans un but pieux (فِي صَدَقَةِ الْمَلَكِ) tel que la guerre sainte, fait allusion à la construction de la forteresse.

2. Je lis ainsi, au lieu de **بِإِيْشَنَا**.

3. Au lieu de **شَرْف**. Le sultan est toujours appelé Saif ad-dīn.

4. Au lieu de **بِالْعَمَار**.

5. Au lieu de **الْمَلَكِ**, qui ne veut rien dire. Le relatif de la forme **الْمَالِكِيِّ الْمَالِكِيِّ** est fréquent en épigraphie.

6. Sur ce titre, voir C. I. A., 1, 83, note 3. Il figure dans d'autres inscriptions du sultan, à Damas et à Jérusalem.

7. Le texte porte **رَكِب** avec point en haut, mais la forme de la finale est plutôt celle d'un **ب**; les deux leçons donnent un sens analogue.

Ainsi, la construction du château a commencé le 5 dhu l-hidj-djah 607 (20 mai 1211).<sup>1</sup> Le caractère officiel de cette date nous autorise à rectifier légèrement le récit des auteurs, ou plutôt à le confirmer en le précisant davantage. Suivant eux, c'est en 609 que Malik 'Ādil bâtit le château du Mont Thabor.<sup>2</sup> Or, suivant nos textes, la construction, commencée par lui en 607, se poursuivait encore en 612, par la main de Malik Mu'azzam. On sait que ce dernier la fit démanteler, sur l'ordre de son père, dès l'année 614, à la suite d'une attaque infructueuse des Francs, dans la crainte de la voir tomber entre leurs mains.<sup>3</sup> Un siècle et demi plus tard, paraît-il, le sultan Baibars en consomma la ruine.<sup>4</sup>

Mais la partie la plus curieuse de l'inscription est celle qui suit immédiatement les noms et les titres du sultan : « Quand il revint de l'est, rassembla l'armée victorieuse et campa en dehors du Thabor, après l'échéance de la trêve. »<sup>5</sup> A quel événement cette phrase fait-elle allusion ?

Aucune des sources citées, sauf l'*Eracles*, ne raconte que le sultan se soit rendu avec son armée au Thabor quand il donna l'ordre de bâtir la forteresse. Mais remontons un peu plus haut. En 600 (1203), de nouveaux Croisés ayant débarqué à Saint-Jean d'Acre et se préparant à marcher sur Jérusalem, Malik 'Ādil, alors à Da-

1. Suivant les tables de WÜRSNPFELD, ce jour tombe sur un vendredi, non sur un dimanche.

2. Ibn al-Athīr, xii, 197; Abu l-fidā', éd. Otr̄, iii, 121; cf. *Hist. or. des Crois.*, 1, 86 en bas; 111, 108; WEIL, *Chalifat*, iii, 438. L'*Eracles* donne la date 1211, qui correspond à 608—609 de l'hégire; *Hist. occid. des Crois.*, 1, 317. RÖHMERT, *Beiträge*, n. 236, donne 1213; SANUTO, 206, donne 1214; cf. DE MAS LATHUS, *Histoire de l'île de Chypre*, 1, 181.

3. Ibn al-Athīr, xii, 210; Abu l-fidā', iii, 124; cf. *Hist. or. des Crois.*, 1, 88; 111, 113; *Eracles*, loc. cit., 330; REINAUD, *Extraits*, 387; WEIL, iii, 440; GUINIER, op. cit., 1, 162.

4. GUINIER, loc. cit. J'ignore à quelle source ce détail est emprunté.

5. L'éditeur a lu *الهدنة*; ne trouvant aucun sens à ce mot, il suggère *الهدنة*, *la trêve*; cette leçon est fort plausible. Sur l'estampage, on lit distinctement *الهدنة*; le reste est invisible.

*mas, fit rassembler les troupes de Syrie et d'Égypte, se mit en route et campa près du mont Thabor*, pour s'opposer à la marche des Francs. Les deux partis restèrent en expectative jusqu'à l'année suivante, où une trêve fut conclue.<sup>1</sup>

Je crois que c'est à cet événement que notre texte fait allusion. Cette hypothèse est d'autant plus tentante que les termes de l'inscription rappellent de près ceux d'Ibn al-Athîr : Damas est au nord-est du Thabor; or Malik 'Âdil, dit l'inscription, venait de l'est. Il avait rassemblé l'armée et campé au pied du Thabor.

Le texte épigraphique ajoute que la trêve était échue. Comme il ne peut s'agir ici de la trêve conclue de 601, il faut remonter plus haut. Or, vers le 14 cha'bân 594 (21 juin 1198), une trêve avait été conclue entre le sultan et les Francs, à la suite du siège du Toron, pour 3 ans, 5 ans 6 mois, 6 ans, ou 6 ans 6 mois 6 jours, suivant les sources citées par M. RÖHRICHT, qui choisit la seconde variante.<sup>2</sup> La trêve échue, le sultan campe au Thabor en 600, plutôt vers la fin de l'année, ainsi qu'il ressort du récit d'Ibn al-Athîr. Elle avait donc été conclue pour 5 ans 6 mois (jusqu'à la mi-safar 600), ou pour 6 ans (jusqu'à la mi-cha'bân 600), et il faut abandonner les deux variantes extrêmes.

Pourquoi le sultan tient-il à rappeler que la trêve était échue quand il vint camper au Thabor? On a vu qu'une nouvelle trêve fut conclue en 601, et Ibn al-Athîr dit qu'elle fut renouvelée en 604.<sup>3</sup> Peut-être durait-elle encore en 607, à la date de l'inscription. En rappelant que le mouvement offensif qui avait donné lieu au projet de construction de la forteresse s'était produit pendant

1. Ibn al-Athîr, XII, 128; Abu l-fidâ', III, 110; cf. *Hist. or. des Crois.*, I, 82; II, 95; REINAUDE, op. cit., 383 en bas.

2. RÖHRICHT, *Beiträge*, II, 214 et 226; Ibn al-Athîr, XII, 84; *Hist. or. des Crois.*, II, 89. J'ignore dans quel passage de cet auteur REINAUDE, 382, a lu que la trêve était conclue pour trois ans.

3. *Hist. or. des Crois.*, II, 96—107.

une interruption de la trêve, le sultan veut sans doute justifier ses travaux militaires et écarter tout reproche de déloyauté.<sup>1</sup>

Ainsi dès l'année 600, Malik 'Âdil, frappé des avantages qu'offrait la position du Thabor pour arrêter les Francs sur la route d'Acre à Jérusalem passant par Djenin, aurait décidé d'y bâti une forteresse. Mais la construction, différée pour des raisons inconnues, n'aurait commencé réellement qu'en 607, date de l'inscription. Telle est l'explication que je propose de donner à ce curieux texte, en attendant l'édition définitive des inscriptions du Thabor.

1. La trêve fut renouvelée encore pour six ans vers le milieu de l'année 1211; *Brasles*, 317; *de Mas Latrik*, *loc. cit.* Suivant cet auteur, elle était échue en 1209; je reviendrai sur ce point en proposant une nouvelle explication du passage relatif à la trêve.

---

IX

Les inscriptions du sultan Baibars.

658—676 H.

Le sultan Baibars, dont j'ai publié tous les textes cairoles,<sup>1</sup> a laissé un grand nombre d'inscriptions en Syrie, notamment à Kerak, à Yabneh, à Ramleh, à Lydda, aux forteresses de Bâniyâs, de Safed et du Krak, à Damas et à Homs. Outre l'intérêt qu'ils tirent du nom du célèbre conquérant, ces textes ont presque tous une valeur spéciale, parce qu'ils touchent à quelque point important de l'histoire contemporaine. Ceux de Kerak, de Lydda et de Yabneh ont été publiés avec d'intéressants commentaires; je n'y reviendrai pas ici.<sup>2</sup> J'ai publié un fragment d'inscription du château de Subaibah à Bâniyâs, restauré par Baibars après le passage des Tartares.<sup>3</sup> Les auteurs nous ont laissé le texte curieux d'une inscription du sultan à Safed, gravé lors de la prise de cette place sur les Francs; elle a disparu sans doute avec le château tout entier.<sup>4</sup> Restent les textes de Damas, de Homs, de Ramleh et du Krak, qui font l'objet des pages suivantes.

1. Voir *C. I. A.*, 1, 118 ss. et 189.

2. Ceux de Kersk par SAUVAIRE, dans *LE LUTSIE*, *Voyage à la Mer Morte*, II, 199. Ceux de Lydda et de Yabneh par M. CLERMONT-GANNEAU, *Recueil d'archéologie orientale*, I, 262 ss., et *Archaeological Researches in Palestine*, II, 174, 176—182. J'ai pris des photographies et des estampages des inscriptions de Yabneh et de Lydda et je dois à M. Bartschow l'estampage d'une des inscriptions de Kerak. Tous ces textes paraîtront dans le *Corpus en temps voulu*.

3. *Journal Asiatique*, 8<sup>e</sup> série, XII, 466.

4. Nuwairi, dans *DURRÉMAY*, *Mémoires d'histoire orientale*, II, 364, et Maqrizi, dans *Sultans Mansouks*, 1<sup>e</sup> b, 48. Je dois à M. SCHUMACHER un grand nombre d'estampages

*La prise de Damas par les Tartares et la bataille de 'Ain Djälât.*

658 H.

Parmi les inscriptions de Baibars à Damas, je signale en passant le grand texte gravé sur le tombeau du sultan et de son fils Barakat-khan. Par la beauté des caractères et leur parfaite conservation, ce texte est un des plus remarquables monuments de l'épigraphie arabe. Il renferme l'acte de waqf du tombeau et fournit ainsi, avec tant d'autres inscriptions damasquines, une précieuse contribution à la géographie de la Syrie centrale au moyen âge.

La citadelle de Damas, vrai panthéon des souverains musulmans de Syrie, renferme plusieurs inscriptions de Baibars, gravées lors des réparations qui suivirent le passage des Tartares. L'une d'elles offre un intérêt particulier. Elle est sculptée sur la courtine de la face est, entre deux gros saillants carrés, à mi-hauteur du fossé au parapet. Elle occupe un champ rectangulaire d'environ 700 × 50 et comprend deux lignes en beau naskhi mam-louk, à grands caractères munis de points et de voyelles. La planche VI, fig. 11, reproduit un cliché de ma collection.<sup>1</sup>

de Safed. Parmi ces textes, aucun ne remonte à Baibars et je n'en ai point trouvé durant mon court passage à Safed. Les derniers restes du château ont disparu dans le tremblement de terre de 1857; Roussos, *Biblical researches*, III, 321.

1. Lors de mon dernier séjour à Damas, le colonel BADU BEY était attaché à l'état-major du 7<sup>e</sup> corps. Le savant archéologue, qui voulut bien me procurer quelques copies, a fait peindre en noir les caractères; ce procédé un peu sommaire les fait du moins ressortir avec netteté. Quelques lettres et nombre de points n'ayant pas été touchés par le vernis, je restitué les mots mal venus d'après ma copie. Suivant BADU BEY, cette inscription se répète à l'intérieur, sur la porte murée de la face est; l'accès de la citadelle m'a été refusé. — SAUVAGEON a donné de ce texte une traduction d'après une copie imparfaite qu'il a rectifiée plus tard; *op. cit.*, 167, et *Journal asiatique*, 9<sup>e</sup> série, VII, 284.

(1) بِسْمِهِ . . . عَزَّ مَوْلَانَا السَّلَطَانُ الْمَلِكُ الظَّاهِرُ رَكْنُ الدِّينِ الْعَادِلُ  
الْمُجَاهِدُ الْمَرَابِطُ الْمُؤَيَّدُ الْمُقْتَرُ لِلنَّصُورِ بِيَرْسِ التَّجْمِيِّ الصَّالِحِيِّ وَأَمَرَ بِعَمَارةِ الْقَلْعَةِ  
الْمُنْصُورَةِ بَعْدِ تَسْلِيمِهَا لِلْمَدْوَلِ الْمُخْذُولِ فِي حَادِي وَعِشْرِينَ مِنْ جَادِ الْآخِرِ (2) فِي سَنَةِ  
ثَمَانِ وَحُسْنِ وَسْمَانَةِ وَاسْتَخْلَصُهَا الْجَيْشُ الْمُنْصُورُ يَوْمَ الْأَحَدِ سَابِعِ الْمُشْرِقِ (sic)  
مِنْ وَضَانِ الْمَبَارِكِ فِي النَّارِيْخِ لِلَّذِكْرِ بِتَوْلِيِّ الْعَبْدِ الْفَقِيرِ إِلَى رَحْمَةِ اللَّهِ لِعَنِ الْأَمْرِ  
عَزَّ الدِّينِ أَيَّبَكَ الْلَّهُكَ الظَّاهِرِيِّ الصَّالِحِيِّ الْمُرْفُوِّ بِالْزَّرَادِ وَتَتَّ (3) هَذِهِ الْعِمَارَةِ  
[فِي سَنَةِ؟] تَسْعَ وَحُسْنِ [وَسْمَانَةِ] \*

Au-dessus du rectangle, au milieu, deux lignes en plus petits caractères :

(1) اللَّهُ الْمَلِكُ رَبُّ الْعَالَمِينَ (2) مُدِيرُ نَعْمَتِهِ عَلَى الشَّاكِرِينَ \*

Au nom d'Allâh . . . Gloire à notre maître le sultan Al-Malik az-Zâhir Rûkn ad-dunyâ wad-dîn, le savant, le juste, le guerrier, etc. . . Baibars, le serviteur (du sultan) Malik Shâlih Nadjm ad-dîn (Ayyûb). Il a ordonné de reconstruire la citadelle victoriene, après qu'elle eût été livrée à l'ennemi mandit le 21 dju'mâdâ II 658, et recouvrée par l'armée victorieuse le dimanche 27 ramaðân bénî de la même année. (Ce travail a été fait) sous le commandement du serviteur qui a besoin de la grâce d'Allâh, l'émir 'Izz ad-dîn Ai-bâk, le serviteur de Malik Zâhir (Baibars) aş-Shâlihi, appelé le fabricant de cottes de mailles. Il a été terminé (?) en 659.

Ce qui fait l'intérêt capital de ce texte, c'est qu'il mentionne la prise de la citadelle par les Tartares et sa reprise par l'armée égyptienne. Ces deux faits, appuyés par deux dates distinctes, se rattachent à un événement connu, la bataille de 'Ain Djâlût, qui arrêta le flot débordant des Tartares en Syrie et le détourna pour toujours de l'Égypte. Date mémorable pour l'histoire de la civilisation

sation, car le Caire, envahi et pillé par les hordes d'Houlagou, eût certainement vu disparaître alors une partie des monuments et des manuscrits arabes conservés jusqu'à nos jours. Voici le bref récit des événements auxquels ce texte fait allusion.

Enhardi par la prise de Bagdad et par les troubles qui divisaient les états ayoubites, Houlagou s'était emparé de la Mésopotamie et de la Syrie du nord. Le 19 safar 658, ses messagers arrivaient à Damas et le 16 rabî I<sup>e</sup>, ses troupes y entraient sans rencontrer de résistance; seule la citadelle leur ferma ses portes. Les vainqueurs l'assiégèrent le 6 rabî II et la prirent le 22 dju-mâdâ I<sup>e</sup>, en démolissant ses parapets. Maîtres de la Syrie centrale, ils fondent sur la Palestine et menacent l'Égypte. Mais le sultan Quțuz, réunissant l'armée égyptienne, se porte à leur rencontre et leur inflige une cruelle défaite à 'Ain Djâlût, entre Zarîn et Baisân, le vendredi 25 ramađân 658. La nouvelle de la victoire parvint à Damas dans la nuit du dimanche 27 ramađân; aussitôt les Tartares évacuent précipitamment la ville, qui ouvre ses portes au sultan Quțuz. Enfin Baibars, monté sur le trône après le meurtre de Quțuz, fit réparer la citadelle.

Tel est en résumé le récit de Maqrizi, le chroniqueur qui rapporte ces faits avec le plus de détails.<sup>1</sup> Reste à confronter les dates de l'auteur arabe avec celles de l'inscription.

Tous les auteurs que j'ai consultés sont d'accord pour fixer la bataille de 'Ain Djâlût au vendredi 25 ramađân (3 sept. 1260) et l'évacuation de Damas au dimanche 27. Ainsi, sur ce point, l'inscription de Baibars confirme exactement leur récit.<sup>2</sup>

1. *Sultans Mamelouks*, 1 a, 97—99, 104—106, 141; cf. *Salik*, Paris 1726, p. 131 v<sup>e</sup> et 134 r<sup>e</sup>.

2. Abû Châmâh, *Abh-dhâbî fi r-rasûdâtâ*, ms. de M. SCHERER, année 658; Maqrizi, loc. cit.; Nuwairi, Leide, 2<sup>e</sup>, p. 132 r<sup>e</sup>; Abu l-fidâ' et 'Aini, dans *Hist. or. des Crois.*, 1, 143; 11 a, 215; Safadi, ms. de M. SCHERER, p. 174 v<sup>e</sup>; Abu l-faradj, éd. Sâlhâni, 489; Abu l-mâhâsin, ms. de M. SCHERER; Ibn Iyâs, 1, 97; Wazîl, *Chalifén*, IV, 16; HAMMER,

Il n'en est pas de même pour la date de la prise de la citadelle par les Tartares. Suivant l'inscription, elle eut lieu le 21 *djumâdâ II* (3 juin), tandis que dans le récit qu'on vient de lire, Maqrizi la fixe au 22 *djumâdâ I<sup>e</sup>* (5 mai). Cette dernière date est-elle confirmée par d'autres chroniques? Je ne saurais le dire. Parmi les auteurs que j'ai pu consulter, ceux qui parlent du siège de la citadelle sont en désaccord sur la date ou se taisent entièrement sur ce point.<sup>1</sup> Je m'en tiens donc à la date de Maqrizi, comparée à celle de l'inscription.

La différence d'un jour sur le quantième du mois (21 et 22) n'a pas d'importance. Cette légère erreur est très fréquente et s'explique par une faute de copie, ou par une variante de calendrier. Quant à la différence du mois, elle porte sur les deux *djumâdâ* et ne repose que sur la permutation des mots *awwal*, *premier* et *âkhîr*, *second*. Ces deux termes ayant une grande analogie graphique, prêtent aisément à des erreurs de copie. Le groupe *و* est le même dans les deux mots; le groupe *ك*, écrit rapidement en

*Geschichte der Ilchane*, I, 204; KREUHN, *Mittelsyrien*, 77; REINHOLD, *Extrêmes*, 480, etc. — Rachîd ad-dîn raconte en détail la bataille sans en fixer la date; éd. QUATREMÈRES, 347 ss. Suyîti (*Histoire des Califes*, éd. Caire, 191; trad. JAHRETT, 501) donne le 15 pour le 25. Les meilleures sources occidentales donnent le 3 septembre 1260, correspondant au 25 *ramadân*; *Eracles*, 444; *Gesta der Croisés*, 165. Les éditeurs de l'*Eracles*, 444, note e, donnent par erreur 25 *ramadân* = 25 septembre. Sanuto, Amadi et les *Annals* ne donnent pas de date précise.

1. Voici les variantes que j'ai relevées: Arrivée des messagers à Damas: 17 *qa-*  
far (Abû Châmah et Abu l-mâhîsin); 19 *qa-*far (Maqrizi et Sâfâdi, loc. cit.); mi-*qa-*far (Nuwayrî, ms. cité, f° 104 v<sup>e</sup>); *qa-*far (Ibn Iyâs, loc. cit.). Arrivée des troupes: 16 *rabî'* 1<sup>e</sup> (Maqrizi); 17 (Abû Châmah et Abu l-mâhîsin, ms. cités et Paris 1780, f° 178 r<sup>e</sup>); 27 (Sâfâdi, ms. cité). — Siège de la citadelle: du 6 *rabî'* II au 22 *djumâdâ I<sup>e</sup>* (Maqrizi, loc. cit.); du même jour au 22 *rabî'* II (n'Oussov, *Histoire des Mongols*, III, 326). Ibn Chaddûd Halabî, Sâfâdi et Abu l-fidâ' racontent la prise de la citadelle sans fixer de date, ainsi que Wâzi et KREUHN. Le biographe de Baibars (Paris 1707), Abu l-faradjî, Rachîd ad-dîn et Abu l-mâhîsin n'en parlent pas, sauf erreur. HAMMER, loc. cit., reproduit les dates de Maqrizi. Pour les dates d'Abû Châmah, voir l'appendice à la fin de ce mémoire.

liant les deux lettres, peut ressembler à *ج* et *vice-versa*. Or le mot *ج* est distinctement gravé à la fin de la première ligne de l'inscription.<sup>1</sup> Ce document officiel doit avoir été rédigé au moment des réparations faites par Baibars à la citadelle, c'est-à-dire peu de temps après les événements. Il est donc difficile de ne pas lui accorder la préférence sur le texte de Maqrizi.

En résumé, la citadelle tomba probablement le 21 djumâdâ II et non le 22 djumâdâ I<sup>er</sup>. Si le siège a réellement commencé le 6 rabi' II, il aurait duré deux mois et demi, non un mois et demi, comme le prétend Maqrizi. Cette conclusion serait confirmée par un passage d'Ibn Khaldûn, lequel, sans donner de date, se borne à dire que le siège dura longtemps.<sup>2</sup> Enfin les Tartares l'évacuèrent le 27 ramadân, à la nouvelle de la défaite de 'Ain Djâlût. Sur ce dernier point, l'inscription confirme le récit unanime des auteurs.

Quant à la date qui termine l'inscription, celle des réparations faites à la citadelle, elle est un peu fruste, mais elle ne fait aucun doute. Le chiffre *ع*, *neuf*, est assuré par la forme des caractères et la présence des deux points diacritiques du *tâ*. Or, c'est justement en 659, c'est-à-dire peu de temps après la fuite des Tartares et l'avènement de Baibars, que Maqrizi place les travaux de restauration exécutés par le sultan.<sup>3</sup> D'ailleurs, cette date est répétée sur une autre inscription de Baibars à la citadelle, où figure également le nom de l'intendant des travaux, l'émir Aibak l'armurier.

1. Sur le genre masculin de *djumâdâ*, voir *C. I. A.*, 1, 128, note 1; *Z. D. M. G.*, VIII, 592.

2. Ibn Khaldûn, éd. Bonlèg, v, 366.

3. *Sultans Mameluks*, 1 a, 141; Nuwâiri, ms, cité, f° 142 v<sup>e</sup> et Paris 1578, f° 4 r<sup>e</sup>; Kutabi, *Fâ'id al-Wafayât*, 1, 90, cité par SAUVAGE, op. cit., 166. Abu l-mâhâsin, dans la description détaillée des constructions du sultan.

*La prise de Safed et l'expédition d'Arménie.*

664 H.

A dix minutes au nord de la ville de Homs, au milieu d'un pauvre faubourg, s'élève le tombeau de Khâlid ibn al-Walid, le général de Mahomet, l'un des conquérants de la Mésopotamie et de la Syrie. Il mourut à Homs en l'an 21 de l'hégire, d'après la meilleure tradition.<sup>1</sup> Comme tant d'autres, son tombeau devint un sanctuaire vénéré. De nos jours, il est gardé avec un soin jaloux par une population peu éclairée; malgré tout, j'ai réussi à pénétrer dans l'enceinte et à copier sur la porte du tombeau deux inscriptions du sultan Baibars. Ces textes sont trop longs pour figurer ici tout entiers; mais comme ils font allusion à des événements historiques, j'en indiquerai la substance.

Le premier, gravé sur la porte en cinq lignes, relate la construction ou plutôt la réparation du tombeau, ordonnée par le sultan «quand il se rendit à Homs à la rencontre de l'armée victorieuse revenant du pays de Sis», (عند عوده على حصن لقراءة بلاد سيس). Il est daté de dhu l-hidjdjah 664 (septembre 1266). Voici l'événement auquel ce texte fait allusion.

Au commencement de dhu l-qâdah 664 (août 1266), l'armée du sultan, sous les ordres de Malik Mansûr, prince de Hamah, quitta Damas pour marcher contre la Petite Arménie. Après plusieurs victoires, elle s'empara de Sis, capitale du royaume, et fit

1. Sur la mort de Khâlid, voir Belâdhîri, éd. zu Gomza, 173 en haut; Tabari, 1, 2645, citant Wâqîdî; Ibn Katalbah, *Handbuch der Geschichte*, 136 et les autres sources citées dans Yâqût, *Mâdjâz*, vi, 412. Une tradition peu authentique le fait mourir à Médine; Nawawi, éd. Wîtersfeld, 225; Ibn al-Athîr, iii, 16; Yâqût, *Mâdjâz*, ii, 336. J'ignore à quelle époque remonte son tombeau. Il est mentionné par Ibn Djubair (éd. Wînat, 239) au xii<sup>e</sup> siècle, par Nawawi (*loc. cit.*) et Yâqût (*loc. cit.*; *Mardâj*, 1, 220) au xiii<sup>e</sup>, par Ibn Ba'tûnah (éd. Dernâkî, 1, 141) au xiv<sup>e</sup>; cf. LE STRANGE, *Palestine under the Moors*, 355.

un grand butin. A la nouvelle de ses succès, Baibars quitta Damas le 13 dhu l-hidjdjah, pour aller à la rencontre de son armée. Arrivé à Qârâ, le sultan s'y arrêta pour sévir contre les habitants, qui pillairent les campagnes environnantes. Cependant on vit arriver les troupes revenant d'Arménie, et le sultan rentra à Damas le 24 du même mois.<sup>1</sup>

D'après ce récit, que j'emprunte en résumé à Maqrizi, il semble que le sultan, dans sa marche au devant de l'armée d'Arménie, se soit arrêté au bourg de Qârâ, c'est-à-dire à 65 kilomètres au sud de Homs. Mais suivant d'autres historiens, il poussa jusqu'à Apamée en passant par Hamah.<sup>2</sup> Les dates de leur récit ne concordent pas exactement avec celles de Maqrizi; en tout cas, le sultan, dans sa marche de Qârâ sur Hamah, a dû passer par Homs au mois de dhu l-hidjdjah. C'est ce que confirme le premier texte du tombeau de Khâlid.

Le second texte, gravé en huit lignes au-dessus du premier, est fort curieux d'un bout à l'autre. Il est daté de rabî' I<sup>e</sup> 666 (nov.-déc. 1267) et commémore un acte par lequel le sultan constitue en waqf, en faveur du tombeau de Khâlid, le village entier de Far'am, avec ses quatre limites, sous les conditions fixées dans le dit acte de waqf. « Ce village, dit le texte, est dans le district de Safed, pris par le sultan en châwwâl 664. »<sup>3</sup>

1. *Sultans Mamlouks*, 1 b, 31—36; *Abu l-Hasân*, ms. cité; RÖMERSCH, *Étude*, dans *Archives de l'Orient Latin*, II n. 385; REINAUD, *Extraits*, 500.

2. Nuwairi, ms. cité, f° 236 v<sup>e</sup>; *Abu l-Fidâ'*, éd. CRÈVE, IV, 3 ult.; cf. *Hist. or. des Crois.*, I, 151. Suivant le premier, Baibars arrive à Apamée le 13 dhu l-hidjdjah et ne rentre à Damas que le 2 muharram 665.

3. Voici le passage le plus important de cette longue inscription inédite :  
... هذا مكتوب بما وقده مولانا السلطان الملك الظاهر ... بيمرس الصاخري  
... على مصالح هذا المشهد الشريف المعروف بخالد ابن الوليد ... وهو قرية  
قرقم بكمالها من بلاد صدق المفتتحة لبنيّيف (sic) الشريف في شوال سنة أربعين

La date de la prise de Safed confirme exactement les chroniques. Assiégée pendant tout le mois de ramadān, cette forteresse avait capitulé le 18 chawwāl (23 juillet 1266).<sup>1</sup> Maqrizi, auquel j'emprunte ces détails, ajoute que le produit d'un village fut destiné à l'entretien du tombeau de Khālid à Homs; mais il n'en donne pas le nom.<sup>2</sup> Ce village, c'est évidemment le Farām de l'inscription, qui est à quatre kilomètres à l'est-nord-est de Safed.<sup>3</sup>

Quelle que soit la date de la rédaction de l'acte original, l'inscription ne fut gravée qu'un an et demi plus tard sur le tombeau. A cette époque, le sultan se trouvait à Safed ou en route pour le Caire. Mais il visita Homs le 27 cha'bān de la même année, dans sa marche sur Antioche. Nuwairi prétend qu'il fit alors des réparations à la mosquée de cette ville.<sup>4</sup> Peut-être cette mosquée n'est-elle autre que le tombeau de Khālid; je n'ai trouvé dans les autres mosquées de Homs aucun texte de Baibars.

وستين وستمائة وقها جميعها بعدورها الأربعين يقتضي الشروط المعينة في كتاب الوقف الصحيح يجعلها صدقة خالدة على مشهد خالد ساكن هذا الضريح .....  
Remarquer le jeu de mots entre خالد و خالدة et le nom de خالد.

1. *Sultans Mameluks*, 1 b, 30; Nuwairi, ms. cité, f° 233 v<sup>o</sup>; Ibn Chaddād Halabi, ms. cité, f° 111 v<sup>o</sup>; Abu l-mshāfi, ms. cité; CLEMENT-GANNEAU, *Recueil*, 1, 267, note 2; RÖMERSCH, loc. cit., 583, avec quelques variantes de date. L'erreur de cha'bān au lieu de chāshūd se retrouve dans *Ainsi, Hist. or. des Crois.*, II a, 222, et dans RIBAUD, *Extraits*, 496. En tout cas, le château se rendit vers la mi-chawwāl, date confirmée par les sources chrétiennes. Sanuto (*Secreta*, éd. BORGES, 222) et Amadī (éd. de MAS LATRIN, 207) donnent le 24 juin; les *Annales de Terre Sainte* (*Arch. Or. Lat.*, n b, 452) donnent 24 juillet; *Bracca*, 454, et les *Gestos des Chiprois*, 179 : 22 juillet. Les 22 et 24 juillet correspondant aux 17 et 19 chawwāl, il faut lire parfois, dans les sources occidentales, juillet et non juin; cf. de MAS LATRIN, *Histoire de l'île de Chypre*, I, 412.

2. *Sultans Mameluks*, 1 b, 31.

3. Voir la carte anglaise, qui écrit *Farām*, *Guzair*, *Galiléa*, II, 453 et carte, écrit *Fera'm*, marquant ainsi le 'ain. L'inscription donne distinctement فرعون, sans points-voyelles.

4. Nuwairi, ms. cité, f° 240 v<sup>o</sup>. Cité sur le ms. de Paris dans *Sultans Mameluks*, 1 b, 52, note 60.

*La prise de Jaffa et la Mosquée Blanche de Ramleh.*

666 H.

Parmi les nombreuses inscriptions de Ramleh, la plus intéressante, après celle de la citerne de Sainte Hélène, est le texte qui fait allusion à la prise de Jaffa par le sultan Baibars. Cette inscription, qui n'a pas été publiée intégralement, mérite une étude spéciale.<sup>1</sup> Elle est gravée sur un long bloc de marbre à section rectangulaire, qui gît dans l'angle nord-ouest de la Mosquée Blanche, en dehors de la ville.<sup>2</sup> Ce bloc, d'environ 400 × 30, offre quatre lignes en naskhi mamlouk ancien, à caractères cursifs, grêles et allongés, gravés en creux, d'un type analogue à celui de plusieurs inscriptions ayoubites de la première moitié du VII<sup>e</sup> siècle. La planche VII, fig. 13, reproduit un estampage retouché pour la photographie. La fin de l'inscription, martelée à dessein, j'ignore dans quel but, est entièrement fruste.

(١) بِسْمِهِ . . . (الآخر) — وَلَمْ أَرَادْ أَهْهِ جَلَّ جَلَالَهِ إِقَادَ حُكْمِهِ  
لِمَا سَبَقَ فِي عَلْمِهِ أَذْنَ لِعَبْدِهِ الْقَفِيرِ (٢) الْمُتَوَكِّلُ عَلَيْهِ وَالْأَتِبُ فِي أَمْوَالِهِ إِلَيْهِ الْمُجَاهِدِ  
فِي سَبِيلِ النَّاصِرِ لِدِينِ نَبِيِّ وَحْيَهِ وَخَلِيلِهِ السُّلْطَانِ الْأَجْلَ الْكَبِيرِ الْمُجَاهِدِ  
الْمَرْابِطِ الْمَغَرِبِ الْغَازِيِّ (٣) رَكْنِ الدِّينِ وَالْمُلِّينِ (٣) يَبِرِّس

1. Elle a été publiée en traduction seulement; *Saroy of Western Palestine, Memoirs*, n, 271; *Pal. Expl. Fund, Quarterly*, 1874, 66. La copie qui a servi à cette traduction m'a été communiquée par M. ARRESTOSSO; je l'ai collationnée depuis sur l'original en prenant l'estampage reproduit à la planche VII. M. GODEAUX en a publié une meilleure traduction d'après une copie de SAUVAGEOT; *Description de la Judée*, 1, 41; cf. CLERMONT-GARNIER, *Recueil*, 1, 268, note 1.

2. C'est là que je l'ai retrouvé en 1893. Auparavant, ce bloc était au centre de la mosquée, près du mihrâb.

بن عبد الله قسم أمير المؤمنين أمعن الله ييقانه ففرح بجشه المصور في العاشر من [شهر] رجب الفرد من الديار المصرية عاقداً زنة المجد غازياً أهل الشرك والعناد فنزل يشغريها بُكرة النهار وفتحها بإذن الله في ثالث ساعة منه (4) ثم أمر بإنشاء هذه القبة فوق المثارة المباركة وهذا الباب على هذا الجامع المبارك على يد العبد الفقير الـ [environ six mots martelés] [سنة ست وستين] وستمائة غفر

الله له ولوالديه ولجميع المسلمين \*

Au nom d'Allâh, etc... Allâh ayant décidé l'exécution de son jugement arrêté dans sa prescience, permit à son serviteur confiant en lui, qui s'en remet à lui pour ses affaires et combat pour lui, le défenseur de la religion de son prophète, de son bien-aimé et de son ami, le sultan illustre, grand, guerrier, etc., Rukn ad-dunyâ wad-dîn, sultan de l'Islâm et des musulmans, Baibars fils de 'Abdallâh, l'associé du prince des croyants, etc. Alors celui-ci sortit d'Égypte avec son armée victorieuse, le dix radjab l'unique, dans l'intention d'entreprendre la guerre sainte et pour combattre les hérétiques et les rebelles. Il mit le siège devant la place de Jaffa à l'aube du jour et l'emporta, avec la permission d'Allâh, la troisième heure de ce jour. Puis il ordonna d'élever cette coupole au-dessus du minaret bénit et cette porte à cette mosquée bénie, par la main du serviteur... en l'année 666, etc.

Ce texte, plus correctement ponctué et vocalisé que d'ordinaire et rédigé dans un style un peu recherché, trahit la plume d'un lettré, de quelque juriste ou secrétaire de la chancellerie du sultan. Il reflète les principaux traits du sunnisme contemporain, soit dans les titres du sultan, soit par ses allusions à la guerre sainte contre les ennemis religieux et politiques du régime qui prétendait être le dépositaire de la vraie tradition musulmane. Le seul point à relever ici, c'est la mention d'un fait historique : la prise de Jaffa par Baibars. Voici comment Maqrizi le raconte.

Le sultan quitta le Caire avec son armée le 1<sup>er</sup> ou le 3 d'jumâdâ II 666<sup>1</sup> et se rendit à Gazzah, puis à 'Audjâ. Le 20, il quitte 'Audjâ, campe à l'improviste devant Jaffa et s'empare le même jour de la ville et de la citadelle.<sup>2</sup> Après avoir pris diverses dispositions tactiques et administratives, il marche sur le château de Chakif (Beaufort), y parvient le 19 radjab, l'assiège le 20 et l'enlève le dernier jour du même mois.

Tel est en résumé le récit du chroniqueur arabe, confirmé par les autres sources médiévales; le texte qu'on vient de lire lui donne la sanction d'un document officiel et original. Seulement, les dates ne concordent pas exactement. D'abord, les premiers chiffres de l'année sont martelés sur l'inscription. Mais comme le sultan ne prit Jaffa qu'en cette année 666 et comme Mudjir ad-dîn, dans un

1. Le 1<sup>er</sup>, suivant le *Khâitat*, n. 800, l. 18; le 3, suivant le *Salâk, Sultans Mamlouks*, 1<sup>re</sup> b, 50; le 4, suivant Abu l-mâhâsîn, ms. cité. Nuwairî, ms. cité, f. 238 v<sup>e</sup>, donne le 1<sup>er</sup>, ainsi qu'Abu l-fidâ', 6<sup>th</sup>. Cité, rv, 4, et *Hist. or. des Crois.*, 1, 162, où il faut lire *Boîbâr partit pour la Syrie*, au lieu de *entra en Syrie*.

2. Ibn Chaddâd (Jâlîbî, ms. cité, f. 137 v<sup>e</sup>), dit qu'il s'y rendit dans la nuit du 20, avec son armée tout équipée et qu'il l'atteignit à l'aube. Les habitants de la ville s'étant enfuis dans la citadelle, il l'assiégea et la prit deux jours après, soit le 22, et la détruisit. Voici ce passage curieux et inédit, qui confirme le détail donné par l'inscription sur l'arrivée du sultan de bon matin: *قصدها السلطان الملک الظاهر ونزلها في العشرين من جهاد الآخرة من سنة ٦٦٦ فحضر عنده رسول من أصحابها بالإقامة على ما جرت به العادة فقبض إليه (sic) وصار إلى يافا ليلاً وعسكره لا يبس فصيّحهم بكرة فهرب من كان بالمدينة إلى القلعة ... وفتحها بعد يومين من نزوله بالأمان وخرتها وهي الآن خراب.*

Nuwairî et Abu l-mâhâsîn, mss. cités, donnent les mêmes dates qu'Ibn Chaddâd; cf. *Wazîr, Châlîfîn*, rv, 60. Abu l-fidâ', loc. cit., donne la deuxième décade du mois, ainsi que 'Aînî, *Hist. or. des Crois.*, n. n., 226, dont le récit détaillé concorde d'ailleurs avec celui d'Ibn Chaddâd. — Les auteurs chrétiens donnent le 7 (*Bracces* 456, *Samuto* 223, *Ansadi* 209) ou le 8 mars (*Annales* 453, *Gesta* 190), correspondant au 19 et au 20 d'jumâdâ II; voir les sources citées par Rûmâsîr, op. cit., n. a, 389, note 102; et *Mas Latrie*, op. cit., 1, 422; *Reisauz*, op. cit., 503.

La citadelle avait été rebâtie par Eudes de Montreuil, un architecte de Saint Louis; *Gosse, L'art gothique*, 243, note 1. Cf. *Bracces*, 440 et 629; *Samuto*, 220.

passage qu'on verra plus loin, place en cette même année les travaux de construction mentionnés dans l'inscription, force est bien d'y lire l'année 666.

Reste la date du mois. Suivant tous les auteurs cités, le sultan quitte le Caire un des premiers jours de djumâdâ II et s'empare de Jaffa le 20 ou le 22, après s'être arrêté à Gazzah et à 'Audjâ; il a donc dû passer la frontière égyptienne vers le 10. Or l'inscription le fait sortir d'Égypte le 10 radjab, juste un mois plus tard. Je dis de l'Égypte et non du Caire, car tel est le sens officiel du terme *ad-diyâr al-misriyyah*.

Ainsi, comme dans l'inscription de Damas, il y a erreur d'un mois; mais à qui l'imputer? Dans le cas précédent, l'erreur portait non sur le nom même du mois, mais sur un simple chiffre d'ordre. En l'absence d'autres documents manuscrits, il était naturel d'accorder la préférence au document épigraphique.<sup>1</sup> Ici au contraire, la différence porte sur le nom du mois lui-même et la date donnée par Maqrîzî est confirmée non seulement par les autres auteurs arabes, mais par plusieurs sources chrétiennes indépendantes de la tradition arabe. Il est donc impossible d'admettre une faute de copie dans les manuscrits et bien difficile de supposer une erreur de tradition commune à des sources si différentes. Dans ces conditions, il faut bien admettre que l'inscription fait erreur.

Les fautes de ce genre sont fort rares en épigraphie, car le temps et le soin requis par le travail lapidaire devaient permettre soit au rédacteur du texte, soit au graveur de reconnaître à temps son erreur. Je me suis demandé si la date n'a pas été falsifiée à dessein. On sait que Baibars, en surprenant Jaffa à l'improviste, a

1. Voir dans l'appendice un nouveau document sur la prise de la citadelle de Damas.

rompu la trêve qu'il avait conclue avec le comte de Jaffa.<sup>1</sup> Les chroniqueurs arabes, trop zélés sunnites pour accuser le champion de l'islâm en Terre Sainte, cherchent à pallier sa perfidie sous des prétextes un peu embarrassés. Mais il y a plus : l'inscription elle-même semble tourmentée du même souci. La phrase du début, sorte de confession de foi fataliste insolite dans l'épigraphie arabe, paraît rejeter sur Allâh la responsabilité de cet acte et dégager ainsi celle du sultan, qui est représenté comme l'humble instrument des décrets divins. Les termes mêmes de ce passage sont caractéristiques. On rencontre souvent la formule *avec l'aide ou par la grâce d'Allâh*. Ici, le texte parle d'une *permission octroyée* par Allâh et répète ce mot plus loin, comme s'il allait au devant d'un reproche.

La trêve conclue avec Jaffa remontait, semble-t-il, au mois de djumâdâ I<sup>er</sup> 661. Maqrîzi, auquel j'emprunte cette date, n'est pas entièrement clair dans son récit ; il ne dit pas non plus si la trêve avait été limitée.<sup>2</sup> Supposons qu'elle ait été conclue, par exemple, à la fin de djumâdâ II pour cinq ans, elle devait échoir

1. *Eracles*, *Hist. occid. des Crois.*, II, 466 : « Bandoedar, soudan de Babylone, prist Jaffa à six jours de mars par traison et son trêve. » Sanuto, *Secreta*, éd. Bougier, 223 : *proditio et tempore trevarum. Gestes des Chypriotes*, 190 : *par traison et dedens trêve*. Amadi, 209 : *per traditioem, sotto specie de treysa*. Cf. RöHMICH, op. cit., 390 ; WEIL, op. cit., IV, 60.

2. Suivant lui, les envoyés francs se présentèrent le jour de l'arrestation de Malik Mugith, c'est-à-dire le 26 djumâdâ I<sup>er</sup> ; *Sultans Mamelouks*, I, 190 et 194. Nuwairî, ms. cité, f° 162 v<sup>e</sup>, donne le 27 ; cf. f° 224 v<sup>e</sup>. RÖHMICH, loc. cit., 372, donne la même date (8 avril 1263) ; cf. REINAUD, *Extraits*, 486. Cette date se rapporte à l'arrivée d'autres envoyés, mais ceux de Jaffa semblent s'être présentés le même jour. Ainsi, qui raconte le renouvellement de la trêve avec plus de détails, la place dans le cours de l'année 659, sans fixer la date ; *Hist. or. des Crois.*, II, 216. L'année 661 paraît plus probable, puisqu'un traité avait été conclu en 652 pour 10 ans, 10 mois, 10 jours ; REINAUD, 477 et 485. Elle est confirmée d'ailleurs par les sources occidentales, qui donnent la mi-avril 1263, correspondant aux premiers jours de djumâdâ II 661 ; *Eracles*, 447 ; *Gestes des Chypriotes*, 167 ; SANUTO, 221 ; AMADI, 206 ; DE MAS LATRIE, op. cit., I, 395.

après la date réelle de l'attaque de Baibars, mais avant la date indiquée sur l'inscription. Je m'empresse d'ajouter que cette supposition, qui ferait du sultan ou de son secrétaire l'auteur d'un véritable faux épigraphique, ne repose sur aucun fait précis. Les trêves étaient conclues soit pour 5 ou 6 ans, soit pour 10 ans, 10 mois, 10 jours et 10 heures. Mais ce pieux mensonge n'aurait trompé personne alors et ne peut avoir été inventé à l'usage des archéologues du XIX<sup>e</sup> siècle. Quoi qu'il en soit, le sultan cherche visiblement à pallier sa faute; cette préoccupation semble repartir dans la dernière phrase de l'inscription.

Maqrizi assure qu'après sa victoire, le sultan fit bâtir plusieurs grandes mosquées dans les environs, comme pour remercier Allah ou lui fermer les yeux sur sa peccadille.<sup>1</sup> Or suivant l'inscription, il bâtit une coupole sur le minaret et une porte à la mosquée. Le nom de la mosquée ne figure pas, mais il s'agit évidemment de la Mosquée Blanche, où le bloc se trouve actuellement, et de son minaret, appelé Tour de Ramleh ou des quarante martyrs.

Ce fait est confirmé par un passage de Mudjir ad-din : «Lorsque Baibars s'empara de Jaffa en 666, il bâtit la coupole qui est au-dessus du mihrâb et la porte qui lui fait face.»<sup>2</sup> L'auteur arabe concorde avec l'inscription, sauf qu'il place la coupole sur le mihrâb du sanctuaire et non sur le minaret. Il est facile de concilier les deux textes en supposant que Baibars éleva deux coupoles, l'une sur le mihrâb, l'autre sur le minaret. On sait que les mihrâbs des grandes mosquées syro-égyptiennes sont presque toujours surmontées d'un petit dôme en forme de coupole;<sup>3</sup> ce motif s'est conservé au Caire jusque dans les dernières grandes mosquées des Mamlouks. Le petit dôme sur minaret fut employé couramment en

1. *Sultans Mamlouks*, 1 b, 51; REINHOLD, *Extraits*, 503; RÖHRSCHT, op. cit., 380.

2. Mudjir ad-din, éd. Boulaq, 418; trad. SAUVAIRE, 207.

3. Voir C. L. A., 1, 122.

Égypte jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, où il fut remplacé par la lanterne surmontée d'un bulbe à base étranglée. Le Caire en offre encore plusieurs exemples. Malheureusement, le minaret de Ramleh a perdu son couronnement. On voit encore au sommet l'amorce d'un édicule qui peut avoir été la base d'une coupelette. Mais on ne peut tirer de cet indice aucune conclusion sur les travaux de Baibars, car le minaret a été rebâti, comme on va le voir, par le sultan Muhammad en l'an 718 de l'hégire.

On sait que plusieurs auteurs modernes, guidés par une tradition qui paraît remonter au XVI<sup>e</sup> siècle, ont vu dans la Mosquée Blanche, avec ses portiques et son minaret, les ruines d'une église avec son clocher et le cloître d'un couvent chrétien.<sup>1</sup> Cette opinion a été réfutée par les meilleurs critiques.<sup>2</sup> Elle est contredite par l'examen archéologique des ruines, qui trahissent clairement des méthodes arabes, et par une description détaillée de Mudjir ad-din, qui en fait remonter l'origine au calife omayade Sulaimân et dit qu'elle fut restaurée successivement par Saladin en 587 et par Baibars en 666.<sup>3</sup> Les parties encore debout des portiques rappellent assez, par leur aspect général, la mosquée élevée par Baibars au Caire en cette même année 666. Je me demande si elles ne datent pas de cette époque, quoique ni l'inscription ni Mudjir ad-din ne les signalent dans les restaurations de Baibars.

Quant au minaret, franchement arabe de bas en haut, on sait positivement qu'il a été rebâti par le sultan Muhammad en cha'bân

1. Voir, par exemple, TROUVÉROT, *Voyages* (éd. de 1727) II, 572, BUCKINGHAM, *Travels in Palestine*, 168, et plusieurs auteurs cités dans RITTER, *Erdkunde*, XVI, 583, dans ROUSSET, *Biblical Researches*, III, 36 et dans GUTIERS, *Judee*, I, 42.

2. KOUSSOUK, *Biblical Researches*, III, 38; RITTER, *Erdkunde*, XVI, 583; CONDER, *Pal. Expl. Fund. Quarterly*, 1874, 57; ou VOGT, *Eglises de Terre Sainte*, 267; GUTIERS, *Judee*, I, 44, etc.

3. Mudjir ad-din, *loc. cit.*

718.<sup>1</sup> Cette date, indiquée par Mudjir ad-din et par l'inscription qui surmonte la porte du minaret, ne fait l'objet d'aucun doute. L'inscription de Muhammad, signalée par un grand nombre de voyageurs depuis VOLNEY au siècle dernier, n'a été publiée, sauf erreur, qu'en traduction.<sup>2</sup> J'en donnerai ailleurs le texte avec une photographie.

*La prise du Krak et l'émir Qayyūd.*

669 H.

C'est en 669 (1271) que Baibars reprit aux Hospitaliers la forteresse du Krak (H̄isn al-Akrād), l'une des clés de la domination latine en Syrie. Voici en résumé le récit de cette campagne, rapporté par Maqrizi.

1. Et non 710, comme on lit dans Ritter, *Erdkunde*, xvi, 585, et dans Rossen, *op. cit.*, iii, 38.

2. Ritter, *loc. cit.*; Guizot, *Judée*, 1, 45. Ce dernier auteur, sans éléver aucun doute sur l'origine arabe du minaret, suggère que l'inscription pourrait avoir été rajoutée après coup, comme celle du sultan Katbugā dans le portail de l'église des Croisés à Ramleh, la grande mosquée actuelle. Il est facile de réfuter cette objection, présentée déjà par un partisan de l'origine chrétienne de la tour (cité dans Ritter, *loc. cit.*). Au minaret de la Mosquée Blanche, l'inscription de Muhammad est sculptée dans les voussoirs du linteau. Cette partie de la construction est franchement arabe, comme la tour entière, et ne porte la trace d'aucune retouche. Au contraire, l'inscription de Katbugā est gravée sur un linteau d'occasion qui a été *refouté* après coup dans un portail purement gothique, de manière à lui donner grossièrement l'aspect d'un portail arabe. Il suffit d'un coup d'œil pour s'en convaincre. En publiant les inscriptions de Ramleh, je reproduirai des photographies qui ne laissent aucun doute à cet égard.

L'église de Ramleh, qui sert aujourd'hui de grande mosquée et dont l'origine franque, contestée par M. Guizot, fut reconnue par M. de Vogüé, a été étudiée rapidement par M. Coxon, *Pol. Expl. Fund. Quarterly*, 1874, 56. Elle mérite un examen détaillé; son portail est un des plus beaux vestiges de l'architecture des Croisés en Syrie. Quant à sa tour carrée, signalée par M. Guizot, *Judée*, 1, 38, elle a été remplacée par un minaret rond moderne et je ne l'ai jamais vue. Mais j'ai retrouvé une inscription qui la surmontait et qui prouve qu'elle avait été bâtie ou refaite par le sultan Muhammad en l'an 714 de l'hégire. Cette tour n'était donc pas le clocher primitif de l'église des Croisés.

Le 10 djumâdâ II 669 (24 janvier 1271), le sultan part du Caire avec son fils Malik Sa'id et parvient à Damas le 8 radjab (20 février). Puis il marche sur Tripoli, s'empare de Sâfîthâ (Chastel Blanc) et des tours de garde qui avoisinaient le château du Krak. Le 9 (21 février),<sup>1</sup> il met le siège devant cette ville, où il est rejoint par divers contingents musulmans. A la fin du mois, il dresse des machines contre la forteresse, qu'il enlève le 16 cha'bân (30 mars). Les Francs l'évacuent le 24 (7 avril) et l'émir Sârim ad-din Kâfri, nommé gouverneur, reçoit l'ordre de rebâtir les parties détruites par le siège.<sup>2</sup>

Sans vouloir examiner les variantes de date données par les auteurs, il suffit de constater qu'ils s'accordent pour fixer l'évacuation de la place par les Francs au 24 cha'bân; c'est le seul point qu'il importe de retenir ici.<sup>3</sup>

J'ai visité récemment les ruines de cette superbe forteresse, le plus beau monument du moyen âge militaire. Parmi les inscriptions que j'y ai recueillies, il y en a trois du sultan Baibars; elles confirment exactement le récit des auteurs.<sup>4</sup>

1. Cette date ne s'accorde pas avec la précédente. Il faut lire peut-être, avec 'Aini, Abu l-fidâ' et M. Rönniger, le 9 cha'bân (23 mars) et modifier la date suivante; ou bien conserver la date du 9 radjab, donnée aussi par Nuwairî, ms. cité, f° 248 r, et Ibn Furît (cité par M. Rey, *Étude sur les mouvements, etc.*, 66), et modifier la date de l'arrivée du sultan à Damas.

2. *Sultans Mamelouks*, t. b, 84; RÖNNIGER, loc. cit., 398, note 135; REY, loc. cit. (lire Kâfri au lieu de Kafrouri); REMAUD, *Extraits*, 525.

3. Cette date est donnée aussi par Nuwairî, loc. cit., 'Aini et Abu l-fidâ', *Hist. or. des Crois.*, II 2, 237 et 1, 153; cf. WEIL, *Châlîs*, IV, 70. Abu l-mâkhsîn, ms. cité, donne le 25. Les sources occidentales donnent en général le 8 avril = 26 cha'bân: SANUTO, 224; *Gestes des Chiprois*, 199; *Annales de Terre Sainte*, op. cit., 465; REY, loc. cit. L'*Eracles* né donne pas de date; AMALDI, 212, donne le 18 avril.

4. Elles ont été publiées par M. SCHAFER dans REY, *Étude*, 46 et 272; mais le texte en est incomplet, notamment dans les dates, qui en font l'intérêt principal. On ne peut les lire qu'à l'aide d'une forte longue-vue.

I. — Au-dessus de la porte d'entrée, dans les pierres du parement. Trois lignes de longueur inégale; dimensions approximatives : 180, 700 et  $920 \times 55$ . Grand naskhi mamlouk; beaux caractères à fort relief, frustes par endroits. La deuxième ligne est flanquée de deux lions passants, armoiries du sultan Baibars. Voir planche VI, fig. 12.

(1) بِسْمِهِ . . . (2) [lion] أَمْرٌ بِتَجْدِيدِهِ هَذَا الْحَصْنُ الْمَارِكُ فِي دُولَةِ مُولَانَا السُّلْطَانِ الْمَالِكِ الظَّاهِرِ الْعَالَمِ (3) [lion] الْعَادِلِ الْمُجَاهِدِ لِلرَّابِطِ الْمُؤَيَّدِ الْمُفْلِحِ التَّصُورُ رَكْنُ الدِّينِ وَالدِّينِ أَبُو (sic) الْفَتحِ يَبْرُسُ قَسِيمُ أَمْرِ الْمُؤْمِنِينَ وَذَلِكَ بِتَارِيخِ نَهَارِ يَوْمِ الْكَلَّاءِ، خَامِسُ وَعِشْرِينَ مِنْ شَعَانَ سَنَةِ تَسْمِ وَسْتَيْنَ وَسَيْنَاهَةَ

... La restauration de cette forteresse bénie a été ordonnée sous le règne de notre maître le sultan Al-Malik az-Zâhir . . . Rukn ad-dunyâ wad-din Abu l-fatâ Baibars, l'associé du prince des croyants, le jour du mardi 25 cha'bân 669 (8 avril 1271).

II. — Sur la grosse tour ronde à l'angle sud-ouest de l'enceinte extérieure. Grand bandeau semi-circulaire, flanqué de deux lions passants et surmonté d'une petite ligne portant le *bismillâh*; dimensions approximatives,  $1000 \times 50$ . Superbe naskhi mamlouk, mêmes caractères. Voir planche VII, fig. 14.

(1) بِسْمِهِ . . . (2) [lion] أَمْرٌ بِتَجْدِيدِهِ هَذَا الْحَصْنُ الْمَارِكُ مُولَانَا السُّلْطَانِ الْمَالِكِ الظَّاهِرِ الْعَالَمِ الْمُؤَيَّدِ الْمُفْلِحِ رَكْنُ الدِّينِ وَالدِّينِ أَبُو الْفَتحِ يَبْرُسُ قَسِيمُ أَمْرِ الْمُؤْمِنِينَ وَذَلِكَ الْمُسَيَّدُ نَاصِرُ الدِّينِ وَذَلِكَ بِتَارِيخِ نَهَارِ يَوْمِ الْكَلَّاءِ، خَامِسُ وَعِشْرِينَ مِنْ شَعَانَ سَنَةِ تَسْمِ وَسْتَيْنَ وَسَيْنَاهَةَ

... Ont ordonné la restauration de cette forteresse bénie notre maître le sultan ... Baibars ... et son fils Al-Malik as-Sa'id Nâṣir ad-dîn, le jour du mardi 25 cha'bân 669.

III. — Sur la grosse tour ronde à l'angle sud-est de l'enceinte extérieure, bandeau semblable au précédent, flanqué de deux lions. Mêmes caractères, assez frustes; le *bismillâh* est dans le bandeau même.

بِسْمِهِ ... أَمْرٌ بِتَجْدِيدِ هَذَا الْحَصْنِ الْمَارِكِ فِي دُولَةِ مُولَّا السُّلْطَانِ  
الْمَلِكِ الظَّاهِرِ رَكْنِ الدِّينِ يَعْرِسُ أَعْزَّهُ اللَّهُ نَصْرَهُ وَوَلَّهُ عَهْدَهُ السُّلْطَانِ  
الْمَلِكِ السَّعِيدِ نَاصِرِ الدِّينِ وَذَلِكَ بِتَارِيخِ نَهَارِ يَوْمِ الثَّلَاثَاءِ خَامِسِ وَعِشْرِينَ  
مِنْ شَعَبَانَ سَنَةِ تَسْعَ وَسَيْنَ وَسَيْنَةٍ [lion] \*

... La restauration de cette forteresse bénie a été ordonnée sous le règne de notre maître le sultan Al-Malik az-Zâhir Rukn ad-dunyâ wad-dîn Baibars ... et de son héritier présomptif, le sultan Al-Malik as-Sa'id Nâṣir ad-dunyâ wad-dîn, le jour du mardi 25 cha'bân 669.

Ces textes sont datés tous les trois du 25 cha'bân (8 avril 1271). Cette triple date péremptoire prouve que le Krak était tombé le 24, suivant les auteurs arabes, ou le 25, suivant les latins. On voit que le sultan, selon son habitude, ne perdit point de temps. Il lui importait de consolider sans retard sa nouvelle conquête et de la mettre à l'abri d'un retour offensif des Frans, qui possédaient encore des places importantes dans cette région. Après quelques semaines de campagne, le sultan repasse au Krak vers le 10 châwwâl (22 mai), pour inspecter les travaux de réparation et régler l'administration du district.<sup>1</sup>

1. *Sultans Mamlouks*, 1 b, 87; Rönnicht, op. cit., 401.

On sait que Malik Sa'id Barakat-khan, le fils de Baibars, avait dirigé lui-même l'attaque du château.<sup>1</sup> Or son nom est associé à celui de son père dans deux des textes précédents. Dans l'un d'eux, il figure simplement comme fils du sultan. Dans l'autre, il est nommé *héritier présomptif* et *sultan*, et porte le titre souverain *nâsir ad-dunyâ wad-dîn*, au lieu du simple *nâsir ad-dîn*. On sait que les héritiers présomptifs portaient les titres souverains du vivant de leur père.<sup>2</sup> Or Malik Sa'id avait été élevé à cette dignité le 9 *safar* 667, deux ans et demi auparavant.<sup>3</sup> J'ignore toutefois pourquoi les deux textes, datés du même jour, n'offrent pas la même rédaction des titres de Barakat-khan.

Quant à l'émir Sârim ad-dîn Kâfiri, qui fut nommé gouverneur et chargé des travaux, les inscriptions ne le nomment pas.<sup>4</sup> Mais j'ai retrouvé son tombeau et son épitaphe dans une mosquée en ruine du village d'El-Hosn, au pied de la forteresse, qui renferme plusieurs inscriptions curieuses. Ce tombeau s'abrite sous une coupole dont l'un des murs de base porte à l'extérieur un texte en deux lignes, dans un cadre en creux d'environ 220 × 40. Naskhi mamlouk; grands caractères, munis de quelques points et voyelles.

(1) بسْمِهِ . . . هَذِهِ تَرْبَةُ الْأَمِيرِ الْأَجْلَ صَارِمِ الدِّينِ قَابِيَازِ الْكَافِرِ الْقَاهِرِيِّ  
(2) السَّعِيدِيِّ نَابِ السُّلْطَانَةِ الْمُعَظَّمَةِ كَانَ رَحْمَهُ اللَّهُ تَوَفَّ فِي ذِي الْقَعْدَةِ سَنَةِ ثَلَاثَةِ  
وَسَعْيِنَ وَسَعْيَةِ يَشَدَّ سِنْجَرَ الصَّيْرَفِ رَحْمَهُ اللَّهُ +

1. 'Aini, *op. cit.*, 238.

2. Voir *C. I. A.*, 1, 142, note 3, et *passim*.

3. *Sultans Mamlouks*, 1 b, 61; l'auteur dit qu'un acte officiel lui conférait le rang de sultan. Les mêmes titres souverains accompagnent le nom de Malik Sa'id dans une inscription de la citadelle de Damas, datée de 673.

4. Suivant Nusairi, *loc. cit.*, Sârim ad-dîn fut nommé gouverneur et ce fut l'émir 'Izz ad-dîn Aibak al-Afrâm qui fut chargé de la restauration du château.

Voici le tombeau du noble émir Şârim ad-dîn Qâymâz al-Kâfîrî, serviteur de Malik Zâhir et de Malik Sa'îd, ex-gouverneur (du Krak) . . . Il est mort en dhu l-qâ'dah de l'année 673. (Fait) sous la direction de Sandjar as-Şâirâfî.<sup>1</sup>

L'émir nommé gouverneur du Krak par Baïbars est sans doute ce même Şârim ad-dîn Qâymâz Kâfîrî qui remplit auparavant les fonctions de gouverneur de Chaqîf, après la prise de cette place par le sultan.<sup>2</sup> On voit qu'il mourut à la fin de l'année 673 (mai 1275). Il faut donc corriger une légère erreur de Maqrîzî, qui le fait mourir en 674.<sup>3</sup>

1. Ce relatif est écrit المصيرى ou المصيرى. Le mot qui précède le nom est écrit بـشـرـى. Bi-shârî désigne la charge de l'intendant appelé châdd, de même que bi-asâr désigne la fonction du asâr; voir Dozy, s. v. شـرـى, dernier sens. C'est la seule fois que je trouve ce mot en épigraphie.

2. *Sultans Mamelouks*, 1 b, 51; RÖHRICH, loc. cit., 390; WULZ, iv, 61. Sur la funaille des Qâymâz, voir SAUVAGE, *Description*, tir. à part, 259; *Sultans Mamelouks*, 1 a, 27, note 26.

3. *Sultans Mamelouks*, 1 b, 134, où il faut lire sans doute Şârim et Qâymâz, au lieu de Husâm et Fâgâr; les arabisants verront d'un coup d'œil comment ces fautes ont pu se produire. — J'ai relevé dans la forteresse deux autres textes de restauration: l'un au nom du sultan Qâliâwîn, daté de 684, l'autre au nom du sultan Muhammed, daté de 701.

---

X

La prise de Margat par le sultan Qalâwûn.

684 H.

Lorsque Qalâwûn succéda aux enfants de Baibars, il ne restait plus aux Francs que quelques possessions précaires sur la côte de Syrie. Pour les en déloger, il fallait d'abord leur enlever un nid d'aigle réputé jusqu'alors imprenable. C'était le château de Margat, qui domine la mer sur une haute montagne, entre Tortose et Djabalâh.

Dès le mois de ramadân 679, le gouverneur du Krak, Saïf ad-dîn Bilbâni Tabbâkhi, chargé par Qalâwûn d'attaquer Margat, avait été repoussé avec perte.<sup>1</sup> Peut-être est-ce pour venger cet échec que le sultan, malgré la trêve conclue en 680 avec les Hospitaliers,<sup>2</sup> attaqua Margat à l'improviste en 684. Après un siège dont les auteurs nous ont laissé le récit dramatique, la place fut emportée le 19 rabi' I<sup>er</sup> (25 mai 1285) et remise à un gouverneur dont le nom ne paraît pas encore fixé.<sup>3</sup>

J'ai visité récemment les ruines imposantes de Margat et j'y

1. *Sultans Mamelouks*, n<sup>o</sup> a, 27; Abu l-fidâ', *Hist. or. des Crois.*, 1, 158; *Gesta des Chêprouis*, 209; *Annales*, op. cit., 457; REINAUD, op. cit., 240; REY, *Étude*, 35; RÖHMICH, *Der Untergang des Königreichs Jerusalem*, 4, note 5; WSN, IV, 123, d'après Maqrîzî, Nuwâiri, Abu l-mâjâsîn et Abu l-fâradj.

2. *Sultans Mamelouks*, n<sup>o</sup> a, 28; RÖHMICH, *Regesta*, n<sup>o</sup> 1447 (fin du paragraphe).

3. *Sultans Mamelouks*, n<sup>o</sup> a, 80; Abu l-fidâ', *Hist. or. des Crois.*, 1, 161; *Gesta des Chêprouis*, 217; SASUTO, 229; AMADI, 216; RÖHMICH, *Der Untergang*, 5; REAUXAUD, *Extraits*, 549; WSN, IV, 157 (discutant les dates); REY, *Étude*, 37; DE MAS LATHU, op. cit., 1, 476.

ai relevé la seule inscription arabe qui s'y trouve.<sup>1</sup> Elle forme un long bandeau de marbre blanc sous les échauguettes de la tour de l'Éperon, ouvrage énorme qui occupe l'angle méridional de la forteresse et protège le donjon attenant à la deuxième enceinte. Le bandeau se détache sur le basalte noir de la tour et suit ses angles saillants et rentrants. Naskhi mamlouk; très grands caractères, grêles et allongés. Le début du bandeau ne renferme que des rinceaux et des entrelacs. Les derniers mots, après la date, sont séparés du reste par d'autres ornements et écrits sur deux lignes en plus petits caractères.

A pris cette forteresse bien gardée et a bâti cette tour bénie notre maître le sultan . . . le sultan de l'Islâm et des musulmans, le tueur des infidèles et des hérétiques, le destructeur des rebelles et des hypocrites, Saif ad-dunyâ wad-din Qâlâwîn, serviteur de Malik Sâlib (Ayyûb), Abu l-fâth, l'associé du prince des croyants, dans les mois de l'année 684. Ce travail a été exécuté sous la direction de l'humble serviteur Bilbân al-Mansûri.

Ce texte mentionne expressément la conquête du château, détail rare en épigraphie. En outre, il apprend que la tour de l'Éperon fut restaurée par le sultan. Tournée vers le côté le plus faible et

1. Signalée par Ruy, *Étude*, 25, mais inédite. Elle est très difficile à lire, à cause de son élévation et de l'escarpement du terrain à la base de la tour. Je n'ai pu le faire qu'à grand' peine, à l'aide d'une forte longue-vue, mais je puis en garantir la lecture. Il est impossible de la photographier ou de l'estamper.

harcelée par l'attaque, cette tour avait été entièrement sapée par les mineurs musulmans et restait suspendue sur les étais. Le sultan, qui désirait vivement s'emparer du château avant qu'il fût ébranlé au point d'être irréparable, fit conduire dans les mines les parlementaires envoyés par le commandant de la place, pour leur prouver l'inutilité d'une plus longue résistance. C'est alors que les Hospitaliers capitulèrent.<sup>1</sup> Ainsi, le premier soin du sultan devait être de réparer la tour de l'Eperon, clé de la position, pour la mettre à l'abri d'un retour offensif des Francs. En effet, la tour, avec son inscription et ses échauguettes, trahit à première vue le travail des constructeurs arabes.<sup>2</sup>

La date se borne à l'année, sans préciser le mois. Elle n'apporte donc aucun jour nouveau sur les variantes, d'ailleurs très légères, des chroniques arabes et occidentales.

Le nom de l'intendant des travaux, écrit en lettres plus petites et caché par une touffe de verdure, ne pouvait être lu avec une entière certitude. Le groupe لـ, suffisamment clair, est suivi d'une lettre qui peut être un *nūn*, puis du groupe لـ, formant le début d'un mot dont la fin a disparu. Je lis Bilbān al-Mansūri et je crois que cet émir fut nommé gouverneur de Margat; voici pourquoi.

On a vu plus haut qu'en 679, une attaque infructueuse fut tentée contre Margat par le gouverneur du Krak, que les chroniques appellent Saif ad-dīn Bilbān at-Tabbākhi. Or, d'après un passage de Maqrizi, intercalé dans le récit des événements de l'année 685, un combat aurait eu lieu entre ce Bilbān, gouverneur

1. Ray, *Étude*, 37. Les Gétes appellent cette tour : *Esperance*; Amadi : *Speron* Sanuto : *Esperon*.

2. Le mot *ancha'a*, a *ṣāṣi*, semble indiquer que la tour a été entièrement refaite. Mais on sait qu'il ne faut pas toujours prendre à la lettre les termes de construction employés dans les textes épigraphiques.

du Krak, et les habitants de Margat. Sur quoi l'émir, après avoir assiégié et pris la place, en aurait été nommé gouverneur.<sup>1</sup>

Ce passage paraît altéré, puisque Margat était tombé l'année précédente. QUATREMÈRE a suggéré que le nom de Margat figurait ici par erreur. Mais on remarquera que l'auteur arabe assigne à cet événement la date du vendredi 19 rabī' 1<sup>er</sup>, c'est-à-dire jour pour jour celle qu'il donne pour la prise de Margat en 684. Ce détail me fait croire que le passage de Maqrizi doit être reporté à l'année 684 et que l'émir Bilbān fut nommé gouverneur de Margat en 684, dès la prise du château; malheureusement, l'inscription ne donne ni le surnom *Saif ad-dīn*, ni celui de *Tabbākhi*.

Il est vrai que suivant une autre source, le château de Margat fut remis par les Francs à un certain *Fakhr ad-dīn*;<sup>2</sup> mais il ne suit pas de là que cet émir en ait été nommé gouverneur. D'ailleurs, ce surnom figure seul, sans nom propre; or, un même personnage pouvait porter plusieurs surnoms en *ad-dīn*. Enfin, le mot *fakhr* peut être une corruption de *saif* et ce surnom isolé est trop indécis pour fournir un argument contre ma supposition. Ainsi j'incline à croire, jusqu'à preuve du contraire, que le gouvernement de Margat fut remis dès 684 à l'émir Bilbān *Tabbākhi* et que ce personnage est le *Bilbān Mansūri* de l'inscription. En effet, le relatif *Mansūri*, qui s'applique à tous les émirs au service de *Qalāwūn* (*Malik Mansūr*), peut fort bien s'accorder avec le relatif *Tabbākhi*, qui est un surnom personnel.<sup>3</sup>

1. *Sultans Mansouks*, n<sup>o</sup> a, 86.

2. *Rec. Étude*, 37, citant Ibn Farūt, à ce qu'il semble; l'auteur écrit Phareddin. RÖCKKICHT, op. cit., 5, semble emprunter ce nom à Rer; je ne le trouve dans aucune des sources dont je dispose.

3. Ibn Ḥabīb et Maqrīzī l'appellent justement *Saif ad-dīn Bilbān Tabbākhi Mansūri*; *Orientalia*, n<sup>o</sup>, 283 et 301; *Sultans Mansouks*, n<sup>o</sup> a, 142, n<sup>o</sup> b, 184. Suivant eux, il fut nommé gouverneur d'Alep en 691 et mourut en 700, à Ramle ou à Gazzah.

XI

**Le château de Balâṭunus.**

Au cours d'un voyage d'exploration dans le nord de la Syrie, entrepris au printemps de 1895, j'ai relevé près de deux cents inscriptions arabes, la plupart inédites, et rapporté un grand nombre d'estampages, de photographies, de dessins et de notes pour servir à l'archéologie, à la cartographie et à l'hypsométrie de cette contrée. Une partie de ces documents intéresse l'histoire et la géographie des croisades, en jetant quelque lumière sur une région encore peu connue du territoire occupé par les Francs.<sup>1</sup>

L'étude complète de la domination latine en Syrie ne pourra se faire que le jour où l'on joindra à la carte exacte de la Palestine celle de la Syrie du nord, avec le détail de ses montagnes, de ses vallées, de ses cols, de ses routes stratégiques et commerciales, de ses villages, de ses ressources agricoles, de son climat et de ses habitants. Le temps est passé où les croisades semblaient un épisode romantique dans l'histoire militaire du moyen âge, une sorte d'épopée chevaleresque et dramatique, sans lien direct avec le pays où elle s'est déroulée. On sait aujourd'hui, grâce à de nouvelles recherches, que la domination latine en Syrie fut un véritable essai de colonisation, entreprise réfléchie et méthodique. A côté des sources tirées des archives de l'Europe et de l'Orient, il faut interroger les documents fournis par la Syrie même, par le pays et par ses ruines.

1. Voir *Recherches archéologiques en Syrie*, dans *Journ. Asiat.*, 2<sup>e</sup> série, vi, 490—512.

Parmi ces dernières figurent au premier rang celles des étonnantes forteresses bâties par les Croisés sur tous les points importants du territoire conquis. Ces châteaux sont nommés souvent dans les sources occidentales et arabes. Les uns sont plus ou moins bien conservés, d'autres ont entièrement disparu, mais leur nom subsiste encore et leur identité ne fait aucun doute. Enfin il y en a plusieurs, notamment dans le nord de la Syrie, que l'état actuel de nos connaissances ne permet pas d'identifier avec certitude, soit que leur nom médiéval ait été remplacé par un nom moderne, soit que les voyageurs ne les aient pas encore retrouvés dans les régions obscures où ils se cachent.

A l'est de Lattakieh, sur les flancs abrupts du Djabal an-Nusairiyah, s'étend un canton (*nâhiyah*) montagneux qui dépend du district de Djabalah et porte le nom d'Al-Muhâlbah.<sup>1</sup> Au centre de ce canton, le gros village de Dibbâch s'accroche aux flancs d'une montagne escarpée dont le sommet pointu se dresse au sud-est, à environ 800 mètres au-dessus du niveau de la mer.<sup>2</sup> Ce sommet, qui domine tout le pays, est couronné par les ruines d'une grande forteresse, Qal'at al-Muhâlbah.

Ces ruines ont été visitées par quelques voyageurs et décrites

1. Ce nom est écrit diversement par les voyageurs qui ont visité la région. Le dernier en date et le plus compétent en arabe, M. HARTMANN, écrit *ساحل*, dérivé de *ساحل*, pluriel de *ساحل*, nom d'un clan de Nusairis; *Z. D. P. F.*, xiv, 164. Il est écrit *الجبل* sur la carte de Syrie imprimée à Beyrouth en 1889. C'est sans doute la même forme, avec *جبل* de l'a long, et non la forme diminutive *جبلة*, comme je l'ai imprimé par erreur *op. cit.*, 506.

2. M. RER place le sommet à 920 mètres; *Rapport*, etc., dans *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 2<sup>e</sup> série, iii, 363; *Reconnaissance de la montagne des Ansariés*, 27. M. HARTMANN place à 570 mètres le hameau de Qal'at al-Filléh, situé à 100 ou 150 mètres sous le sommet, si mes souvenirs sont exacts, ce qui mettrait le sommet lui-même à environ 700 mètres. L'observation que j'ai faite en haut du donjon donne environ 790 mètres. Ce chiffre, calculé provisoirement, représente la moyenne des deux observations citées.

sommairement par M. REY.<sup>1</sup> Dans leur état actuel, elles n'offrent plus qu'un faible intérêt archéologique. L'enceinte forme une sorte d'ovale occupant l'étroit plateau qui termine la montagne et dont le grand axe est dirigé du nord au sud. Elle est très ruinée, mais on voit encore partout la base des courtines et des tours. L'entrée est sur la face ouest, par une poterne assez bien conservée. Elle donne accès à une grande cour, pleine de débris et de souterrains, magasins et citermes. La partie la plus forte et la moins détruite du château est sur la face est. C'est là que s'élevait le donjon, reconnaissable à sa position dominante et aux puissants talus de maçonnerie qui lui servent de base. A l'extérieur, les murs tombent d'aplomb sur l'escarpement naturel des rochers, sauf au nord, où l'on voit encore les restes d'un fossé. Ils présentent plusieurs appareils, trahissant des constructions successives. En maint endroit, notamment au donjon et dans quelques tours voisines de l'entrée, les gros blocs en bossage soigneusement dressés révèlent la main des Croisés. Ailleurs, on trouve le même appareil, mais avec des dispositions différentes, comme si les matériaux avaient été remis en place à une époque ultérieure. Enfin, une grande partie de l'enceinte, bâtie en petits moellons et de construction moins soignée, trahit une époque plus moderne. Puis le château a été abandonné et détruit peu à peu par le temps et les hommes.

A défaut de ruines imposantes, la position stratégique de cette forteresse n'est pas sans intérêt. Elle formait un chainon dans la longue suite de châteaux qui couronnaient les crêtes du Djabal an-Nusairiyah, depuis Antioche jusqu'à Tripoli, défendant les

1. Rey, passages cités. Muhélbah a été visité en 1848 par E. SMITH; il trouva le château déjà ruiné, mais il vit encore au-dessus de la porte une inscription arabe qui a disparu depuis. WALPOLE et LYDE y passèrent en 1850, M. Rey en 1864 et M. HARTMANN en 1881. La position de Muhélbah est indiquée assez exactement sur les cartes REY, BLAKESTORPE et HARTMANN. Sur celle de l'amirauté anglaise (Massala), ce point est désigné par les mots *Castle ruins*.

possessions franques de la côte contre les états musulmans de la plaine de l'Oronte. Détail curieux : du sommet de la forteresse, on aperçoit à plus de dix kilomètres au nord, à travers une coupée dans la montagne, les murs du château de *Sahyūn*, le Saône des Croisés; ces deux places pouvaient ainsi communiquer directement par des signaux. Cette observation n'est pas sans intérêt pour la discussion qui va suivre.

Le nom de *Muhēlbah* paraît moderne; je n'en trouve aucune trace dans les auteurs arabes du moyen âge. Ce nom de clan, celui du canton, s'est substitué à celui que le château portait sans doute au moyen âge. On a vu qu'une partie de ses ruines remonte à l'époque des croisades. A juger par le périmètre de l'enceinte, c'était un château très important. On doit donc en retrouver la trace, sous un autre nom, dans les chroniques du moyen âge.

Parmi les châteaux inconnus dont j'ai parlé plus haut, figure souvent celui de *Balāṭūnus*; ce nom n'est qu'une transcription de *Platanus*.<sup>1</sup> A l'époque des croisades, *Balāṭūnus* dépendait de la principauté d'Antioche et relevait du fief de *Saône*, c'est-à-dire de *Sahyūn*.<sup>2</sup> Les sources occidentales ne nous apprennent rien de plus

1. Il est toujours écrit بـالـأـطـنـس. Dans *Bahū ad-dīn*, éd. SCHULZER, 88, بـالـأـطـنـس is sans doute une simple faute de copie. On trouve aussi بـالـأـنـس, avec la permutation connue de *t* en *d*. Le *t* emphatique et la longue dans la première syllabe, correspondant à *platanus*, confirment cette origine. RYERSE, XVI, 1113, et RYERSE, Colonies franques de Syrie, 331, supposent que c'est la *Mansio Platanus* des itinéraires romains. Mais ils ignoraient la position de *Balāṭūnus*. Or ce point étant situé à *Muhēlbah*, comme on va voir, c'est-à-dire à 28 kilomètres à l'est-sud-est de *Lattakieh*, on ne saurait y placer *Mansio Platanus*, qui se trouvait sur la route de *Lattakieh* à *Antioche* et plus près de cette dernière ville. Le platane étant un des arbres les plus répandus dans la région, ce nom pouvait y être fréquent.

2. RYERSE, Émule, 118; Colonies, 331. L'auteur place *Balāṭūnus* au nord-ouest de *Chougr*, sans doute pour le rapprocher de *Mansio Platanus*; c'est au sud-ouest qu'il faut lire maintenant. Il faut aussi corriger l'index de *Hist. or. des Crois.*, I, 851 (et DEMASSY, *Autobiographie d'Ousdru*, 120, note 6), qui place *Balāṭūnus* à mi-chemin entre *Antioche* et *Lattakieh*, évidemment dans le même but.

sur son compte.<sup>1</sup> En revanche, les auteurs arabes en font souvent mention et c'est à eux que j'emprunte les détails suivants. En résumant l'histoire de cette place, ils prouvent jusqu'à l'évidence qu'elle était située dans le voisinage immédiat de Ṣahyūn. Ce détail important confirmera l'identification de Balāṭunus avec Qal'at al-Muḥēlbah, que j'établirai ensuite à l'aide de plusieurs inscriptions.

Nuwairi donne de curieux détails sur l'histoire de Balāṭunus avant les croisades; je résume brièvement son récit. Le château, situé dans une position très forte et imprenable, fut bâti par un clan de montagnards appelé Banu l-Āḥmar. Mais en 422 (1031), le catépan d'Antioche, appelé Nicetas, leur enleva la forteresse avant qu'elle ne fut achevée, puis il en termina la construction.<sup>2</sup> Le 28 dhu l-hidjdjah 511, Roger prince d'Antioche, en ravageant le territoire musulman, se dirigea sur Balāṭunus et l'enleva aux Banū Aslīfah le 12 muharram 512 (5 mai 1118).<sup>3</sup> Il leur donna en échange trois villages d'Antioche. Dès lors, Balāṭunus reste aux Frans jusqu'à l'époque de Saladin. Une tentative entreprise en 530 par le seigneur du château de Bikisrā'il, appelé par les mon-

1. On ne saurait, je pense, rapprocher son nom de celui de Pontius de Balsano, chevalier français tué au siège d'Arenas, près Tripoli, en 1099; *Hist. occid. des Crois.*, I, 303; III, *passim*.

2. Le texte porte ici قطباًن أقطاكيَّة الْمُسْلِمِيِّينَ يَنْقِبُونَ. Le premier mot est la transcription exacte du titre byzantin *στρατηγός*; voir DUCANGE. Quant au nom propre, qu'il faut ponctuer نقيبون = *Nicetas*, il désigne évidemment Nicetas de Misthée, auquel l'empereur Romain III avait confié le gouvernement d'Antioche vers la fin de l'année 1030, c'est-à-dire fort peu de temps auparavant; Cedrenus, II, 495; REY-DUCANGE, *Les familles d'outremer*, 174. Sur les catépans d'Antioche, voir SCHLÜMBOGEN, *Sigillographie byzantine*, dans *Arch. Or. Lat.*, II, 423 suiv., et *Un empereur byzantin*, 796. Cf. *Hist. grecs des Crois.*, I, 43 et *passim*; de MAS LATHUR, op. cit., III, 812. Je dois une partie de ces détails à l'obligeance de M. CLÉMONT-GARNEAU.

3. Il s'agit du prince Roger, le neveu de Tancrède, auquel il succéda en 1112; REY-DUCANGE, op. cit., 181. Les possesseurs du château sont appelés بتو أصلية شرف الدين أو لد آخر القاضي شرف الدين. L'alif prosthétique est peut-être de trop.

tagnards, échoua grâce à une ruse de la garnison et au secours que lui envoya le prince d'Antioche.<sup>1</sup>

En 513 (1119), Robert le Lépreux, seigneur de Sahyûn et de Balâṭunus, fut pris par les musulmans à la bataille de Dânih.<sup>2</sup> On peut en conclure que le prince d'Antioche, immédiatement après la prise de Balâṭunus, l'avait remis en fief à Robert.

Saladin reprit Balâṭunus aux Croisés le 5 djumâdâ II 584 (1<sup>er</sup> août 1188), au cours de la campagne victorieuse qui lui rendit en peu de temps la plupart des châteaux de la principauté d'Antioche. La place tomba trois jours après Sahyûn; ces deux points étaient donc très voisins l'un de l'autre.<sup>3</sup> Le vainqueur confia Sahyûn à un prince musulman, Nâṣir ad-dîn Mankûrus ibn Khumartakin, qui paraît avoir été le chef d'une petite dynastie locale, désormais tributaire du sultan d'Égypte. En effet, près d'un siècle plus tard, en 667 de l'hégire, le feudataire de Sahyûn était un descendant de Mankûrus. Ce prince ayant profité de l'invasion des Tartares pour s'emparer de Balâṭunus, le sultan Baibars le somma de lui rendre cette place. Après quelque résistance, il dut s'exécuter et les officiers du sultan en prirent possession le 26 ramadân 667 (29 mai 1269).<sup>4</sup> Retenons le nom de Mankûrus; nous allons le retrouver.

1. Nuwairi, ms. cité, f° 219 v<sup>e</sup>. Le châtelain de Bikîrâ'il est appelé بنكيل التركماني; sur ce château, voir plus bas, 498.

2. DEESHOOGH, *Autobiographie d'Ousâd*, 120; texte arabe, 88.

3. Ibn al-Athîr, xii, 6; Abu l-fidâ', éd. Crâ, iii, 78; cf. *Hist. or. des Crois.*, 1, 723 et 59; Abû Châimah, ii, 129—130; cf. GOMBERG et RÖHMICH, *Quellenbeiträge*, 104. Ibn Khallikân (ou SLANK, iv, 532) et Bâbî' ad-dîn (*Hist. or. des Crois.*, iii, 112) disent positivement que Balâṭunus dépendait de Sahyûn. RÖHMICH, *Beiträge*, 1, 158 et 186, d'après M. RER, met Balâṭunus au nord-ouest de Chûgr, au lieu du sud-ouest.

4. Abu l-fidâ', éd. Crâ, iv, 5, et *Hist. or. des Crois.*, 1, 152; *Sultans Mamlouks*, 1 b, 69, avec d'autres sources citées par QUATREMÈRE. Nuwairi, ms. cité, f° 219 r<sup>e</sup> en bas, donne à peu près le même récit et fixe la reddition au 16 ramadân, au lieu du 26. Sur l'identification du châtelain, voir plus bas, 502, et à l'appendice. Suivant Ku-

En 678, à l'avènement de sultan Qalāwūn, l'émir 'Alam ad-dīn Sandjar àl-Manṣūri fut nommé gouverneur de Balāṭunus;<sup>1</sup> retenons aussi le nom de Sandjar. Vers la même époque, l'émir Sunqur al-Achqar, proclamé sultan à Damas, mais poursuivi par Qalāwūn, s'enfuit dans le nord de la Syrie. Là, il s'empara de plusieurs places fortes, notamment de Ṣahyūn et de Balāṭunus.<sup>2</sup>

Peu d'années après, en ṣafar 684, le sultan réussit à séduire le châtelain qui commandait à Balāṭunus au nom de Sunqur al-Achqar. Il apprit la reddition de la place au moment où il s'apprêtait à faire le siège de Margat, l'un des derniers refuges des Hospitaliers, et ce succès parut un augure favorable.<sup>3</sup> Or, dans le traité conclu entre Qalāwūn et le roi Léon d'Arménie, le 1<sup>er</sup> rabī' II 684 (6 juin 1285), c'est-à-dire deux mois à peine après cet événement, la province de Balāṭunus avec ses villes figure parmi les possessions du sultan, toujours à côté de Ṣahyūn.<sup>4</sup> Cette coïncidence n'est pas sans intérêt; retenons-la pour la discussion des inscriptions qui suivront.

Enfin, parmi les émirs tués à la bataille de Homs, perdue en 699 par le sultan Muhammad contre les Tartares, figure Uzbak, gouverneur de Balāṭunus;<sup>5</sup> retenons encore ce nom propre.

On le voit, Balāṭunus ne joue guère de rôle qu'à partir des tubi, *Fawā'id al-wafāyāt* (Caire 1299), 1, 90, Baibars répara la forteresse. Les descendants de Mankūrus furent chassés de Ṣahyūn en 671.

1. *Sultans Mamelouks*, n<sup>o</sup> a, 6.

2. WEIL, *Chalifes*, iv, 121, citant Abu l-malhūsin; *Sultans Mamelouks*, n<sup>o</sup> a, 21, et 1 b, 69, note 84, d'après Nuwairi; SAUVAGE, *Journal Asiatique*, 9<sup>e</sup> série, v, 311, citant Saqqūl.

3. WEIL, iv, 159, citant Abu l-malhūsin.

4. *Sultans Mamelouks*, n<sup>o</sup> a, 205; LANCEL, *Trésor des chartes d'Arménie*, 222. Ṣahyūn et Balāṭunus figurent déjà dans les traités de 681 et 682; *Sultans Mamelouks*, n<sup>o</sup> a, 222 et 226; RÖHRICH, *Regesta*, n<sup>o</sup> 1447 et 1450. A cette époque, Balāṭunus appartenait encore à Sunqur al-Achqar, mais Qalīwūn le considérait sans doute comme son feudataire.

5. *Sultans Mamelouks*, n<sup>o</sup> b, 160; date de la bataille : 28 rabī' 1<sup>er</sup> 699 (23 décembre 1299).

croisades. Ce fait est confirmé par les sources géographiques. Les anciens géographes arabes, y compris Ibn Djubair et Idrisi, n'en font pas mention. Ibn Chaddâd al-Halabi, qui décrit au XIII<sup>e</sup> siècle la plupart des châteaux du nord de la Syrie, semble l'ignorer, ainsi qu'Abu l-fidâ', qui devait certainement en connaître l'existence. Ibn Baṭṭâh, qui traversa le Djabal Nuṣairiyyah en visitant plusieurs de ses forteresses, dut passer à Balâṭunus en se rendant de Lattakieh à Qadmûs; mais il n'en fait pas mention.

Yâqût le premier en parle en ces termes : « Balâṭunus, château fort sur les côtes de Syrie, à la hauteur de Lattakieh, dans le district d'Alep.»<sup>1</sup> Après lui, Dimachqi le décrit ainsi : « Balâṭunus est un château très fort muni de onze portes placées les unes au-dessus des autres . . . Djabalah lui sert de port, etc.»<sup>2</sup>

Enfin cette place figure souvent dans les recueils diplomatiques rédigés à la chancellerie du Caire sous le règne des Mamlouks. On y voit qu'au VIII<sup>e</sup> (XIV<sup>e</sup>) siècle, elle formait un district de la province de Tripoli et un relai sur la route de Ṣahyûn aux châteaux ismaïliens.<sup>3</sup> Au IX<sup>e</sup> (XV<sup>e</sup>) siècle, elle dépend encore de Tripoli et son gouverneur est nommé par celui de la province de Tripoli.<sup>4</sup>

Ainsi, sous les Mamlouks, Balâṭunus dépend non plus d'Alep, mais de Tripoli. C'est que les victoires remportées par Baibars et Qalâwûn sur les Francs de la côte nord de la Syrie ont provoqué la création d'une nouvelle province dans cette région. Or

1. *Mu'djam*, 1, 710; *Mardîd*, 1, 168; LE STRANOE, op. cit., 416; voir l'appendice.

2. *Cosmographie*, éd. MESSAK, 208 suiv.; traduction, 284 suiv.; cité dans GOSCHAES et RÖMERSCH, op. cit., 104, note 3, et LE STRANOE, loc. cit. Le passage relatif au chemin souterrain est obscur. Suivant M. MESSAK, il partait de Djabalah et conduisait sous la mer; suivant M. LE STRANOE, il reliait Balâṭunus à Djabalah. Cette dernière interprétation semble inadmissible, vu la distance et la nature du terrain.

3. 'Umari, *Ta'rif*, 182 et 196. Cette indication est importante, puisque Muhâlbah est bien sur la route indiquée.

4. *Dîsâd al-îsâd*, ms. cité, f° 151 r° et 242 v°. La *Zâhidat* de Khalîl Zâhîri, rédigée vers la même époque, nomme seulement Ṣahyûn; éd. RAYAISEH, 48. MÉMOIRES, 1, 13.

ganisée en 688 de l'hégire, la province (*mamlakah*) de Tripoli comprit les dernières possessions enlevées aux Croisés, avec certains districts détachés des provinces de Hamah et d'Alep.<sup>1</sup>

Dès lors, nous perdons la trace de Balâṭunus et le nom lui-même paraît tomber dans l'oubli. Mais il est évident que ce château dépendait de Saone, sous les Francs et sous les Musulmans; il faut donc le chercher dans les environs de Ṣahyūn et dans le sud, puisqu'il formait un relai sur la route de Qadmūs, situé à 55 kilomètres environ au sud de Ṣahyūn. En outre, il faut trouver une ruine dont le nom, s'il ne dérive pas de Balâṭunus, ne rappelle du moins celui d'aucun autre château du moyen âge.

Si l'on jette les yeux sur la carte de M. HARTMANN, la seule qui reproduise avec quelque détail la topographie de cette région, on trouvera dans les environs de Ṣahyūn les châteaux suivants : au nord, *el-‘edō*; à l'est, *mirza*; au sud, *el-mhēlbe* et *beni-jisrā’il*. Le premier est le ‘Id, ‘Idhū, ‘Idūn, etc. des auteurs arabes; le deuxième est le Barzūyah ou Barzayah du moyen âge.<sup>2</sup> Ces identifications n'offrent aucun doute; d'ailleurs, ces deux châteaux ne sont pas dans la direction de Qadmūs. Quant à *Qal’at beni jisrā’il*, c'est évidemment le Bikisrā’il des auteurs, qui s'élevait dans cette région, ainsi qu'il ressort de toutes les chroniques. Reste donc Muhēlbah, dont le nom ne figure dans aucune source médiévale, et qui s'élève à environ dix kilomètres au sud de Ṣahyūn.

Mais peut-être ce nom cache-t-il un autre château du moyen âge dont l'emplacement n'a pas encore été fixé. Après avoir regardé la carte, il faut donc interroger les chroniques. Parmi les

1. Voir *C. I. A.*, I, 220.

2. Ces noms sont écrits de diverses façons. J'ai déjà proposé d'identifier Barzayah avec le *mirza* de M. HARTMANN; *Journ. Asiat.*, 9<sup>e</sup> série, VI, 504, note 1. La position de Barzayah, donnée par Abu l-fidā’ (*Géographie*, éd. RESSAUD, texte 261, trad. n<sup>o</sup> b, 88) correspond exactement à celle de Mirza. D'ailleurs, j'ai entendu à Ṣahyūn ce dernier nom prononcé *bersek*. Je reviendrai ailleurs sur ces forteresses.

châteaux de cette région figure, outre ceux que nous connaissons déjà, celui de Djamâlahariyyah; il était situé sur le littoral, dans le voisinage de Djabalalah.<sup>1</sup> Il est difficile de l'identifier avec Muhâlbah, qui s'élève à près de vingt kilomètres au nord-est de cette ville; il faut sans doute le chercher plus au sud.<sup>2</sup>

Ainsi de forts arguments tirés de l'histoire et de la topographie appuient l'identification de Balâṭunus avec Muhâlbah. Mais jusqu'ici, faute de preuve directe, aucun lien ne rattachait le nom médiéval au nom moderne. Or ce lien existe, et c'est l'épigraphie qui le fournit.

En 1881, M. HARTMANN découvrait dans les environs de la forteresse trois inscriptions arabes qui établissent son identité avec Balâṭunus.<sup>3</sup> En 1895, j'ai relevé soigneusement ces textes inédits, sur les indications de M. HARTMANN, auquel revient tout le mérite de cette petite découverte.

Au pied méridional de la forteresse, vers le sommet d'un petit col, la route qui mène à Qardâḥa passe à côté d'une fontaine ombragée d'un saule; c'est 'Ain at-tinah, la source du figuier. L'auge en pierre est surmontée de deux blocs de calcaire d'environ 180 × 55, portant une inscription de trois lignes en naskhi mamlouk ancien, d'un type assez grossier, avec quelques points diacritiques et signes orthographiques.

1. Abû Châmah, II, 130; cf. GOSSAKOFF et RÖHMERT, op. cit., 104; Ibn al-Āthîr, XII, 6; Abû I-fidâ', éd. CÔTE, III, 78; cf. Hist. or. des Crois., I, 59 et 723; Yâqût, II, 114; Mardîd, I, 264; RÖHMERT, Beiträge, I, 158 et 186; LE STRANIS, op. cit., 481. Ce nom est écrit بِلَاتُنُسْ (Balâṭunus) ou الجَاهِرَيْنِ (al-Jâhârâyîn). La leçon بِلَاتُنُسْ (Abû I-fidâ', loc. cit.) est en tout cas mauvaise.

2. Peut-être au village *ed-dschernâjî* de la carte HARTMANN, à 11 kilomètres à l'est de Djabalalah. Parmi les châteaux dépendant de Sahyûn, Bahâ' ad-dîn nomme encore Fibâh (فِبَاه); Hist. or. des Crois., III, 112. Cette place, qui paraît ne jouer aucun rôle, répondrait mal à l'importance stratégique de Muhâlbah.

3. *Débâ Lâsa el-Ladâjî*, Z. D. P. V., XIV, 180; cf. RÖHMERT, Der Untergang, 3, note 8.

(1) أمر بعمارة هذا *(sic)* القناة مولانا السلطان الملك المنصور سيف الدين  
والدين قلاوون الصالحي عن نصره بتوئي (2) الجناب العالى المولى *(sic)* الاميرى  
الكبيرى المجاهدى الغانى علم الدين سنجر المنصورى وكذلك مولانا الامير  
صارم (3) الدين ازبك المنصورى ادام الله أيامهم بتاريخ حادى عشر جادى  
الأول ستة أربع وثمانين وستمائة \*

ordonné la construction de ce canal notre maître le sultan Al-Malik  
al-Maṣṭûr Saif ad-dunyâ wad-dîn Qalâwûn aṣ-Ṣâlihi, que sa victoire soit  
exaltée! Sous le gouvernement de Son Excellence, le maître, le grand émir,  
le combattant, le guerrier, 'Alam ad-dîn Sandjar al-Maṣṭûri et de notre maître  
l'émir Ṣârim ad-dîn Uzbak al-Maṣṭûri, qu'Allâh leur donne longue vie! A  
la date du 11 djumâdâ 1<sup>er</sup> de l'an 684 (15 juillet 1285).

Je n'insiste ici ni sur les titres ni sur les détails de cette inscription.<sup>1</sup> Son principal intérêt réside dans la date et dans le nom  
des deux émirs qui présidèrent à la construction de l'aqueduc.  
Comme on l'a vu plus haut, à l'avènement de Qalâwûn en 678,  
l'émir 'Alam ad-dîn Sandjar al-Maṣṭûri fut nommé gouverneur  
de Balâjunus. La place, il est vrai, tomba très vite après au pou-  
voir de Sunqur al-Achqar; mais le sultan réussit à la reprendre  
en *safar* 684, c'est-à-dire moins de trois mois avant la date de  
l'inscription. Sandjar était-il resté châtelain au nom de Sunqur et  
fut-il amnistié par le sultan, ou bien fut-il réintégré alors dans  
son poste? L'histoire ne le dit pas; en tout cas, l'inscription le  
signale à Muhâlbah en 684, en qualité de gouverneur.<sup>2</sup>

1. Les titres épigraphiques sont expliqués au fur et à mesure dans *C. I. A.* —  
Sur le genre masculin de *djasaṣâdâ*, *ibid.*, 1, 128, note 1. — *Hâdhâ* pour *hâdkîhi* (l. 1)  
et *al-maṣâdî* pour *al-maṣâṣî* (l. 2) sont des fautes de graveur.

2. Le terme *bi-tasâṣî* semble prouver que Sandjar était gouverneur (*matâṣṣî*)

Enfin l'on a vu qu'en 699, le gouverneur de Balâṭunus était un émir Uzbak. Or l'inscription nomme l'émir Sârim ad-din Uzbak al-Mansûri, peut-être en qualité de lieutenant de Sandjar, auquel il devait succéder plus tard.<sup>1</sup> Cette double coïncidence est si frappante qu'elle suffirait à elle seule pour placer Balâṭunus à Muḥēl-bah, quoique l'inscription ne renferme pas le nom de la forteresse. Mais poursuivons.

A une demi-heure au nord-ouest de Dibbâch, sur la route de Lattakieh, s'élève le village nusairi de Dibchô, bâti sur le flanc abrupt du Nahr Djabrô. A l'entrée du village, un bouquet d'oliviers abrite un petit tombeau (*wâli*) couvert d'une coupole blanchie à la chaux; il porte le nom de Nabi Yûnus, le prophète Jonas.<sup>2</sup>

La porte d'entrée est flanquée de quatre inscriptions encastrées dans le mur : A, B et C à gauche, de haut en bas; D à droite, près du sol.

Les textes A et B sont encastrés l'un sous l'autre, dans deux cadres à queues d'aronde, d'environ 140 × 40 (A) et 70 × 30 (B). Ils renferment chacun trois lignes en naskhi mamlouk grossier, à petits caractères indistincts, avec quelques points et voyelles. Dans B, les queues d'aronde, à droite et à gauche du cadre, renferment la fin du texte, avec les derniers mots hors cadre, au-dessous.

de Balâṭunus. Voir à ce sujet un mémoire sur l'épigraphie des Assassins, dans *Joorn. Asiat.*, 1897 (sous presse).

1. Le terme *wa-kâ-dhâlikâ*, correspondant à *bi-tawâ'il*, semble indiquer qu'Uzbak était vice-gouverneur.

2. On sait que la Syrie est couverte de tombeaux de saints portant les noms du panthéon musulman. Ces sanctuaires sont le but de pèlerinages et le centre de cérémonies religieuses qui cachent d'anciens rites païens, transformés tant bien que mal en rites musulmans; voir LANE, *Manners and customs, past and present*; GOETZINGER, *Mahāmedanische Studien*, II, 277 suiv.; CLERMONT-GARNIER, *La Palestine inconnue*, 50. Le pays des Nusairis est couvert de ces tombeaux mystérieux, qu'on reconnaît de loin à leur coupole blanche. Bâties sur des points élevés, ils constituent d'excellentes stations trigonométriques.

A

- (1) بسمه . . . أمر بعارة هذا المسجد المبارك مولانا الأمير الكبير العالم  
 (2) العادل الزاهد العابد المجاهد المرابط المتأمر المؤيد المظفر المنصور الأمير (?)  
 (3) عز الدين والدين سيد الغرابة والمجاهدين زعيم الجيوش حافظ التغور أحمد ابن  
 الشهيد (?) مظفر [الدين?] \*

B

- (1) عثمان ابن منكورس ابن حرتكين ص (2) حب هذا الحصن الحزير (?) أعز  
 الله نصره (3) مستهل شعبان (ستة ستين (?)) وستمائة هجرية . . .  
 (4) تولى عمارة الأمير فخر الدين (A gauche) التاب (?!) ابن عبد الله . . .  
 \* عمل على ارجهه (يا) الله (Hors cadre)

A ordonné la construction de cette mosquée bénie notre maître le grand émir, le savant, le juste, etc. . . . 'Izz ad-dunyâ wad-dîn, le seigneur des combattants, le chef des armées, le gardien des frontières, Ahmad, fils du défunt Muqaffar ad-dîn 'Uthmân, fils de Mankûrus, fils de Khumartakin, le maître de ce château bien gardé (?), qu'Allâh exalte sa victoire! A la date du 1<sup>er</sup> cha'bân de l'an 660 de l'hégire (21 juin 1262). A dirigé sa construction l'émir Fakhr ad-dîn le gouverneur, fils de 'Abdallâh. Œuvre de 'Ali, etc.

Le nom d'un descendant de l'émir Mankûrus montre d'emblée, après ce qui a été dit plus haut, que nous sommes ici dans la région de Balâjunus.<sup>1</sup> Les mots *le maître de ce château* indiquent que l'inscription provient de la forteresse de Muâlîbah, ainsi que le prétendent d'ailleurs les habitants du village. Dès lors, la mos-

1. Sur ce personnage et sur la date de l'inscription, voir l'appendice à la fin de ce mémoire; cf. plus haut, 495.

quée nommée dans l'inscription n'est pas le tombeau de Nabi Yūnus, mais probablement la mosquée du château. L'identification de Balāṭunus avec Muhēlbah se dessine de plus en plus nettement.

Le texte C, qui ne contient qu'un nom d'architecte, semble ne se rattacher ni à A-B, ni à D; laissons-le de côté pour le moment.

Mais l'argument capital est celui du texte D, qui contient le nom même de Balāṭunus. C'est une grande plaque de calcaire d'environ 185 × 60, encastrée à droite de la porte et renfermant quatre lignes d'un beau naskhi mamlouk, à caractères moyens, très soignés, munis de points, de voyelles et de signes orthographiques. Les derniers mots sont gravés hors cadre, en bas de la pierre à droite. La planche VIII reproduit un estampage (fig. 15) et un cliché direct (fig. 16) de ma collection.

(1) بسْلَه . . . . (2) جَدَّ عَمَارَةٍ هَذِهِ الْمَسْجِدُ الْمَبَارَكُ فِي أَيَّامِ مُولَانَا  
السُّلْطَانِ الْمَلِكِ النَّاصِرِ الدِّينِ وَالدِّينِ مُحَمَّدِ بْنِ الْمَلِكِ النَّصُورِ (ر) قَلَّا وَنَ  
الصَّالِحِ عَزَّ نَصْرَه (3) وَذَلِكَ فِي نِيَّاَةِ الْعَبْدِ الْفَقِيرِ إِلَى اللَّهِ تَعَالَى الرَّاجِي مِنْهُ الْمَفَرِّه  
وَالرَّضْوَانُ حَامُ الدِّينِ لِاجِينِ الْبَرَوَانِيِّ الْمَصْوُرِيِّ الْجَمَدَارِ تَابُ السُّلْطَانَةِ الْشَّرِيفَةِ  
بِيَلَاطِنِ الْمَحْرُوسَةِ (4) أَعْلَى اللَّهِ شَانَهُ وَذَلِكَ بِتَارِيَخِ مِنْصُفِ شَهْرِ صَفَرِ سَنَةِ  
ثَمَانَ وَسِعَ مَائَةٍ غَفَرَ اللَّهُ مِنْ جَدَّهُ وَلِكَاتِبِهِ وَلِقَارِئِهِ وَلِلْمُسْلِمِينَ أَجْمَعِينَ فَصَلَّى اللَّهُ  
عَلَى مُحَمَّدٍ وَآلِهِ وَاصْحَابِهِ وَسَلَّمَ.

(1) صَنَعَ الْمَلِمُ عَمَرُ بْنُ الْحَاجَ (2) عَلَى الْأَمَارِ (؟) رَجَهَا اللَّهُ +

Cette mosquée bénie a été rebâtie sous le règne de notre maître le sultan Al-Malik an-Nâṣir Nâṣir ad-dunyâ wad-dîn Muḥammad, fils d'Al-Malik al-Manṣûr Qalâwûn as-Šâlibî . . . sous le gouvernement du serviteur d'Allâh

.... Husâm ad-dîn Lâdjîn al-Barwâni al-Manṣûri, le djamâdâr, le lieutenant du noble royaume à Balâṭunus la bien gardée .... A la date du 15 safar de l'an 708. Qu'Allâh pardonne à celui qui l'a restaurée, à celui qui écrit ces lignes, à celui qui les lira et à tous les musulmans, etc.

Œuvre du maître 'Umar, fils du pèlerin 'Ali le .... qu'Allâh leur fasse miséricorde!

Laissons de côté les détails de cette inscription et constatons seulement que le 15 safar 708 (4 août 1308), un émir Husâm ad-dîn Lâdjîn était gouverneur de Balâṭunus.<sup>1</sup> On a vu que Dibchô est près de Dibbâch, dans le district actuel de Muhâlbah. Reste à écarter une dernière objection : La pierre est-elle bien en place dans le mur du tombeau ?

L'inscription, comme la précédente, consacre la restauration d'un *masdjid*. J'ai montré qu'à cette époque, ce terme ne désigne plus que des mosquées de second ordre, les grandes mosquées étant appelées *djâmi'*.<sup>2</sup> Il peut donc s'appliquer au tombeau de Nabi Yûnus, qui est un sanctuaire religieux comme tous les tombeaux sacrés. Toutefois, ces tombeaux étant désignés plus souvent sous le nom de *machhad*, je pense que la pierre, comme les précédentes, provient de la forteresse; c'est ce qu'affirment les habitants du village. En tout cas, un bloc aussi lourd ne peut avoir été transporté bien loin sur les détestables chemins du pays. Il

1. Sur le titre *mâlî ar-sâfînâk*, voir *C. I. A.*, 1, 209 suiv.; sur le titre *djamâdâr*, *Sultans Mamlouks*, 1 a, 11, note 11; j'y reviendrai ailleurs. On trouverait peut-être, dans les chroniques, la trace de cet émir; les plus importantes sont encore inédites pour cette époque. J'ai déjà fait observer la fréquente corrélation qui existe entre le nom propre turc et le surnom en *ad-dîn*; *C. I. A.*, 1, 124, note 4. Ce fait rend les identifications d'émirs assez difficiles. Presque tous les Lâdjîn s'appelant Husâm ad-dîn, il faut se baser, pour les recherches, sur le relatif personnel (المراد), indécis faute de points diacritiques. Je pense qu'il est formé sur le mot persan *hordehâk*, *chashîdâk*; voir *Sultans Mamlouks*, 1 b, 57 et 168.

2. *C. I. A.*, 1, 172.

paraît donc amplement prouvé que le district et le château de Muhēlbah portaient au moyen âge le nom de Balāṭunus.<sup>1</sup>

1. J'ai demandé aux habitants de Dibbāch si le château portait un autre nom. Cette question étant restée sans réponse, j'ai prononcé moi-même une seule fois le nom de Balāṭunus. Ils le répétèrent sans hésitation, en m'affirmant que c'était un autre nom du château. Il eût été plus concluant de le leur faire articuler d'abord; toutefois l'assurance avec laquelle ils le répétèrent me fait croire que ce nom ne leur était pas inconnu. Ils prononçaient *bilāṭun* = *plâtonus*.

## APPENDICE<sup>1</sup>

---

### II

**Page 423, note 1** : Aux anciens textes musulmans nommés ici, il faut ajouter une inscription du calife omayade Hiehâm, à curieux caractères, qui m'est signalée par M. CASANOVA. Elle a été trouvée près de Palmyre et publiée par M. MORDTMANN, dans *Sitzungsberichte (histor. Classe) der K. B. Akad. der Wissenschaften zu München*, 1875, II (supplément).

### IV

**Pages 428 suiv.** : A propos d'une récente monographie de la grande mosquée de Damas, publiée par M. R. PUZZI SERRA dans le *Journal of the Royal Institute of British Architects* (3<sup>e</sup> série, vol. IV, n<sup>o</sup> 2 et 3), M. H. C. KAY vient de faire paraître, dans le *Journal of the Royal Asiatic Society* (avril 1897), une notice intitulée *A Seljukite inscription at Damascus*. On me permettra de résumer cet intéressant travail, où l'auteur aborde plusieurs des problèmes discutés plus haut.

A propos de l'incendie de 1893, M. KAY rappelle que l'édifice avait déjà subi plusieurs désastres semblables et il donne quelques détails sur les incendies de 461 et de 803. Puis il publie le texte et la traduction d'une des quatre inscriptions des piliers de la coupole, copiée par lui en 1875.

Avant d'en discuter les termes, M. KAY se demande si ce texte a survécu à l'incendie de 1893 et s'il figure dans les recueils épigraphiques de WADDEGTON et de SAUVAIRE. J'ai dit plus haut qu'en travaillant dans la mosquée

1. Je réunis ici quelques notes rédigées pendant l'impression du mémoire. Les chiffres romains correspondent à ceux des chapitres précédents.

en 1894, je constatai que le feu avait détruit toutes les inscriptions que j'avais relevées dans le sanctuaire en 1893, quelques mois avant l'incendie. Mais en relisant, à propos du mémoire de M. Srixas, les notes que j'ai prises sur les lieux, je vois que des quatre textes seldjoukides, un seul avait disparu. Les trois autres étaient encore en place, noircis par la fumée, ainsi que l'inscription de Saladin, mentionnée plus haut, p. 457.

Les quatre textes seldjoukides figurent, dans le recueil SAUVAIRE, aux numéros 213 et 754 à 757. Le n° 213 provient évidemment du recueil WADDINGTON, auquel le regretté SAUVAIRE avait emprunté un grand nombre de textes de son propre recueil. La copie est assez fautive, comme beaucoup de celles du recueil WADDINGTON, faites par des indigènes. Les n° 754 à 757 sont sans doute de la main de SAUVAIRE lui-même, comme tous les textes de la fin de son recueil, car les copies sont beaucoup plus exactes. Je possède moi-même une copie des quatre textes, collationnés avec soin sur les originaux en 1893.

M. KAY rapproche sa copie des fragments que j'ai publiés dans le *Journal Asiatique*, à deux reprises. Ces fragments, copiés en 1888, proviennent de l'inscription dont le texte complet figure dans ce mémoire, d'après ma copie de 1893; ils n'ont donc plus de valeur. Le savant anglais observe avec raison que nos deux copies ne sont pas identiques. J'ai dit que les quatre textes étaient gravés sur les deux piliers sud de la coupole; je les désigne ainsi :

Pilier sud-ouest	face nord : A.
	face sud : B.
Pilier sud-est	face nord : C (disparu).
	face sud : D.

Or le texte publié plus haut et reproduit à la planche IV (et par conséquent les fragments publiés dans le *Journal Asiatique*) représentent le texte A, tandis que la copie de M. KAY est celle du texte B. L'inscription copiée par M. KAY en 1875 était donc sur la face sud du pilier sud-ouest. Je puis l'affirmer d'une manière certaine, parce que sa copie concorde avec ma copie du texte B, tandis que les trois autres rédactions offrent de nombreuses variantes. Ainsi le texte B est le seul qui donne le titre *maulâ al-'arâb wal-'adjam* parmi ceux de Malik Châh, et le seul qui ne fasse pas mention du vizir Nizâm al-mulk. M. KAY me permettra d'apporter à son texte de très légères corrections :

L. 2 : L'inscription donne le verset entier du Coran, jusqu'au mot قُرْبَى.  
— Au lieu de الصادر، lire ويرخيم الأركان، et le placage en marbre des piliers; cette leçon est assurée par le texte D.

L. 7 : Au lieu de سر، lire شرط، leçon assurée par les trois autres textes.

L. 10 : Lire ایشان، à l'état construit.

L. 6 et 8 : Les deux mots بَعْدَنْ وَ بَعْدَنْ، que l'auteur marque d'un point d'interrogation, sont certains; le premier est assuré par le texte D, le second par A, C et D.

M. KAY termine son mémoire par une dissertation sur l'auteur des travaux, le vizir Abû Naṣr Ahmed ibn al-Faḍl. Frappé comme moi par la complète identité des noms et surnoms, il voudrait l'identifier avec le vizir du sultan Sandjar, qui mourut en 521, assassiné par les Ismaïliens. Mais arrêté par les mêmes difficultés, notamment par le grand écart des dates, il s'est adressé à M. HOUTSMA, le savant éditeur de *Bundāri*. Ce dernier considère l'identification comme très improbable. Suivant lui, l'auteur des travaux de la mosquée de Damas, qui portait dès 475 des titres trahissant une haute position officielle, ne saurait avoir été nommé simple secrétaire d'État (*fugrāy*) vingt-cinq ans plus tard, comme *Bundāri* le raconte du futur vizir de Sandjar. Je suis heureux d'être arrivé, par le même motif, à la même conclusion que le savant professeur d'Utrecht. Il suppose, comme moi, que l'auteur des travaux était le vizir de Tutuch à Damas.

M. HOUTSMA soulève en passant un autre problème : Le nom de Tutuch, sur la copie de M. KAY, est suivi des mots *ibn malik al-islām nāṣir amīr al-mu'minīn*. On s'attendrait à trouver après le mot *ibn*, fils, le nom du père de Tutuch, le sultan Alp-arslān. M. KAY, en appuyant cette objection, suppose une erreur du copiste ou du lapicide, qui aurait écrit *malik al-islām* pour *alp-arslān*.

Cette ingénieuse hypothèse est infirmée par l'examen comparé des quatre textes. Sur tous les quatre, les mots incriminés se retrouvent sans variantes (voir plus haut, texte A, et pl. IV, fig. 7); on ne saurait donc songer à une faute du lapicide. On ne peut davantage s'en prendre au copiste, puisque les quatre textes, offrant des variantes importantes et évidemment intentionnelles, ont dû être gravés d'après quatre rédactions différentes. Dans les deux cas, l'erreur aurait dû se reproduire quatre fois au même endroit, ce qui est inadmissible. Ce détail montre une fois de plus avec quelle prudence

Il faut manier l'hypothèse des fautes de copie en épigraphie, surtout dans l'épigraphie monumentale, où les états successifs d'un travail très soigné constituaient comme autant de cibles au travers desquels le texte devait passer.

Je crois pouvoir montrer que le texte des quatre inscriptions est parfaitement correct; voici pourquoi. La même mosquée renferme une autre inscription de Tutuch, gravée sous le portique nord de la grande cour, entre la porte Bāb al-‘Amārah et le tombeau du sultan Malik Kāmil. Elle relate les travaux faits en 482 par Tutuch dans cette partie de l'édifice. Voici les titres qu'elle lui donne : *al-malik al-adjall al-muṣaffar al-mansūr al-mu'ayyad aṣṣud ad-dīn tādj ad-daulah wa-sirāddj al-millah charaf al-ummah abū sa'īd Tutuch ibn malik al-islām nāṣir amīr al-mu'minīn Alp-arslān ibn Muḥammad ibn Dāwūd.*

Le nom de Tutuch est suivi des mêmes mots que dans les quatre inscriptions de la coupole; mais après, on lit le nom du sultan Alp-arslān. Ainsi ce sultan portait bien les deux titres *malik al-islām* et *nāṣir amīr al-mu'minīn*. Le premier se retrouve sur ses monnaies, dans le *Catalogue of oriental coins in the British Museum*, III, n° 60. Le deuxième ne figure dans aucune des sources dont je dispose. Le seul auteur, à ma connaissance, qui donne un titre de cette forme à Alp-arslān, c'est Hamdallāh Mustaṣfi, *Journ. Asiat.*, 4<sup>e</sup> série, XI, 432 : il l'appelle *burhān amīr al-mu'minīn*. Cet écrivain donne une série très complète des titres de cette forme portés par les Seldjoukides; mais ces titres ne concordent pas toujours avec ceux que donnent les autres auteurs, notamment Būdārī et Mirkhond, ni avec les données plus positives des inscriptions, comme on le voit ici.

D'où proviennent ces divergences? Ou bien il y a des erreurs dans certains manuscrits, ou bien les sultans ont reçu successivement du calife deux titres différents de la même forme. Dans cette dernière hypothèse, Alp-arslān aurait porté d'abord un titre en *burhān*, puis un autre en *nāṣir*. La question, ici, est secondaire. Le seul point important à noter, c'est qu'Alp-arslān portait un titre en *amīr al-mu'minīn*, qui l'associait pour ainsi dire à l'empire du calife. Or ces titres étaient alors de création récente; le premier exemple que j'en trouve est celui du père d'Alp-arslān, Tugrīl-bāk, auquel le calife donna le titre *gāmīn amīr al-mu'minīn*. On peut en conclure qu'à cette époque, ils étaient réservés aux seuls sultans seldjoukides, comme indice d'un

pouvoir exceptionnel. En traduisant plus haut le texte A, j'ai admis, en l'absence du nom d'Alp-arslân, que le titre *nâyîr amîr al-mu'mînîn* se rapportait à Tutuch. En examinant la question de plus près, je constate qu'il est peu probable, à priori, que Tutuch ait porté un titre aussi élevé, et le texte positif de l'inscription de l'année 482 confirme cette conclusion. Il faut donc modifier ainsi ma traduction à la page 431 : « le fils du roi de l'Islâm et du soutien du prince des croyants. »

S'il est prouvé que le texte des inscriptions de la coupole est bien correct, cette conclusion ne fait que déplacer la question : Pourquoi, dans les textes de la coupole en 475, Alp-arslân est-il nommé par son nom propre Muhammad, comme père de Malik Châh, tandis qu'un peu plus loin, comme père de Tutuch, il n'est nommé que par ses titres honorifiques ? Pourquoi, dans l'inscription de 482, est-il nommé, comme père de Tutuch, par ses titres honorifiques et son nom propre Alp-arslân ? Enfin pourquoi les titres de Tutuch sont-ils beaucoup plus nombreux dans l'inscription de 482 que dans celles de 475 ?

Ces questions paraîtront sans doute oiseuses et l'on sera tenté de voir dans ces variantes l'effet d'un simple hasard. Mais les titres sont toujours l'indice d'une situation politique et leur étude aride n'est pas inutile. Si l'on jette les yeux sur les recueils diplomatiques rédigés à la chancellerie du Caire sous les Mamlouks, on verra que dans la titulature compliquée de cette administration bureaucratique, rien n'est livré au hasard. Or cette bureaucratie dérive de celle des Seldjoukides, sur laquelle *Nizâm al-mulk* (éd. SCHEFER) et *Bundâri* (éd. HOUTSMA) nous donnent de curieux détails. Je suppose que les variantes de rédaction dans les titres d'Alp-arslân et de Tutuch, exigées par l'étiquette de cour, marquent un degré hiérarchique soit entre Malik Châh et Tutuch en 475, soit dans le rang même de Tutuch entre 475 et 482. J'ai hâte de finir par une dernière observation.

Dans l'inscription de 482, le nom d'Alp-arslân est suivi des mots *îbîn* Muhammad *îbîn* Dâwûd. On sait que le père de Tutuch, Alp-arslân, s'appelait aussi Muhammad, et que son grand-père, Tugril-bak, se nommait aussi Dâwûd ; cette généalogie est confirmée par toutes les sources. Il est donc impossible de ne pas admettre ici une erreur du lapicide. Égaré par la série compliquée des noms et des titres de son texte, il a intercalé un *îbîn* de trop entre les deux noms du père de Tutuch, Alp-arslân et Muhammad.

Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter au texte B de la coupole, publié par M. KAT, où Malik Châh, le frère de Tutsch, est appelé « fils de Muhammad (Alp-arslân), fils de Dâwûd (Tugril-bak). »

**Page 433, note 3 :** Sur le tremblement de terre de l'an 597, voir aussi Abû Châmah, *adh-dhail fi r-raudatain*, ouvrage inédit que j'ai consulté tout récemment sur l'exemplaire de M. SCHAFER. Ce livre renferme beaucoup de détails sur la grande mosquée, d'autant plus précieux que l'auteur vivait à Damas. Il y eut un nouveau tremblement de terre en 598. Sur celui de 702, voir *Sultans Mamlouks*, II b, 216.

**Page 434, note 1 :** Aux voyageurs européens qui parlent de Tamerlan, il faut ajouter GUMPERZER, qui visita Damas le 30 janvier 1450 : « Die rechte Statt ist der mehrertheil alle wüst . . . der Demerlein hat die Statt gar verbrannt . . . ; » *Reyssbuch*, éd. 1584, p 242 v<sup>e</sup>. On voit que ce voyageur, comme les autres, attribue l'incendie à Tamerlan, reflétant ainsi l'opinion publique.

V

**Page 441 :** Depuis l'impression de ce mémoire, j'ai pu me procurer le catalogue des monnaies musulmanes du British Museum, ouvrage important devenu fort rare. En parcourant le volume III, qui renferme la numismatique des Atâbeks de Mossoul, j'ai trouvé de nouvelles preuves de la valeur grammaticale du titre *atâbak*. Ici comme dans les inscriptions des Atâbeks de Damas, ce titre précède toujours le nom propre et se rapporte au titulaire lui-même; en outre, il est toujours employé *sans* l'article arabe. En voici un exemple caractéristique, emprunté aux titres de l'Atâbek Badr ad-dîn Lu'lî' (631—657); on trouve, entre autres, les formules suivantes :

Badr ad-dunyâ wad-dîn Lu'lî'.

Badr ad-dunyâ wad-dîn atâbak Lu'lî'.

Badr ad-dunyâ wad-dîn atâbak Abu l-fadâ'il.

Badr ad-dunyâ wad-dîn Abu l-fadâ'il atâbak Lu'lî'.

Ces exemples prouvent abondamment :

1<sup>o</sup> Que le titre *atâbak* se rapporte au titulaire lui-même, par conséquent, qu'il est en rapport d'*apposition*, avec le nom propre, et non en rapport d'*annexion* d'où il suit qu'il est *déterminé*, malgré l'absence de l'article, au même titre qu'un nom propre arabe.

2° Que sa position dans la série des titres est variable, comme dans les inscriptions des Atâbeks de Damas. Il précède tantôt le nom propre, tantôt la kunyah. Sur les monnaies des Atâbeks de Mossoul, où la kunyah figure rarement, il précède le plus souvent le nom propre.

J'ai nommé à ce propos le titre *yalkâ-bak*, ou plutôt *îlkâ-bak*, rétabli par M. KARABACEK parmi les titres d'Anar. Il figure dans Ibn al-Athîr, x, 53, où le texte de TÖRNBERG donne par erreur *بلکا* بلکا. Peut-être faut-il lire *بلکا* au lieu de *بلکا* dans Nasawi, éd. HOUDAS, 32, ligne 4.

### VIII

**Pages 460 suiv. :** On a vu que suivant l'inscription de Malik 'Âdil au Mont Thabor, on commença à bâti la forteresse le 5 dhu l-hidjdjah 607. Le texte ajoute que le sultan en ordonna la construction quand il revint de l'est, rassembla l'armée victorieuse et campa au pied du Thabor, après l'échéance de la trêve.

En cherchant l'explication de ce passage, je ne trouvai, dans les auteurs arabes que j'avais sous les yeux, aucune allusion à une expédition du sultan en cette année 607. Ces auteurs, d'accord avec les sources occidentales, fixaient à l'année 609 la construction de la forteresse. Mais en remontant plus haut, je trouvai dans Ibn al-Athîr le récit d'une expédition en l'année 600 : le sultan, alors à Damas, fit rassembler les troupes de Syrie et d'Égypte, partit et campa près du Thabor. Les termes de ce passage offraient une analogie si frappante avec ceux de l'inscription, que je crus que c'était à cette campagne que le texte épigraphique faisait allusion. Dès lors, il fallait admettre que la trêve dont parlait l'inscription était celle de 594, conclue pour 5 ou 6 ans, et que le sultan, pour des raisons inconnues, différa jusqu'en 607 l'exécution de son projet.

En étudiant de plus près la question compliquée des trêves, je crois pouvoir proposer une solution plus simple et plus logique. La trêve de 601 — 1204 est mentionnée par les sources arabes et occidentales (Ibn al-Athîr xii, 128; Abu l-fidâ', iii, 111; *Hist. or. des Crois.*, 1, 83; n a, 96; *Eracles*, 263; Sanuto, 205). Aucune d'elles n'en fixe la durée d'une manière précise, mais *Eracles*, 309, et Sanuto, 206, racontent qu'elle échut à la fin de 1208 ou en 1209, et DE MAS LATRIE, op. cit., 1, 165, en conclut qu'elle avait été fixée pour cinq ans. Grâce à ce détail, qui m'avait échappé tout d'abord,

on peut admettre que la trêve dont parle l'inscription est celle qui fut conclue en 601 — 1204 et qui échut en 606 — 1209. En effet, le sultan, en commençant la construction de la forteresse à la fin de l'année 607, peut dire que la trêve était échue à cette époque.

Restait un dernier point à élucider. Comme je viens de le dire, les auteurs arabes cités ne parlent pas d'une expédition des musulmans vers le Mont Thabor en 607. En racontant la construction de la forteresse, *Eracles*, 317, dit bien que le sultan *rassemble son armée* pour se rendre au Thabor; mais il place cet événement en 1211, concordant en ce point avec Ibn al-Athir et Abu l-fidâ', qui fixent la construction en 609 (1211—12).

En corrigeant les épreuves de ce mémoire, j'ai pu consulter l'ouvrage inédit d'Abû Châmah appelé *adh-dhail fi r-raudatâin*, *l'Appendice au livre des deux jardins*. M. SCHEFER a bien voulu mettre à ma disposition son excellent manuscrit, avec une obligeance dont je ne saurais trop le remercier. Au cours des événements de l'an 607, cet auteur emprunte à un autre écrivain bien connu, Sibî ibn al-Djauzi, le récit suivant que je donne en résumé :

En 607, raconte le Sibî, je quittai Damas à destination de Naplouse, pour une expédition. Nous allâmes à Kiswah, avec une nombreuse armée, puis à 'Aqabat Fiq, puis à Naplouse. La rumeur de notre approche parvint à Saint-Jean-d'Acre. Malik Mu'aggam vint à notre rencontre. Nous marchâmes contre les Francs, pillant et faisant des prisonniers, mais ils n'osèrent pas sortir de Saint-Jean-d'Acre. Quelques jours après, nous rentrâmes sains et sauf au Thabor, avec Malik Mu'aggam. Celui-ci décida d'y bâtir une forteresse; il fit venir les armées de l'est et l'armée d'Alep, commença la construction et fit camper l'armée au pied du Thabor, depuis le mois de dhu l-hidjdjah 607 jusqu'à la fin de 608. Quand les murailles furent achevées, les Francs, prenant peur, demandèrent la paix à Malik 'Âdil, qui la leur accorda. Malik Mu'aggam continua à aménager la forteresse jusqu'à la mort de son père.

Plus loin, Abû Châmah affirme qu'en 608, Malik 'Âdil campait avec son armée sur le Thabor.

Enfin le même auteur raconte en détail la campagne de 614, et le siège infructueux du Thabor par les Francs, à la suite duquel le sultan, en 615, donna l'ordre à son fils de détruire la forteresse.

Le passage que j'ai souligné concorde exactement avec les termes de  
MÉMOIRES, T. III.

l'inscription, jusqu'au nom du mois, dhu l-hidjdjah 607. Ainsi la trêve de 601 = 1204 étant échue en 606 = 1209, le fils du sultan marche contre les Frères avec ses armées, campe au Thabor et commence la construction de la forteresse le dernier mois de l'année 607. Son père, semble-t-il, n'était pas alors avec lui; mais on le trouve au Thabor l'année suivante. D'après l'inscription, l'ordre de bâtir émane du sultan lui-même, mais le rôle joué par son fils dans l'exécution du projet ressort du nom de l'émir Lu'lu', *serveur de Malik Mu'azzam*. En mentionnant l'échéance de la trêve, l'inscription n'a d'autre but que de justifier l'expédition musulmane.

La trêve de 608 = 1211 fut conclue pour six ans (*Eracles*, 317; de MAS LATRIS, 1, 182). Pendant ce temps, Malik Mu'azzam continue les travaux de la forteresse, ainsi qu'il résulte du passage cité d'Abû Châmah et des autres inscriptions du Thabor, gravées au nom de Malik Mu'azzam lui-même. Enfin, la trêve expirée en 614 = 1217 (sur ce point, les auteurs occidentaux sont confirmés par Abû Châmah), les Frères attaquent le Thabor. Les curieux détails qu'Abû Châmah donne sur ce siège complètent les sources déjà connues.

## IX

**Page 466** : Suivant l'inscription, la citadelle de Damas se rendit aux Tartares le 21 dju'mâdâ II 658, tandis que Maqrizi assigne à cet événement la date du 22 dju'mâdâ 1<sup>er</sup>. En l'absence de tout autre document manuscrit, j'ai donné la préférence au texte épigraphique, document officiel rédigé peu après les événements et à l'abri des erreurs de copie.

L'ouvrage d'Abû Châmah que je viens de citer fournit un nouveau document sur la date du siège de la citadelle. L'auteur, qui vivait alors à Damas, où il mourut en 665, fut le témoin oculaire des événements qu'il raconte. Cette circonstance donne une grande autorité à son récit, que je reproduis en entier (année 658) :

وقد كانت قلعة دمشق امتنع بها الوالي والنقيب في جمع كثير بها فلاحتى  
إلى حصارها فجاءها من التتر خلق كثير وصلوا يوم الأحد ثانى عشر جانuary الأول  
فها باتوا تلك الليلة حتى قطعوا من الأخشاب ما احتاجوا إليه وكانوا استصعبوا  
معهم المجانق تجرها الحيل وهم رقاب عليها وقدموا قبل ذلك أسلحة تجرها  
البقر على العجل وأضخوا يوم الاثنين تجمعون المجانق لرمي المجانق فلأخربوا

حيطاناً كثيرة وأخذوا المخجارة من أساسها وأخرجوها طرفة من القنوات بسبب المخجارة وهياوها للرمي ونصبت المجنانيق في ليلة الثلاثاء، وكانت أكثر من عشرين مجنانيقاً وأضجعوا يرمون بها رميًّا متتابعاً كالمطر فأخرجوه كثيراً من القلعة من غرمها فها أمسوا حتى طلبوا الأمان فأؤمتو وخرجوا من الفد ونهبوا ما في القلعة وأحرق فيها مواضع كثيرة وهم من أبراجها أعلىها.

« Mais le gouverneur et le commandant de la citadelle s'y étant retranchés avec une forte garnison, il fallut en faire le siège. Une nombreuse troupe de Tartares s'y rendit le dimanche 12 djumâdâ 1<sup>er</sup>. Avant que la nuit se fût écoulée, ils eurent coupé les bois dont ils avaient besoin. Ils avaient amené avec eux des mangonneaux, tirés par des chevaux sur lesquels ils étaient montés. Ils s'étaient fait précéder par des armes, que des bœufs traînaient sur des charrettes. Dans la matinée du lundi, ils recueillirent des pierres pour le tir des mangonneaux. A cet effet, ils détruisirent un grand nombre de murs, dont ils arrachèrent les moellons; puis ils déparvèrent dans le même but plusieurs chaussées du fanbourg de Qanawât et disposèrent tous ces projectiles pour le tir. Les mangonneaux furent dressés dans la nuit du mardi, au nombre de plus de vingt. Le mardi matin, ils lancèrent contre la citadelle une grêle ininterrompue de projectiles qui détruisit une partie de la face ouest. Aussi dès avant le soir, les assiégés demandèrent et obtinrent l'amân, et sortirent le lendemain matin. Les vainqueurs pillèrent l'intérieur de la citadelle, en brûlèrent plusieurs parties et détruisirent le couronnement de ses tours. »

Ce récit précis et détaillé d'un témoin des événements inspire grande confiance. Suivant lui, le siège dura du 12 au 14 djumâdâ 1<sup>er</sup>; ces dates ne s'accordent ni avec celles de l'inscription, ni avec celles de Maqrizi. Entre ces trois rédactions contradictoires, il est difficile de choisir. Les deux auteurs s'accordent du moins sur le mois; veut-on concilier leurs quantièmes en quelque manière, il faut supposer une erreur de copie dans les chiffres 12 et 22. Le 12 djumâdâ 1<sup>er</sup> tombant effectivement sur un dimanche, on ne peut toucher au chiffre d'Abû Châmah; il faut alors lire le 12 au lieu du 22 dans Maqrizi. Mais cette correction tout arbitraire ne résout pas la difficulté, puisque dans Abû Châmah, le 12 marque le début du siège, tandis que dans Maqrizi, le 22 fixe la reddition de la place. En somme, il m'est impossible, jusqu'à nouvel avis, de proposer une solution satisfaisante.

XI

**Page 497, note 1 :** A l'article **فَلَاطِنُس**, Yāqūt décrit, sous le nom d'Affānus, un grand château très élevé qu'il place dans la partie occidentale de la province d'Alep; *Mu'djam*, 1, 331; *Mardāṣid*, 1, 81. Il s'agit sans doute du même château. Ce passage, d'ailleurs corrompu dans les deux textes, ne fait aucune allusion à l'article « *Balāṭunus* » du même auteur. Je suppose que Yāqūt, en compilant son énorme recueil, a emprunté ces deux articles à deux auteurs différents, transcrivant le nom de *Platanus* suivant deux prononciations locales différentes. En citant le *Mardāṣid* dans l'index de son édition de *Bahā' ad-din*, s. v. *Platanus*, SCHULTESS a confondu les deux passages et songé, lui aussi, à *Mansio Platanus* de l'itinéraire d'Antonin.

**Page 502 : Note sur Khumartakin, Mankūrus et leurs descendants.** — Le texte A-B du tombeau de Nabi Yūnus à Dibchō éclaire l'histoire obscure de ces émirs qui posséderent en fief, de Saladin à Baibars, plusieurs châteaux du nord de la Syrie. Voici d'abord quelques extraits des auteurs :

En 570, un émir de Saladin, nommé Khumartakin,<sup>1</sup> était maître (*sāhib*) du château d'Abū Qubais. Il perdit la vie en démasquant les assassins envoyés par Sinān contre Saladin.<sup>2</sup>

En 584, Saladin ayant pris aux Frans le château de Ṣahyūn, le remet à Nāṣir ad-din Mankūrus, fils de Khumartakin et maître d'Abū Qubais.<sup>3</sup>

En 589, à la mort de Saladin, Mankūrus était maître des châteaux de

1. Dans les auteurs, ce nom figure sous diverses formes : خُورَقَبِين, خَارِقَبِين, خُورَقَبِين, خَارِقَبِين, خُورَقَبِين. Je le transcris d'après l'orthographe de l'inscription de Dibchō.

2. Ibn al-Athīr, xi, 277 et *Hist. or. des Crois.*, 1, 619; Abū Chāmah, 1, 239; DERNHAM, *Nouvelles recherches sur les Ismaélites*, 60; DEKKERSON, *Autobiographie d'Ousādus*, 375. DERNHAM l'appelle Nāṣir ad-din, j'ignore sur quelle autorité; on verra plus loin que Nuwairi l'appelle Badr ad-din. — J'ai vu de loin, sans le visiter, le château d'Abū Qubais, dont je parlerai ailleurs. M. Moaṣṣi m'a signalé une inscription arabe sur la porte du château; il serait curieux d'y trouver le nom d'un émir de la famille de Khumartakin.

3. Ibn al-Athīr, xii, 6; Abu l-Fidā', iii, 78; *Hist. or. des Crois.*, 1, 723 et 59; Abū Chāmah, ii, 130; DERNHAM, *Beiträge*, 1, 158; *Quellenbeiträge*, 104, etc. Dans les auteurs, ce nom figure sous diverses formes : منکوروس, منکوروس, منکوروس, etc.; je le transcris d'après l'orthographe de l'inscription de Dibchō. Sur la forme originale et le sens de ce nom, voir *Hist. or. des Crois.*, 1, 844; ou GAZA, *Journ. As.*, 7<sup>e</sup> série, xvi, 559.

Şahyün et de Barzayah.<sup>1</sup> Il prêta fidélité au fils de Saladin, à condition que le château de Şahyün, qui était entre ses mains, lui appartiendrait.<sup>2</sup>

Dès lors nous perdons de vue ces émirs jusqu'au règne de Baibars.

En 658, Muşaffar ad-din 'Uthmân, fils de Mankûrus et maître de Şahyün, profite de l'invasion des Tartares en Syrie pour s'emparer de Balâ-tunus. Mais en 667, après diverses négociations au cours desquelles 'Uthmân députe son fils à Baibars, les officiers du sultan prennent possession de ce château.<sup>3</sup>

En 671 meurt le maître de Şahyün et Barzayah, l'émir Saif ad-din Muhammad (sic), fils de l'émir Muşaffar ad-din 'Uthmân, fils de Nâṣir ad-din Mankûrus, fils de Badr ad-din Khumartakin. La forteresse est livrée aux officiers de Baibars par Sâbiq ad-din Sulaimân, fils du défunt, et ses deux oncles Djalâl ad-din Maṣ'ûd et Muṣâd ad-din Ibrâhîm (frères du défunt). Ils obtiennent tous trois des charges à la cour du sultan (c'est-à-dire qu'ils renoncent à toute prétention sur les domaines du défunt).<sup>4</sup>

Maqrizi donne en abrégé le même récit; mais suivant lui, le défunt s'appelait Saif ad-din Ahmâd. Ce furent ses deux fils Sâbiq ad-din et Fakhr ad-din qui rendirent la forteresse, pour obéir aux dispositions de leur père.<sup>5</sup>

Tout en concordant dans leur ensemble, ces récits ont des obscurités que notre inscription vient éclairer fort à propos; voici en résumé ce qu'elle nous apprend :

1. Abu l-fidâ', iii, 92; *Hist. or. des Crois.*, i, 70. D'après Abû Châmah, n, 131, Saladin avait remis Barzaynah en 584 à l'émir 'Izz ad-din Ibrâhîm; cf. Römerow, *Beiträge*, i, 160; Quellenbeiträge, 106. Le château avait donc changé de maître entre ces deux dates, à moins que l'indication d'Abu l-fidâ' ne soit fausse.

2. Bahâ' ad-din, *Hist. or. des Crois.*, iii, 365; éd. SCHÜTZEN, 274. L'auteur ne fait aucune allusion à Barzayah.

3. Nuwairî, ms. cité, f° 219 r°, avec un récit détaillé; *Sultans Mamelouks*, i b, 69, avec une note de QUATREMÈRE, résumant ces événements d'après la Vie de Baibars et Hasan ibn Ibrâhîm (c'est-à-dire 'Aïnî); Abu l-fidâ', iv, 5 et *Hist. or. des Crois.*, i, 152. Ces auteurs appellent 'Uthmân tantôt Muşaffar ad-din, tantôt 'Izz ad-din.

4. Nuwairî, ms. cité, 219 r°—220 r°. Le texte porte : **الأمير سيف الدين محمد بن الأمير مظفر الدين (محمد بن الأمير) عثمان بن ناصر الدين منكورس بن بدر الدين خردكين**. Les mots entre parenthèses, légèrement tracés après coup par le copiste, sont évidemment de trop; on pourrait s'en assurer encore en comparant le manuscrit de Paris. Desuâsîr, op. cit., 102, donne aussi Muhammâd, d'après Nuwairî.

5. *Sultans Mamelouks*, ii b, 110; cf. Abu l-fidâ', iv, 7 et *Hist. or. des Crois.*, i, 154.

1<sup>o</sup> Le dernier feudataire de Şahyûn, que Nuwairi appelle Saif ad-dîn Muhammâd et Maqrîzî Saif ad-dîn Ahmâd, s'appelait en réalité 'Izz ad-dîn Ahmâd. L'erreur de Nuwairi pour le nom propre s'explique facilement par une faute de copie. La variante du surnom peut venir de ce qu'un même personnage portait parfois deux surnoms en *ad-dîn*; mais il est beaucoup plus simple d'admettre ici encore une erreur de copie. Ces erreurs se produisaient très facilement dans les noms de personnages peu connus des auteurs ou des copistes.

2<sup>o</sup> On a vu que les auteurs donnent à 'Uthmân deux surnoms en *ad-dîn*. Quoiqu'elle soit fruste en cet endroit, l'inscription décide en faveur de Muzaffar ad-dîn (comme Nuwairi et l'un des deux auteurs cités par QUATREMÈRE).

3<sup>o</sup> L'inscription confirme la généalogie des Mankûrus; en revanche, elle rectifie une erreur de date importante. Suivant les auteurs, c'était 'Uthmân qui s'était emparé de Balâjunus en 658 et qui en fut dépossédé en 667. Mais d'après eux, son père Mankûrus était prince de Şahyûn dès 584, et son fils Ahmâd meurt dès 671, de mort naturelle, semble-t-il. L'erreur saute aux yeux; à priori, il faut éloigner 'Uthmân de son fils pour le rapprocher de son père. Or l'inscription le dit clairement: Ahmâd possédait Balâjunus dès 660. La date, il est vrai, est fruste et mal écrite sur l'estampe que je possède et qu'il était trop tard pour reproduire ici. Mais le chiffre 600 est certain; et le chiffre 60 (*sittin*), qu'on pourrait discuter, est assuré par la présence de deux points distincts sur la deuxième lettre. Il n'y a pas de chiffre d'unité, et le mot *anah, annâ*, qui précède immédiatement le chiffre des dizaines, est parfaitement clair.

Cette date rétablit dans la succession des Mankûrus l'équilibre chronologique détruit par les auteurs. Voici le tableau de la famille, avec les données épigraphiques en caractères gras :

Badr (Nâsîh?) ad-dîn Khumartakin † 570.

Nâsîr ad-dîn **Mankûrus** † après 589.

**Muzaffar** ('Izz?) ad-dîn 'Uthmân † avant 660.

'Izz ad-dîn Ahmâd † 671 — Djalâl ad-dîn — Madjâhid ad-dîn  
(Saif ad-dîn Muhammâd?) — Mas'ûd. — Ibrâhîm.

Sâbiq ad-dîn — Fakhr ad-dîn.

Sulaimân.

4° On devine au récit des auteurs que les Mankûrus étaient, comme tant d'autres émirs à fiefs (*iqtâ'*), au bénéfice du régime féodal des Ayoubites. Quel était au juste ce lien féodal? Il est difficile de le dire, car les termes employés par les auteurs sont vagues ou mal expliqués. Le mot *sâlib*, *maître*, qui définit en général les possessions de ces émirs, notamment celles des Mankûrus, semble trahir un lien de vassalité assez lâche. En tout cas, sous les Ayoubites, le trait dominant était la décentralisation politique sous un régime féodal.

Les premiers Mamlouks ont lutté de toutes leurs forces contre décentralisation et féodalité, pour affermir le pouvoir royal et combattre plus efficacement les ennemis de l'Islam, Mongols, Croisés et Chiites. Leur programme comporte une double tâche : réduire les principautés ayoubites en simples provinces royales, administrées par des gouverneurs, et supprimer les petites dynasties féodales en englobant leurs possessions dans l'administration générale du royaume. Ils attirent tous ces petits souverains déchus à la cour d'Égypte, par une fonction lucrative ou honorifique. Les Mamlouks continuent à donner des *iqtâ'* à leurs émirs : ce ne sont plus des *fiefs* au sens propre du mot, mais de simples domaines à revenus, sans rouage politique ou administratif, comme une terre à titre en France à la fin de l'ancien régime. Quand on écrira sérieusement l'histoire des Mamlouks, on verra que Baibars et Qalâwûn, en détruisant la féodalité, ont poursuivi les mêmes buts politiques que Louis XI ou Richelieu. La conduite de Baibars à l'égard des Mankûrus est la même que vis-à-vis des Assassins de Syrie. A la même époque, il supprime ces deux principautés locales, attire les princes déchus à sa cour et fait administrer leurs possessions par de simples gouverneurs.

L'inscription de Dibehô, comme celles des Assassins, éclaire un des traits saillants de ce régime féodal à son déclin. Les titres qu'elle donne à Alîmad en 660 trahissent un rang très élevé, une quasi-souveraineté. Par les mots *sâlib hâdhâ l-bîm*, *maître de ce château*, Alîmad affirme ses droits de propriété, comme son grand-père Mankûrus l'avait fait à la mort de Saladin (Bahî' ad-dîn, *loc. cit.*).

Mais le plus curieux de ces titres est le surnom 'Izz ad-dunyâ wad-dîn. A cette époque, les surnoms en *ad-dunyâ wad-dîn* sont encore souverains. Je viens de montrer, à propos des Assassins, que les maîtres de Syrie

portèrent des surnoms de cette forme, en qualité de souverains légitimes, jusqu'au jour où ils furent dépossédés par Baibars.<sup>1</sup> Du moment où ils ne sont plus que des officiers du sultan, tous ces petits princes déchus n'ont plus droit qu'à un surnom en *ad-dīn*, à titre de simples fonctionnaires du royaume. Tel est le cas des gouverneurs de Balāṭanūs dans les inscriptions de 684 et de 708.

Ainsi l'inscription de 660 s'accorde avec les auteurs pour nous montrer dans les Mankūrus une de ces nombreuses dynasties locales et quasi-indépendantes, nées du régime féodal des Ayoubites et absorbées par le pouvoir royal des Mamlouks.

1. *Épigraphie des Assassins de Syrie*, dans *Journ. Asiat.*, 9<sup>e</sup> série, ix, 470—500, *passim*.

---

Pl. I



Fig. 1



Fig. 2

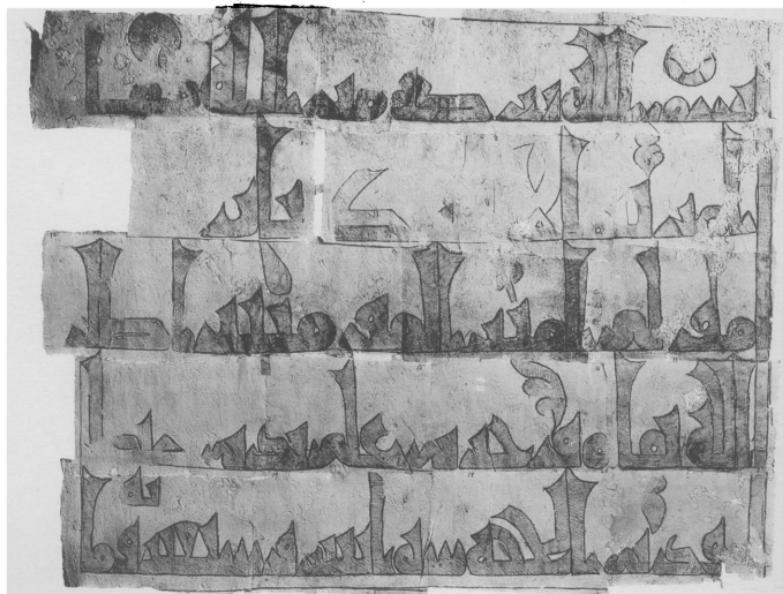


Fig. 3



Fig. 4



Fig. 5

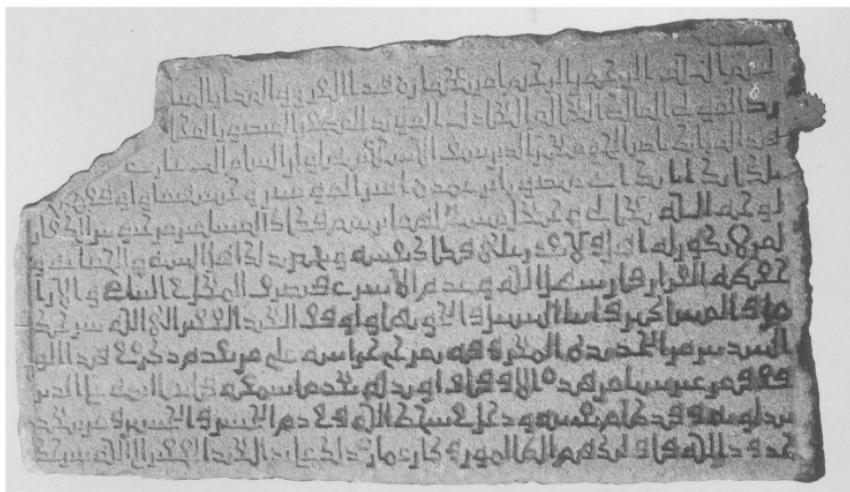


Fig. 6

Pl. IV

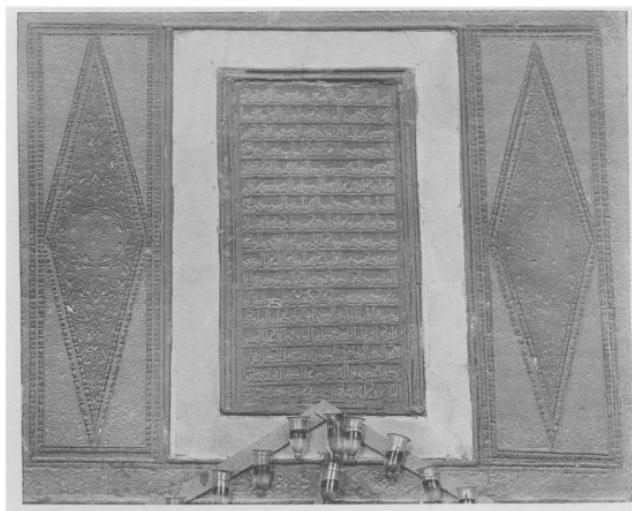


Fig. 7

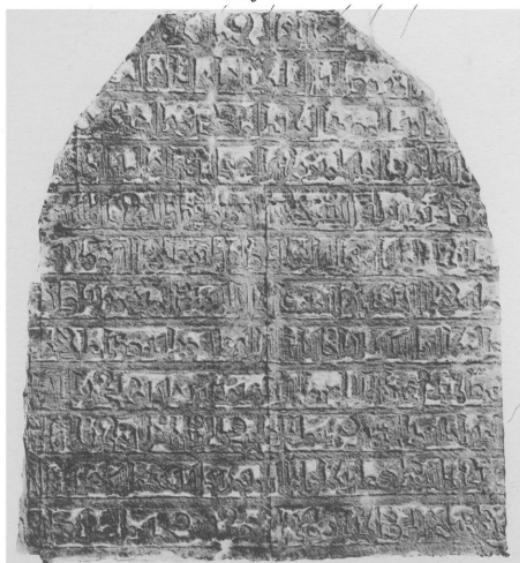


Fig. 8

Pl. V



Fig. 9



Pl. 10



Fig. 9



Fig. 10



Fig. 11



Fig. 12

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ قَسَّى اللَّهُ مَرْأَتِي  
 الْمُكَفَّلَةِ الْمُكَفَّلَةِ الْمُكَفَّلَةِ الْمُكَفَّلَةِ الْمُكَفَّلَةِ الْمُكَفَّلَةِ  
 حَسَنَ الْمَكَّةِ الْمَقْدِسَةِ حَسَنَ الْمَكَّةِ الْمَقْدِسَةِ حَسَنَ الْمَكَّةِ الْمَقْدِسَةِ  
 حَسَنَ الْمَكَّةِ الْمَقْدِسَةِ حَسَنَ الْمَكَّةِ الْمَقْدِسَةِ حَسَنَ الْمَكَّةِ الْمَقْدِسَةِ  
 حَسَنَ الْمَكَّةِ الْمَقْدِسَةِ حَسَنَ الْمَكَّةِ الْمَقْدِسَةِ حَسَنَ الْمَكَّةِ الْمَقْدِسَةِ

Fig. 13

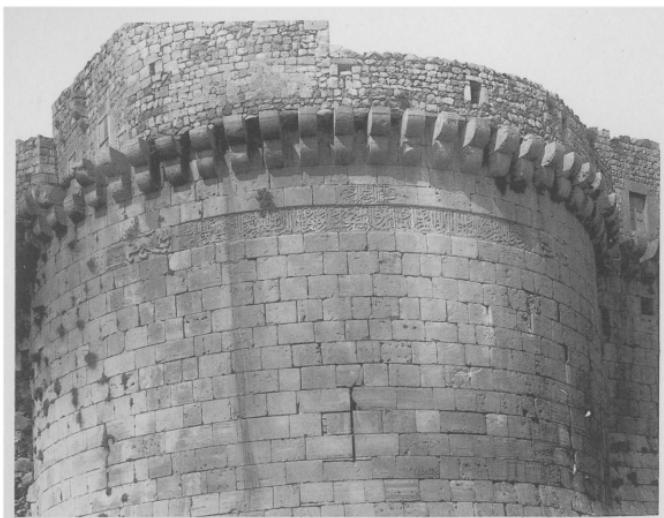


Fig. 14



Fig. 45

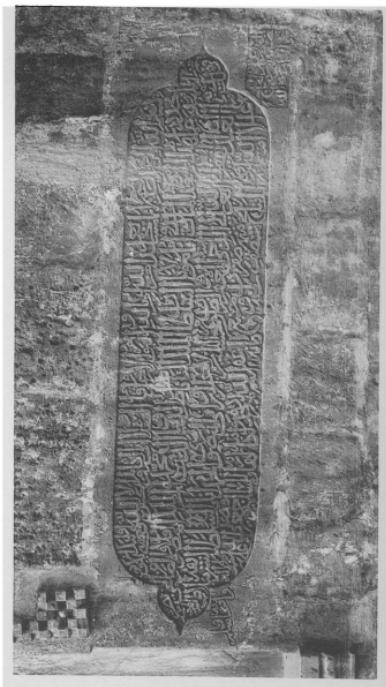


Fig. 46